



agde

N°73
Octobre 2012

LE journal
DE LA VILLE

Retour
sur la saison estivale

Agde
au service de la jeunesse

sommaire

Le journal d'agde

est édité par la mairie d'agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication

Gilles D'Ettore

Directeur Délégué

Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication

Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la publication

Catherine Maurel

Rédaction

service Communication :
Séverine Vrancken, Joël Tron,
Gwénaëlle Moli, Laurent Uroz,
Laurent Gheysens et
Catherine Maurel, avec l'aimable
collaboration du service Culturel
pour la présentation de la Saison
(pages 52 à 58) ainsi que
Céline Pardies pour l'article
sur la découverte de la Glacière
(pages 59-60)

Graphisme

 www.grouperouge.vif.fr - AGENCE A
50797 - Octobre 2012

Fabrication et impression

Easy Catalogue
07 60 98 48 09

Photos

Une, Joël Tron ; service
Communication (Laurent Uroz,
Laurent Gheysens, Gwénaëlle Moli,
Joël Tron et Catherine Maurel) ;
Pierre Arnaud (feux d'artifice,
page 22) ; Svend Andersen,
Henri Clément, Emmanuel Murat,
Chantal Dépagne/Palazon,
Viva La Commedia,
Bernard Richebé, Vincent Muteau,
Devin de Haven, Patchino
et Laurencine Lot (Saison Culturelle,
pages 52 à 57) ; Céline Pardies
et la CAHM (Glacière, pages 59-60)

Visuels

Atelier Gandalf
(Saison Culturelle, page 58)

A la UNE

Les élèves de l'école Victor Hugo

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22.000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2012
ISSN 1625-7634

// 04 - ACTUALITÉ

- > Une saison riche et variée sur la scène estivale 2012
- > Interview de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations
- > Une escale réussie pour le son et lumière de l'été
- > Le Cœur de Ville a fait le plein de visiteurs
- > Un été résolument sportif
- > Le Cap d'Agde à l'heure d'été
- > Le site internet du Golf a fait peau neuve
- > Premier championnat du monde d'OFNI : la famille Galy décroche la Passoire d'Or
- > Les Arènes en mode humour
- > Le Musée Agathois a rouvert ses portes

// 36 - ENVIRONNEMENT

- > Le bonheur est dans le jardin

// 38 - LE POINT SUR...

- > La Ville d'Agde au service de la jeunesse :
 - dispositifs extrascolaires, un large éventail pour tous les âges
 - un panel de dispositifs périscolaires
- > Rencontre avec Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse et des Politiques Contractuelles
- > Rentrée scolaire, c'est parti pour une nouvelle année !

// 51 - CULTURE

- > Une rentrée en musique
- > Saison Culturelle : demandez le programme !

// 59 - PATRIMOINE

- > Découverte d'une nouvelle glacière au cœur de la cité

// 61 - LIBRE EXPRESSION

// 62 - AU CONSEIL

- > Retour sur les séances du 2 avril et du 14 mai 2012

// 71 - EN BREF

// 75 - ÉTAT CIVIL



édito



La saison estivale qui vient de s'achever est venue souligner le maintien, dans un contexte économique difficile, de l'attractivité de notre destination touristique. En effet, l'ensemble des indicateurs dont nous disposons aujourd'hui nous révèle une fréquentation de la station en progression par rapport à l'année précédente. C'est le résultat du travail accompli tout au long de l'année par la Ville

et les professionnels du tourisme, afin de constamment améliorer la qualité de l'accueil sur notre littoral.

Cette compétitivité de notre offre touristique impose, pour se maintenir et se renforcer, un engagement important de la collectivité en matière d'investissements structurants. C'est ainsi que trois chantiers viennent de démarrer en ce début d'automne : l'aménagement de la future grande place du Barbecue, dans le prolongement des nouveaux quais du Centre-Port, la restructuration du Front de Mer au Grau d'Agde et l'extension du Golf international. C'est ainsi, en préparant l'avenir de notre station, que nous renforcerons l'activité et l'emploi sur notre territoire.

De l'avenir, il est aussi tout particulièrement question dans ce journal, avec le dossier qui est consacré à la jeunesse et aux actions conduites à sa destination par la Municipalité. Il existe un large éventail de dispositifs que nous avons mis en place sur Agde, afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les plus jeunes d'entre nous. Le partenariat conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales à travers le contrat enfance-jeunesse, l'ouverture de l'Espace Jeune Agathois, la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative, l'ensemble des activités physiques proposées dans le cadre du SLAM, les dispositifs périscolaires institués au sein des écoles... autant d'actions qui apportent un soutien aux familles et un accompagnement personnalisé aux jeunes Agathois, de leur naissance jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Enfin, je veux saluer ici une nouvelle fois le dynamisme culturel de notre cité. Ainsi, en cette rentrée, alors que nous venons de rouvrir à la visite un Musée Agathois dont les collections ont fait l'objet de travaux de conservation conséquents, l'Ecole de Musique accueille désormais plus de 400 élèves accompagnés de 22 musiciens-enseignants. Avec ici aussi, le souci de s'adresser aux plus jeunes et de leur donner le goût d'apprendre et de créer ensemble.

Voilà, en tout cas, des objectifs que chacun peut partager au sein de notre belle cité.

Gilles D'Etore
Maire d'Agde



Une saison RICHÉ et VARIÉE

sur la Scène Estivale 2012

RENAUD HANTSON et ses invités

Un voyage inédit au cœur
des comédies musicales



Pour sa sixième édition, la Scène Estivale n'aura pas dérogé à la règle qui fait son succès depuis 2006 : des **artistes de renom** se produisant dans un cadre à la fois atypique et magique, sur l'eau et en plein air au pied d'une cathédrale fortifiée du XII^{ème} siècle. Résultat : la barre des **15 000 spectateurs** a été une nouvelle fois atteinte cet été avec Gilbert Montagné, qui devance de peu Gérald de Palmas et ses 12 000 fans, preuve, si besoin en était encore, que les **rendez-vous** de la scène flottante s'inscrivent désormais dans la tradition agathoise.



Mardi **24 juillet**, Renaud Hantson nous a fait la primeur des concerts de la Scène Estivale 2012. Pour l'occasion, le chanteur, qui s'est fait connaître du grand public grâce au rôle de Ziggy dans le célèbre "Starmania", a revisité à sa manière - et avec ses propres arrangements - les plus grands classiques des comédies musicales francophones.





Son concert a d'ailleurs débuté par des extraits de celle qui aura lancé le genre - et qui l'a lui-même lancé - "Starmania" de Luc Plamondon et Michel Berger, avant de naviguer vers des morceaux plus récents à l'image de "La Peine Maximum" titre des "Dix Commandements" signés par le duo Élie Chouraqui et Pascal Obispo.

Des surprises, il y en a eu tout au long de sa prestation scénique. Tout d'abord, lorsque Renaud Hantson s'est mis à la batterie, son instrument de prédilection. Ensuite, lorsqu'il a chanté, en duo, avec Barbara Scaff tout d'abord puis avec Grégory Baquet, Lena Ka et pour finir, Pablo Villafranca. A chaque fois, des accords avec des personnalités et des voix différentes qui ont sonné merveilleusement aux oreilles du public, venu très nombreux vivre l'événement.

Au fil des titres qu'il a interprétés, Renaud Hantson s'est progressivement éloigné des comédies pour aller vers des interprétations plus surprenantes, mais tout aussi magnifiques, de classiques tels que "It's probably me" du duo Sting/Clapton ou encore "Can you feel the love tonight", chanson du "Roi Lion" interprétée à l'origine par Elton John.

Bref, un savant cocktail réussi de réarrangements et d'interprétations différentes qui a su remettre au goût du jour des titres parfois anciens mais toujours aussi jeunes, d'autant plus que ni la qualité du chant, ni celle de la voix n'étaient en reste...



AXELLE RED

Un charisme et une personnalité uniques

Un temps idéal, un fleuve paisible, un son de folie, certains disent de cette soirée du **25 juillet** qu'elle était tout simplement parfaite ! Tout a commencé à la nuit tombée avec la délicieuse Dely Santamaria, qui a offert en première partie aux spectateurs massés sur les rives de l'Hérault, un moment de poésie et de fraîcheur. Un beau moment qui s'est prolongé ensuite merveilleusement, par la rencontre avec la plus sensuelle des Belges, la chanteuse Axelle Red.

C'est au pied de la Cathédrale Saint-Etienne, devant une foule des grands jours, que l'artiste s'est produite jusque tard dans la nuit accompagnée de quatre musiciens,





enchaînant des titres aux sonorités tantôt soul, tantôt folk. Venue défendre son dernier album à l'ambiance cosy, "Un cœur comme le mien", sorti en 2011, la jolie rousse a conquis le cœur du public par son charisme et sa personnalité uniques.

Certaines reprises de ses plus grands succès comme "Rester femme", "Parce que c'est toi" ou bien encore l'incontournable "Manhattan-Kaboul" et "Je t'attends", mélodies bien connues du grand public, sont venues confirmer sa place d'artiste accomplie et très appréciée des Français.



Cock Robin

Toute une génération s'est retrouvée au diapason

Mardi **31 juillet**, la scène flottante était sans conteste "the place to be" pour tous les aficionados des années 80 ! Il faut dire que la tête d'affiche était on ne peut plus prometteuse... puisqu'il s'agissait ni plus ni moins du mythique groupe Cock Robin.

Sur le pont des Maréchaux... côté gare... sur la place Gambetta... sur les berges... le public est venu en grand nombre revivre les émotions musicales de ces tubes au succès planétaire que sont "When your Heart Is Weak", "The Promise Your Made", "Just Around The Corner" ou encore "Only The Very Best". Autant de succès au rendez-vous, qui ont sonné comme des airs de "revival" aux oreilles des spectateurs.

Et l'on peut dire que tout le monde a eu sa piqûre de rappel car, comme l'a souligné Peter Kingsberry lors du concert, autour de la scène flottante, "toutes les places sont bonnes !". En effet, où que l'on soit installé, le point de vue est magnifique et les écrans géants placés aux endroits stratégiques évitent même aux personnes les plus éloignées de perdre une miette du show !



Le chanteur du groupe a même agrémenté le concert de blagues en français, s'il vous plaît, histoire de mettre tout le monde dans le bain ! Et même si les spectateurs sont restés un peu sur leur réserve à l'écoute des nouveaux morceaux, les vagues d'applaudissements ont déferlé dans l'arène aquatique dès les premiers accords des hits qui ont fait du duo Cock Robin un incontournable de la musique pop-rock internationale.

Agde aura été cet été l'une des dernières dates de la tournée de ces deux oiseaux rares de la chanson, qui ont enchaîné les prestations scéniques dans des lieux prestigieux comme l'Olympia ou le Bataclan, à Paris.

Un moment magique que n'oublieront pas non plus les membres du groupe local Replay, venus en première partie du concert défendre leurs propres compositions.



GÉRALD DE PALMAS

Sur la route... du succès



"Car j'étais sur la route toute la sainte journée. Je n'ai pas vu le doute en toi s'immiscer...". Le public, lui, n'a pas douté ! Il est venu en masse voir cet artiste à la fois sincère et mélodieux se produire en live sur la scène flottante d'Agde le mardi **7 août**.

Des milliers de fans, certains venus de très loin, ont ainsi repris en chœur ses chansons, devenues depuis des tubes et que Gérald a tour à tour interprétées : "Tomber", "J'en rêve encore", "Elle habite ici", "Regarde moi bien en face..." sans oublier l'excellente reprise de "Joker".

Un son bien rock, des musiciens excellents, des solos époustouffants, des jeux de lumières intimistes... Gérald De Palmas a fini en beauté avec "Sur la route", cette chanson devenue, depuis sa sortie dans les bacs en 1994, un véritable standard de la variété française et qui a duré, exceptionnellement, plus de 14 minutes s'il vous plaît !



DICK RIVERS

Une idole rock'n'roll sur la Scène Estivale

Mardi **14 août**, c'est l'une des idoles des années 60, le talentueux Dick Rivers, qui s'est produite au pied de la cathédrale Saint-Etienne devant un public nombreux, massé sur les rives et le pont de l'Hérault.

En première partie, l'excellent groupe Las Vegas Wedding avait déjà chauffé le public, avec de très bonnes reprises de chansons pop rock réarrangées, avant de céder la place à Dick Rivers. Si ce dernier est assurément une légende du rock français, il a su continuer depuis les années 60 son parcours musical en actualisant ses inspirations au fil des décennies, jusqu'à son très actuel - et dernier - opus, "Mister D".

Assister à l'un de ses concerts, c'est à la fois comme voyager dans le temps (l'artiste piochant dans son large répertoire de plus de 700 chansons pour interpréter des tubes anciens comme des coups de cœur moins connus et plus récents) et comme écouter une série de petits contes musicaux. Chacune de ses chansons possède en effet une histoire que Dick Rivers s'est empressé de présenter avant que la musique ne commence, histoire de se mettre dans l'ambiance, parfois triste ou nostalgique, parfois rock et puissante, mais toujours avec ce vibrato si spécifique à l'artiste qui fait de sa voix un instrument si reconnaissable et si bien intégré dans la musique qu'il a écrite.

Un grand moment que le public a tant et si bien apprécié qu'il a souhaité que le concert dure plus longtemps. C'est pourquoi, Dick Rivers et ses musiciens ont joué les prolongations en offrant deux rappels aux spectateurs de la Scène Estivale.



GILBERT MONTAGNÉ

Un moment magique en clôture d'une saison réussie

Plus qu'un concert, une histoire d'amour ! C'est ce que Gilbert Montagné et son public ont vécu, en cette chaude soirée tropicale du **21 août**, pour le dernier rendez-vous de la Scène Estivale 2012. Avec sa grande générosité, l'artiste a offert un moment magique aux spectateurs, venus très nombreux l'écouter et l'applaudir.

Doté d'un incroyable talent et d'une présence scénique incontestable, Gilbert Montagné, qui incarne la joie de vivre, a montré que, même après plus de 40 ans de carrière, le plaisir de chanter et de jouer sur son piano à queue étaient toujours là. Sourire aux lèvres et lunettes de soleil vissées sur le nez, il a enflammé l'assistance en enchaînant ses plus grands tubes comme "The fool", "On va s'aimer", "Les sunlights des Tropiques" mais aussi des reprises comme "My girl" des Temptations ou encore "L'Hymne à l'amour" d'Edith Piaf. Il a d'ailleurs chanté cette dernière à bord d'un bateau, histoire de se rapprocher au maximum de son public et de vibrer avec lui.

Moment fort s'il en est et qui a mis un terme à une soirée pleine d'énergie dont visiblement ni l'artiste ni le public n'avaient envie qu'elle prenne fin. C'est pourquoi, afin de prolonger un peu la magie, Gilbert Montagné a ensuite pris son plus beau stylo pour une longue séance de dédicaces avec ses admirateurs, pour le moins ravis.



Au regard du nombre de manifestations organisées chaque été sur la commune, s'il est des services qui sont particulièrement sollicités, c'est bien ceux des Festivités, Protocole et Animation. Quel regard portez-vous sur le travail accompli ?

Gaby Ruiz : Les services Festivités, Protocole et Animation se sont révélés, cette année encore, particulièrement performants en répondant efficacement aux nombreuses sollicitations dont ils font l'objet. Le calendrier des manifestations s'étant considérablement enrichi, notamment avec la création, ces dernières années, de la Grande Braderie du Centre-Port, de VinoCap ou encore des Belles du Cap, sans oublier le Cœur de Ville où, chaque jour, une manifestation est organisée, ou encore le Grau d'Agde et la Tamarissière, c'est en permanence que les agents de ces services doivent se décupler sur le terrain. Ce sont ainsi pas moins de 1 350 interventions qui ont eu lieu. Il s'agit enfin de services qui réunissent de véritables compétences, que ce soit en termes d'organisation ou sur un plan plus technique. Ainsi, sans les sonorisateurs de la ville, un spectacle comme le son et lumière théâtralisé, mis en scène avec talent et succès par Olivier Cabassut, ne pourrait avoir lieu dans les mêmes conditions.

INTERVIEW

GABY RUIZ

Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations

Parmi les rendez-vous phares de l'été, il y a les concerts de la scène flottante pour lesquels le public se déplace aujourd'hui en masse. Quelle est la recette de leur succès ?

Gaby Ruiz : Les rendez-vous de la scène flottante sont devenus traditionnels et rencontrent un succès public grandissant. Ils permettent d'attirer un grand nombre de touristes en Cœur de Ville, et participent à la valorisation de notre patrimoine historique. Cette année, comme les précédentes, nous avons privilégié des artistes qui ont un répertoire connu d'un large public. Toutefois, le concept de la scène flottante reste à la fois singulier et audacieux. Il constitue un véritable défi technique, notamment en raison de la complexité de la diffusion du son dans un environnement aussi particulier. Par ailleurs, cette année, nous avons ajouté un écran supplémentaire, accolé à la cathédrale, ce qui a permis aux spectateurs de mieux visualiser les artistes.

A côté des nouveautés du calendrier estival, il y a les incontournables, comme les feux d'artifice. Le public est-il toujours au rendez-vous, année après année ?

Gaby Ruiz : Le festival des soirées pyrotechniques des mois de juillet et d'août illumine tout l'archipel. C'est un événement très prisé du public. Présenté par trois prestataires différents et de grande qualité, il apporte rêve et enchantement aux petits et aux grands venus contempler ces spectacles féeriques. Cette animation est le type même de réussite, où la synergie Office de Tourisme, Sodéal et Ville permet d'optimiser la puissance d'action de la collectivité.

Un autre événement qui a su (re)trouver son public et sa place dans le calendrier des animations estivales, c'est la course des OFNI...

Gaby Ruiz : La course des OFNI, un classique créé au début des années 70 par Gérard Denestèbe au moment de la naissance de la station, a été ressuscitée en 2010 à l'occasion des 40 ans du Cap d'Agde. Elle a, cette année, suscité un véritable engouement, en rassemblant une foule compacte autour du bassin du Lagon d'Aqualand. L'an prochain, nous inciterons le plus grand nombre de professionnels du tourisme capagathois à participer à une épreuve qui est désormais emblématique de l'histoire de notre destination. Simplement pour rendre la compétition plus passionnante, nous doublerons le circuit et valoriserons mieux l'originalité des embarcations engagées.

Dans un autre registre, la Ville organise depuis plusieurs années deux événements consacrés au petit et au grand écran : "Les Hérault de la Télé" et leur grand frère, "Les Hérault du Cinéma". Après 4 éditions pour l'un et 10 pour l'autre, comment voyez-vous l'avenir de ces manifestations toujours très attendues par le public ?

Gaby Ruiz : Ce sont des manifestations qui ont, au cours des années, su fidéliser leur public. Il nous appartient néanmoins de faire évoluer la formule, afin de la rendre toujours plus attractive. C'est pourquoi, l'an prochain, nous allons, à l'occasion des 10 ans des "Hérault du

Cinéma", fusionner les deux festivals en une seule manifestation, qui aura lieu sur 8 jours au début du mois de juillet. Cela permettra de renforcer l'attractivité de la station au début de la saison, tout en facilitant la venue des plus grandes vedettes du grand et du petit écran. Nous avons développé un partenariat avec France Télévision, qui renforce la légitimité du festival et sa visibilité extérieure, tout en nous permettant de disposer d'avant-premières, qu'il s'agisse de téléfilms diffusés ultérieurement par la chaîne ou de films cinématographiques qu'elle coproduit. Parallèlement, la compétition de courts métrages et un panorama représentatif du cinéma français contemporain continueront à offrir aux spectateurs une vision assez globale d'une production nationale qui est l'une des plus importantes au monde.

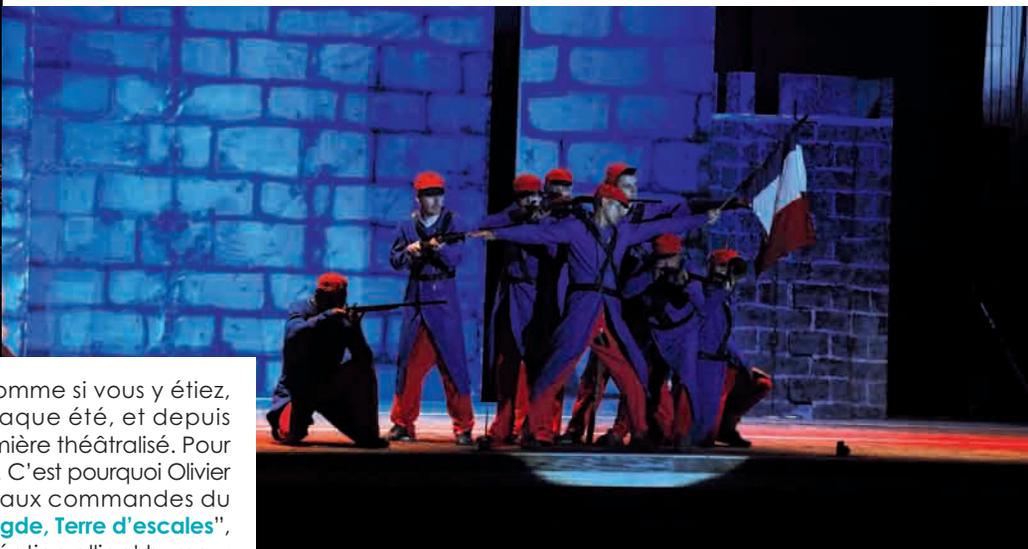
Après avoir été longtemps délaissées, les Arènes ont, depuis plusieurs années, renoué avec le succès.

Quel bilan pouvez-vous en dresser aujourd'hui ?

Gaby Ruiz : Nous sommes particulièrement satisfaits du fonctionnement des Arènes, avec un délégataire de service public qui sait les animer sans intervention financière de la commune. Cet été, ce sont pas moins de 6 spectacles d'humoristes de renom qui ont été présentés au public. Ainsi, les Arènes présentent une programmation complémentaire de celle de la scène flottante qui est, elle, plutôt consacrée à la musique et à la chanson. Parallèlement, les spectacles de toro piscine permettent d'assurer un équilibre économique à l'ensemble, tout en attirant un très large public, puisque cette année, plus de 25 000 entrées ont été enregistrées. Par ailleurs, le Festival d'Humour que nous organisons chaque année à Pâques au Palais des Congrès fêtera ses 10 ans avec pas moins de 10 spectacles comiques, présentés à cette occasion. Là encore, nous pouvons saluer la pérennité de manifestations qui s'inscrivent durablement dans le calendrier des festivités agathoises.

une escale RÉUSSIE

pour le son et lumière de l'été



r

evivre l'histoire d'Agde comme si vous y étiez, c'est ce que propose chaque été, et depuis sept ans maintenant, le son et lumière théâtralisé. Pour autant, pas question de s'ennuyer ! C'est pourquoi Olivier Cabassut, le metteur en scène aux commandes du spectacle, intitulé cette année "**Agde, Terre d'escales**", nous a proposés une nouvelle création alliant humour et émotion, pour retracer, à la manière d'un Sacha Guitry, 2 600 ans d'histoire. Résultat : on ne s'ennuie pas une minute pendant les 1h30 que dure le spectacle. Et ce ne sont pas les nombreux spectateurs, venus chaque jeudi, du 26 juillet au 30 août, assister à l'une des 7 représentations proposées, qui vous diront le contraire. D'autant que le rendez-vous est fait pour plaire à toute la famille, que l'on ait 7 ou 77 ans.

Ce vif succès n'est pas le fruit du hasard, mais au contraire d'une méticuleuse préparation et d'une forte alchimie entre tous les participants : les comédiens de la Cie des Scènes d'Oc, dirigée par Olivier Cabassut, les bénévoles du Comité des Fêtes, les membres de la Snagat et leur président Michel Rezé, les agents du service des Festivités de la Ville, sans oublier les deux costumières, Stéphanie Sanchez et Morgane Rino.

Cette année, de nouvelles têtes sont venues rejoindre les personnages principaux, comme le corsaire Terrisse et le médecin Charles Dellon : le peuple celte des Volques Tectosages, mais aussi l'Aragonais Roger de Loria et les résistants de 39-45 ont aussi fait leur apparition sur la scène, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Pour le reste, et comme on ne change pas une équipe qui gagne, la formule est restée la même : musique, chant et comédie, plus une bonne dose de pyrotechnie. A voir les berges du fleuve aussi remplies chaque jeudi soir, il semble que le public ait apprécié...



LE COEUR DE VILLE

a fait le plein de visiteurs

Visites théâtralisées

Un concept qui a séduit le public

Il est un secret qui transpire dans les rues du Cœur de Ville. Certains visiteurs qui y sont allés la nuit racontent qu'ils ont assisté à un spectacle extraordinaire. "On est allé se balader dans les rues et les ruelles avec un guide et tout d'un coup, sur la place de la Glacière, de curieux personnages sont apparus. Il y en avait un qui s'appelait Claude Terrisse, un corsaire du Roi. Il cherchait un certain Dellon. Il y avait aussi Pierre-Paul Riquet, le constructeur du Canal du Midi. Lui aussi cherchait Dellon. Alors on l'a cherché avec eux. On est ainsi allé à la rencontre d'une dizaine de personnages tout aussi étranges au travers des places de la vieille ville comme une poissonnière, un pêcheur ou encore un médecin-empoisonneur. C'est en arrivant devant les remparts qu'on s'est demandé si on n'avait pas rêvé ? Sûrement non ; c'était si réel..."

Après enquête, il s'avère que ces personnes n'ont pas rêvé. Elles ont en fait participé à l'une des 5 visites théâtralisées proposées durant l'été par l'Office de Tourisme. Un scénario plein de surprises et parfaitement huilé, pour leur faire découvrir, de façon originale et ludique, l'histoire et le patrimoine multiséculaire d'Agde. Initié l'an dernier, le rendez-vous a su gagner en fréquentation pour cette 2^{ème} édition, preuve de l'intérêt de nos visiteurs pour la culture et le patrimoine...



THÉÂTRE FORUM

Une nouveauté estivale suivie

Vendredi 29 juin a eu lieu à l'Îlot Molière, la première du "Théâtre Forum", une nouvelle manière d'appréhender le patrimoine proposée pour la première fois cet été par l'Office de Tourisme. A partir d'une situation jouée par des comédiens sur le thème du patrimoine, le public a été invité à donner son avis et à échanger. De ces discussions, se dégagent à la fois un nouveau regard sur le patrimoine historique de la ville, mais également des pistes quant à sa préservation, ou encore sur la relation du public avec la riche histoire d'Agde.

La Cie Les Cabotins a mené de main de maître les saynètes comme les débats, jouant ensuite la version modifiée de l'histoire, en fonction des différents points forts évoqués au cours de la discussion avec les spectateurs. Après un second rendez-vous le 6 juillet, deux autres représentations ont eu lieu à l'occasion des Journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre.



Musique, Vin et Patrimoine

Goûté et approuvé !

Prenez un lieu unique de la cité d'Agde, associez-lui une ambiance musicale originale puis ajoutez une dégustation (modérée, cela va sans dire) des meilleurs vins locaux proposée par les Caves Henri de Richemer et vous obtiendrez l'équation parfaite pour vivre une soirée pour le moins atypique.

"Musique, Vin et Patrimoine", telle est en effet la formule choisie par l'Office de Tourisme pour faire découvrir Agde autrement. Et c'est à ciel ouvert, au cœur du nouvel îlot Molière, que les participants ont été invités à vivre ces soirées pas comme les autres entre le 9 juillet et le 27 août. Une invitation au plaisir des sens, qui a connu elle aussi, tout comme les visites théâtralisées, un beau succès d'audience pour sa deuxième édition.

Entre des accents jazzy lounge, avec le duo Dorine Portman et Eric Payan, ou plus pop, avec le groupe Heaven, de l'opérette avec le ténor Jean-Pierre Torrent, des musiques du monde avec Michel Aubenas, et une plongée dans la musique médiévale, avec les troubadours et les poètes du spectacle Occitanima, les spectateurs ont pu goûter à différents rythmes qui les ont visiblement séduits... Une expérience à (re)vivre dès l'été prochain !

AMERICAN LEGENDS on Belle Isle



Quel musicien peut se targuer d'avoir joué avec Elvis Presley, Bob Dylan, Simon et Garfunkel, Johnny Cash et Johnny Hallyday ? Pas grand monde en fait... mis à part Charlie Mc Coy à l'harmonica. Cette légende vivante était là en personne, accompagnée de ses musiciens, pour enflammer le parc du château Laurens et lancer la 3^{ème} édition du Week-end Américain à Agde. Le lendemain, une autre pointure était présente, Chris Watson, lequel avec son énergie coutumière, a joué du piano avec les poings, avec les coudes et même avec les fesses, plongeant le public, venu très nombreux pour l'occasion, dans une véritable frénésie rock'n'roll. Mickaël Jones, le parrain de l'événement, l'a rejoint plus tard pour un "bœuf" improvisé sur scène. Musique donc mais aussi danse country, de nombreux stands dont un camp d'Indiens, des chariots tirés par des chevaux, des grillades de bisons... sans oublier bien sûr les fameux trikes (motos à trois roues) rutilants au soleil et la Torino rouge de Starsky et Hutch. On peut dire que ces 23 et 24 juin furent un week-end résolument étoilé, à l'image du drapeau américain ! Un rendez-vous organisé de mains de maîtres par Cheyenne Trike 34, le Comité des Fêtes d'Agde et Jean-Paul Cros pour la programmation musicale...



QUAND LE JAZZ est au château...

Quand, de sa voix chaude et sensuelle, légèrement rauque, Susana Sheiman a débuté son répertoire avec des standards d'Ella Fitzgerald, de Nancy Wilson ou encore d'Aretha Franklin mais aussi des chansons de sa composition, le public a littéralement retenu son souffle. Dans la douceur de cette belle soirée d'été, dans le cadre magnifique du parc du château Laurens, les mélomanes ont pu apprécier, en ce 7 juillet, la voix éblouissante de cette chanteuse espagnole de renommée internationale venue participer à la 11^{ème} édition de la Nuit du Jazz. Son sens du rythme ainsi que sa présence sur scène en compagnie de musiciens hors pair, a impressionné tout autant qu'envoûté l'assistance.

En deuxième partie de soirée, le Sammy Daussat Trio, accompagné d'un invité de prestige, le violoniste Costel Nitescu, a joué sur un rythme endiablé des standards du jazz manouche. La subtilité du phrasé et l'originalité des improvisations ont là aussi ravi tous les amateurs de jazz présents.



Bref, le pari est une nouvelle fois réussi pour l'association Jazzinade, organisatrice de l'événement ! L'ambiance et la qualité de la programmation de cette soirée font d'ailleurs que,

depuis 3 ans, l'association a véritablement trouvé son rythme en fidélisant 1 000 à 1 200 amoureux du jazz à chacune de ces éditions. Vivement la 12^{ème} !

LA FÊTE DES PÊCHEURS 2012 a été dédiée à Antoine Figueras

Les traditions sont solidement ancrées dans le cœur des Agathois. Elles s'expriment notamment à travers les fêtes et la Saint-Pierre, la traditionnelle Fête des Pêcheurs, avec son cortège de bateaux, en fait partie. Sardinade, bals, concerts, tournoi de joutes... se sont ainsi succédé durant tout le week-end du 6 au 8 juillet, avec en point d'orgue, la célébration du dimanche matin. Laquelle a commencé par une procession dans les rues du Cœur de Ville historique, avec en tête du cortège le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Premier Adjoint et Conseiller Général du Canton d'Agde Sébastien Frey, de nombreux élus agathois, ainsi que les représentants religieux, sans oublier les jouteurs, les Belles Agathoises, la nouvelle Miss Agathoise Nasthasya Assié et sa première dauphine, Maryne Bisson et bien sûr les pêcheurs et leurs familles. S'en est suivie une grand'messe à l'église Saint-Sever, célébrée par le père Yannick Casajus, qui recevait pour l'occasion l'Evêque de Montpellier, Monseigneur Pierre-Marie Carré. Puis, ce fut l'embarque-



ment des familles de marins à bord des chalutiers pour l'ultime hommage en mer... Une sortie marquée cette année par le souvenir d'Antoine Figueras, figure agathoise et pêcheur apprécié de tous, qui a été pendant plus de 25 ans le président du Comité des Fêtes de la St-Pierre et qui s'était éteint une semaine auparavant.

Christian Arnaud, son successeur depuis 9 ans à la tête du Comité, et Guy Mirette, premier Prud'homme d'Agde, ont ainsi jeté à la mer une gerbe de fleurs en son honneur. Un feu d'artifice, tiré en face de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde, a conclu cette belle fête...

Nuit des Arts De l'art de réussir sa soirée...

De l'orgue de barbarie pour commencer, puis du piano avec l'ancien professeur au conservatoire Philippe Seignez, de la peinture, de la sculpture, mais aussi des bijoux... ajoutez à cela la douceur d'une belle nuit d'été... La 6^{ème} édition de la Nuit des Arts, qui s'est tenue en ce 5 août place de la Marine, n'aura pas déçu les amateurs du genre, bien au contraire. Pour preuve, le public a été une fois de plus très nombreux au rendez-vous, ainsi qu'ont pu le constater Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture, et Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations, lors de l'ouverture de la manifestation en fin d'après-midi aux côtés du président de l'association "Quartier des Arts Place de la Marine" organisatrice de l'événement, Herman Van der Jagt. Et c'est jusque tard dans la nuit qu'artistes et visiteurs ont pu ainsi se rencontrer et échanger... De l'art de réussir sa soirée...



SIX NUITS THÉMATIQUES ! SINON RIEN !



La Nuit du Gospel a fait vibrer le Cœur de Ville

Samedi **21 juillet** dernier, les voix profondes et les chœurs étaient à l'honneur à l'occasion de la 3^{ème} édition de la Nuit du Gospel proposée en Cœur de Ville. Pour l'occasion, deux groupes se sont produits place Jean Jaurès et place de la Marine, redonnant vie à ce chant religieux aux confins du blues et de la soul. Si le groupe Gospel Audimat en a donné une interprétation feutrée et intimiste place Jean Jaurès, le Gospel Street a, quant à lui, joué une musique plus dynamique et communicative sur la place de la Marine. Deux ambiances différentes donc mais qui ont chacune trouvé leur public, venu nombreux participer à cette 3^{ème} édition.

Une soirée à la sauce écossaise pour la 7^{ème} Nuit Celtique

Cornemuses et autres instruments aux sonorités celtiques ont retenti tout au long de la soirée du **28 juillet** pour la 7^{ème} édition de la Nuit Celtique donnée en Cœur de Ville. Une fois encore, deux lieux : la place de la Marine et la place Jean Jaurès, et deux groupes : Foggy and Co et Cati and Me, qui ont permis au public d'apprécier pleinement cette musique folklorique qui mène tout droit au pays de la langue celtique. Place Jean-Jaurès, les spectateurs ont pu découvrir les *"quatre musiciens, huit oreilles et plus encore d'instruments"*, comme se définissent eux-mêmes les membres du groupe Foggy and Co. Une énergie unique se dégage de ces musiciens issus de cultures musicales très différentes. Place de la Marine, c'est le duo franco-écossais Cati and Me qui a conquis le cœur du public en levant l'ancre pour les Iles Shetland, afin de mieux proposer des polkas enlevées et des chansons tour à tour festives et poignantes. Bref, une soirée à l'écossaise des plus réussies, où plus d'un spectateur a tapé du pied au rythme des cornemuses.



Toutes les nuances du Flamenco

Après le succès des premières éditions de la Nuit du Flamenco, c'est à un événement ayant évolué et désormais appelé "Nuit de la Rumba Flamenca" que le public est venu assister en nombre le samedi **4 août** sur les places Jean Jaurès et du Jeu de Ballon.

Au-delà de la danse gipsy, toujours très présente, notamment avec le groupe Estrella Flamenca, cette édition 2012 a été marquée par une dimension musicale plus affirmée. Ainsi, si la première partie a été plutôt traditionnelle avec le groupe Ricao, qui a enchanté les oreilles de tous les spectateurs présents, aficionados comme néophytes, en proposant un large éventail de sonorités allant du tonique à l'envoûtant, un autre genre musical était à découvrir sur la place du Jeu de Ballon avec Gipsy Soy. Plus mélancolique, mais tout aussi rythmé, c'est là que les sons de la rumba ont rencontré ceux du flamenco, devant un public toujours aussi nombreux. Bref, une nuit de fête, de partage et de rencontres, qui a su trouver son public, avec toujours son lot de nouveautés à découvrir que ce soit en matière de danse ou de musique.



Accords parfaits pour la 7^{ème} Nuit de la Guitare

La 7^{ème} édition de la Nuit de la Guitare s'est tenue le samedi **11 août** dans le Cœur de Ville d'Agde. Du côté de la place Jean Jaurès, la tendance était plutôt hard rock avec Gno et Christophe Godin, deux virtuoses qui se sont amusés à tirer des sons saturés et puissants de leurs "grattes" dans un rythme effréné. De l'autre côté, place de la Marine, le groupe de Jean-Marc Floury a entraîné le public dans des morceaux plutôt blues et jazzy. Deux mondes opposés, pour une même nuit, qui ont enchanté les amateurs venus particulièrement nombreux les écouter.



Du blues et encore du blues pour cette 2^{ème} édition



Nouveau succès pour la Nuit du Blues qui, pour sa 2^{ème} édition, le samedi **18 août**, a rassemblé de nombreux spectateurs dans le centre ville d'Agde. Deux groupes étaient au programme, Brittany Blues Band place Jean Jaurès et Hobo Blues place de la Marine. Le premier a joué un blues plutôt orienté rock, avec des reprises de Lenny Kravitz ou de Led Zeppelin tandis que le second se voulait plus proche de Janis Joplin, avec sa chanteuse dont la voix a enchanté le public. Au final, une édition réussie, qui a joué sur deux ambiances différentes, mais qui toutes deux ont su magnifier la puissance du blues.



Une nuit au rythme du tango

Le tango n'a pas de frontières et samedi **25 août** dernier, il a posé ses valises, le temps d'une soirée, sur la place Jean Jaurès d'Agde. Une soirée rythmée par ces sons envoûtants venus d'Amérique du Sud et qui a débuté par une initiation durant laquelle curieux et débutants ont pu apprendre quelques pas de tango, guidés par Lory Pérez, danseuse et professeur confirmée d'Agde. Les amateurs ont ensuite pu s'échauffer avec le concert du trio EntreCordes et s'inspirer des démonstrations de danseurs confirmés comme Virginia et Cesar Agazzi, venus tout droit de Buenos Aires pour l'occasion ! La soirée s'est poursuivie par un bal animé par le DJ Alain Gely, où sensualité et passion ont guidé les pas des danseurs jusque tard dans la nuit...



CONFETTIS à GOGO pour le Corso nocturne

Comme chaque année, le Comité des Fêtes d'Agde avait rassemblé tout son petit monde des mois avant l'été pour préparer l'un des clous de la saison, le Corso Fleuri. Cette année, l'inspiration des chars est venue des dessins animés et autres films d'animation pour enfants et c'est ainsi qu'on a pu voir défiler "Arthur et les Minimoys", Baloo et Mowgli du "Livre de la Jungle", ou encore le joyeux quatuor de "Madagascar", Buzz et Woody de "Toy Story", "La Princesse et la Grenouille" et la belle Pocahontas. Entre chacun des chars, des peñas assuraient l'ambiance, marquant une pause entre deux batailles de confettis dans les rues du Cœur de Ville.

Bref, un succès qui ne se dément pas pour le Corso Fleuri, à en juger par le nombre de petits et de grands l'attendant tout au long du parcours et par la montagne de confettis déversée à chacun de ses passages...



UN TORRENT d'émotions



Le célèbre ténor agathois Jean-Pierre Torrent a conquis une fois de plus le public cet été, lors du récital qu'il a proposé le 24 août sur les marches du parvis de la Maison du Cœur de Ville. Après avoir ouvert la saison estivale lors de la 2^{ème} édition des soirées "Musique, Vin et Patrimoine", le 9 juillet, Jean-Pierre Torrent l'a donc refermée avec ce deuxième rendez-vous au cœur de la cité historique. Un récital mêlant, comme il sait si bien le proposer, sa voix aux instruments de musique et à la danse. Accompagné par Jeannine Ferrer au clavier, Françoise Omarini au piano et Guy Rançon au saxo et à la flûte, ainsi que par deux danseuses du Ballet El Sol, avec qui il a échangé quelques pas, Jean-Pierre Torrent a tour à tour proposé au public, ravi, des extraits d'opérettes célèbres, "La Belle de Cadix" de Luis Mariano, "Le Prince



de Madrid" et "Andalousie", mais aussi des chansons de crooner à l'image de "Stranger in the night" et "My way".

un été résolument sportif



Trophée du Languedoc

Evangelisti signe sa troisième victoire en terre agathoise

Comme il est de tradition chaque premier dimanche d'août, Agde a accueilli, sur le plan d'eau de la Cathédrale Saint-Etienne, le très attendu Trophée du Languedoc. Ce rendez-vous annuel, organisé pour la 92^{ème} fois par la Société Nautique des Jouteurs Agathois (SNJA), est devenu au fil des ans l'un des points culminants puis LE point culminant de la saison de joutes en Agde.

Après le traditionnel défilé des jouteurs dans les rues du Cœur de Ville, accompagnés des Belles Agathoises, les 71 prétendants au titre suprême, venus de toutes les sociétés de joutes de la région, sont montés tour à tour sur la tintaine. Peu à peu, et au fil des rencontres, une première sélection s'est opérée, au terme de laquelle seuls 8 qualifiés ont été retenus pour le second tour.

Bien sûr, il y a, chaque année (et cette session 2012 n'a pas fait exception à la règle), les préférés du public, les "stars" et les indétrônables, à l'image d'Aurélien Evangelisti (de la Jeune Lance Sportive de Sète), qui était "l'homme à abattre". Et le fait est que le joueur a su rester bien droit sur la tintaine jusqu'aux demi-finales, lesquelles ont vu s'affronter Cédric Augé (de la Jeune Lance Sportive Mézoise), David Gras (de la Jeune

Lance Sportive de Sète), David April (de la Lance sportive Palavasienne) et l'indéboulonnable Evangelisti. Quelques lances brisées plus tard, à l'heure de la finale, c'est Cédric Augé qui s'est retrouvé face au Sétois, lequel a très vite montré sa supériorité, puisque son adversaire mézois s'est incliné dès la première passe.

C'est donc la troisième fois que "l'homme à abattre" sort vainqueur de ce Trophée. Lors de la remise des prix, qui s'est tenue en Maison du Cœur de Ville et en présence notamment d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports et de Robert Bancelhon, Président de la Ligue Languedoc Roussillon de Joutes, le Président de la SNJA, Hubert Montels, a tenu à remercier l'ensemble des participants ainsi que tous ceux qui ont rendu ce trophée possible. Il en a profité pour annoncer la volonté

du club d'organiser de grands événements sur la ville d'Agde, à l'instar des Championnats et de la Coupe de France de Joutes ainsi que le Championnat de Rame Traditionnelle, et ce afin de marquer dignement le 110^{ème} anniversaire de la société. Il a ensuite laissé la parole à l' élu aux Sports, qui a donné un coup de chapeau à la SNJA. *"Le Trophée du Languedoc a tenu cette année encore toutes ses promesses, avec une organisation sans faille, avec un public chaleureux et enthousiaste, avec des musiciens de Peña dynamiques, avec un jury qui a fait son travail malgré quelques contestations, et surtout avec la participation de jouteurs qui se sont donnés à fond. C'est pour toutes ces raisons que nous avons assisté à un très beau tournoi, tournoi qui s'est déroulé qui plus est dans un esprit sportif que je ne peux que saluer"*.



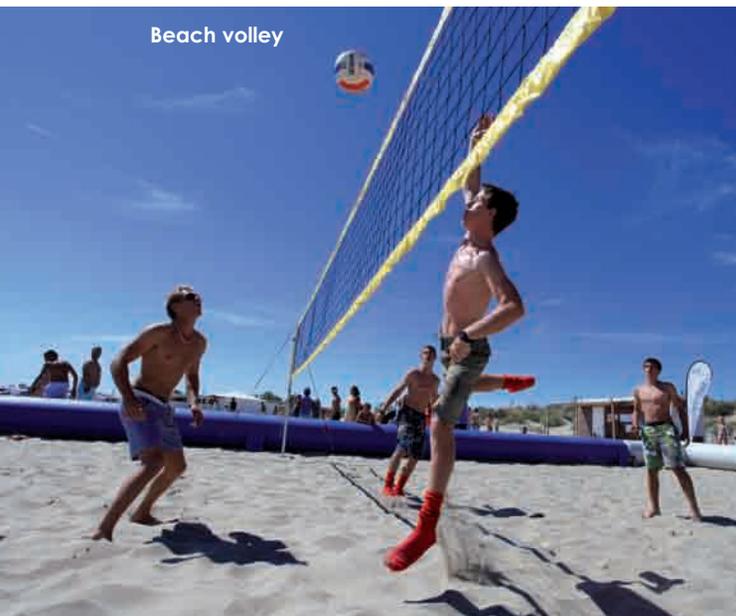
Des vibrations sportives on the beach...

C haleur, sueur, acrobaties, émotions... Cet été encore, les plages ont vibré autour des nombreuses activités sportives organisées quotidiennement par le Département des Sports. Ces animations, plébiscitées par les vacanciers, étaient complétées par des tournois en partenariat avec Hérault Sport Montpellier. Au programme : du sand ball, du tambourin, du beach soccer, mais aussi du tennis ballon, du rugby et du beach volley. La structure gonflable acquise l'an passé par la Ville a permis d'accueillir efficacement les différents tournois proposés, en apportant notamment davantage de confort aux usagers. A noter, une première pour un sport

plutôt sympa et insolite sur la plage : la découverte ludique du judo sur le Front de Mer du Grau d'Agde. Organisée par la Fédération Française de Judo, avant le grand rendez-vous des Jeux Olympiques, elle a permis à plus de 230 enfants de venir tester les tatamis avec l'équipe du Judo Club Agathois et un invité surprise, l'ex-Agathois Mathias Chauvet, Vice-Champion d'Europe par équipe dans la catégorie des moins de 60 kg. Une autre ambiance mais tout aussi "caliente", a également fait des émules : c'est la salsa, qui a fait exploser les compteurs en termes de fréquentation que ce soit sur la plage Richelieu, au Grau d'Agde, sur la place des Mûriers ou encore au Centre Aquatique... Uno, dos, tres...



Sandball



Beach volley



Beach rugby



Salsa beach



La structure gonflable des Sports



Le beach tambourin, un sport au fort accent languedocien

Pour la troisième année consécutive, le Comité Départemental de l'Hérault de Jeu de Balle au Tambourin a renouvelé l'expérience de la pratique de cette discipline sur la plage. Nouvelle variante de sa version classique, le beach tambourin a ainsi animé le littoral agathois le temps d'une journée.

Profitant des nouveaux équipements du Département des Sports, les animateurs ont proposé à la fois des initiations pour tous, des tournois d'exhibition opposant les clubs du département mais également un tournoi à destination des débutants et des vacanciers désireux de découvrir sur leur lieu de séjour un sport résolument languedocien !

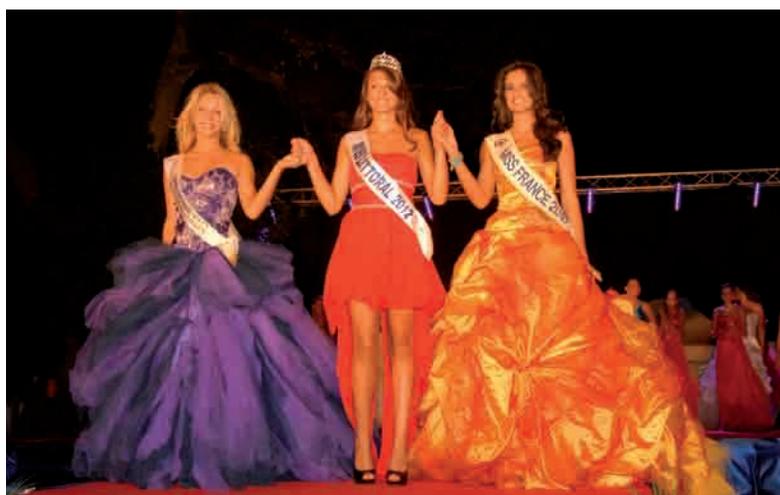
Beach tambourin

Le CAP D'AGDE à l'heure d'été



une Décennie pour la "Solex Cap" !

A quoi reconnaît-on un membre de la Solex Cap ? A son deux roues bien sûr, mais aussi à son tee-shirt rose et à sa bonne humeur ! Le week-end des 23 et 24 juin, pour la 10^{ème} année de la Solex Cap, quelque 70 participants ont investi les rues agathoises dans une ambiance conviviale et enjouée, pour faire honneur au mythique 2 roues, qui connut son heure de gloire des années 60 aux années 80. A travers un parcours qui les a vus emprunter successivement le Village Naturiste, le Cœur de Ville, le Grau d'Agde et enfin le Cap d'Agde, ils ont circulé, à leur vitesse, sous les applaudissements de la foule et autres klaxons. Enfin, comme chaque année, la solidarité a été au rendez-vous, puisque la recette de la macaronade géante proposée au Camping Oltra a été reversée à la Croix-Rouge. Quand la passion devient solidaire, tel est le credo de ces passionnés qui, depuis une décennie maintenant, animent gaiement le début de la saison estivale agathoise et nous font voir la vie en rose...



Miss Littoral Amandine Azémar remporte tous les suffrages

C'est dans le magnifique cadre du parc du château Laurens, brillamment éclairé, qu'a pris place, vendredi 20 juillet dernier, l'élection de Miss Littoral, préalable au concours - et peut-être au titre - de Miss Languedoc, puis de Miss France.

Le jury était composé de nombreuses personnalités parmi lesquelles André Tobena, Adjoint au Maire délégué aux Sports, Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et des Animations, Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale ou encore Claude Goudard, Directeur du Golf du Cap d'Agde et Brigitte Juana ainsi que Thierry Mazza, du Comité Miss France. La palme de la personnalité du jury la plus populaire - et sans aucun doute la plus ravissante - est revenue à Miss France 2010, Malika Ménard, qui, lors de l'entracte, a été assaillie de fans venus lui demander des autographes, jeu auquel la jeune femme s'est prêtée avec grâce et sourires.

Au cours de la soirée, les prétendantes au titre ont défilé dans différentes tenues avant qu'un spectacle mêlant chant, danses et cabaret puisse donner le temps au jury de délibérer. Au moment du verdict, force fut de constater que les Agathoises étaient bien représentées puisque deux d'entre-elles occupent les deux premières places de la compétition. En effet, c'est Amandine Azémar, 20 ans, qui a reçu le titre de Miss Littoral devant Beverly Guilhem, 19 ans, et Charline Dejean, 23 ans, respectivement première et deuxième Dauphines.



LE GRAU D'AGDE

rend un double hommage aux gens de mer

C'est un double hommage aux gens de mer qui a été rendu fin juin au Grau d'Agde. A commencer par la célébration des 60 ans de l'AMMAC Agde (Association des Marins et Marins Anciens Combattants), et celle des 10 ans du jumelage de la section agathoise avec celle de Moyeuve-Grande samedi 23 juin. Ce premier hommage aux marins disparus s'est concrétisé par deux dépôts de gerbes l'un à la Grande Conque, au pied de la stèle du Débarquement en Provence en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint



au Maire et Conseiller Général, de Bernard Fournier, Président de l'AMMAC d'Agde, de Rémy Glomot, Conseiller Municipal en charge des Associations patriotiques, d'Armand Dal-Céro, Président de l'AMMAC de Moyeuve-Grande, du Bagad du Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier et des porte-drapeaux. Le second a eu lieu en mer après une parade en musique sur les quais du Cap d'Agde.

Le lendemain, dimanche 24 juin, les adhérents de l'AMMAC et le Bagad ont rejoint le Grau d'Agde pour la traditionnelle Fête de la Mer, organisée par le Comité des Fêtes du Grau d'Agde. Comme il est de tradition, c'est par une messe célébrée par le Père Yannick Casajus, en présence du Maire Gilles D'Ettore, d'une partie du Conseil Municipal ainsi que des Belles Agathoises, que la cérémonie a commencé. Au sortir de la cérémonie religieuse, un long cortège s'est formé, traversant le centre du village jusqu'au bout de la jetée, d'où ont été lancées des couronnes de fleurs en hommage aux marins disparus. Au retour, le Bagad a une fois de plus enchanté les spectateurs avant que la fête ne commence véritablement avec toutes sortes d'animations que le Comité des Fêtes graulens avait mis en place sur le Front de Mer.



LIRE ET BOUGER À LA PLAGE a fait le plein de vacanciers



Du 6 juillet au 25 août, et pour la troisième fois, la cabane Lire et Bouger s'est installée sur la plage du Mail de Rochelongue. Et comme l'an passé, c'est un bilan positif qu'a dressé le Département Culture une fois la dernière page tournée. Si en 2011, ils avaient été 8075 visiteurs à pousser la porte de la cabane, cet été, ils ont été pas moins de 8972 à venir profiter des services et animations proposés conjointement par la Médiathèque Maison des Savoirs et le Département des Sports sur les 50,5 jours d'ouverture soit une fréquentation en hausse de 23,6 %. Preuve que livres et ballons peuvent faire bon ménage...

Cette année encore, le public est resté très familial, avec une assez bonne répartition entre adultes (54,4%) et enfants (45,6%). S'il est en très grande majorité estivant et hors département, il est à noter une fréquentation accrue du public agathois. Quant aux documents vedettes, ce sont, sans surprise, les quotidiens et revues, suivis des BD-Mangas, puis des documentaires adultes (tous thèmes confondus). Le public semble très satisfait du concept et du service offert, à tel point que près de la moitié des personnes interrogées avoue être venue tous les jours ! Rien d'étonnant donc si la remarque unanimement formulée a été : "pourvu que vous soyez là l'année prochaine" !

Après un festival de feux d'artifice, ce fut à Brescou de s'illuminer

Après avoir vécu cinq soirées au rythme d'un feu d'artifice par quartier en juillet, c'est vers Brescou, seule île du Languedoc Roussillon, et son fort érigé en 1586, que le public a tourné les yeux en cette nuit du 3 août. Ce traditionnel spectacle pyrotechnique, dont c'était cette année la 10^{ème} édition, a pour but de mettre en lumière la qualité architecturale de cette ancienne prison installée sur la partie immergée d'un ancien volcan sous-marin, au large du Cap d'Agde. Depuis plusieurs années, et pour des raisons de fragilité du site, qui est classé Monument Historique, les plus grosses pièces composant ce feu d'artifice sont tirées depuis l'Avant-Port. Ainsi, en cette douce nuit du 3 août, le Cap d'Agde et son îlot rocheux se sont répondu le temps d'une soirée à coup de belles bleues, de belles rouges et de belles vertes avant un final explosif et multicolore. Le public, nombreux massé depuis les falaises de la Grande Conque jusqu'aux plages du Mail de Rochelongue, voire installé au large dans les multiples embarcations, n'en a pas perdu une miette. Du grand spectacle, comme on les aime.



Krystel Defloris
élue "Miss Beauté Cap d'Agde"



Elles étaient 13 à postuler au titre de "Miss Beauté Cap d'Agde" 2012, concours qui avait pris place en ce 1^{er} août au Mail de Rochelongue.

Les jeunes filles ont défilé, comme il se doit, dans différentes tenues avant que Paul-Eric Laurès, le Monsieur Loyal de la soirée, ne leur pose quelques questions afin que les jurés, parmi lesquels le Conseiller Municipal en charge des Festivités et des Animations Gaby Ruiz et les Conseillères Municipales Marie-Hélène Mattia et Florence Denestebe, puissent apprécier que ces jeunes demoiselles à la plastique irréprochable aient aussi une tête bien faite.

C'est devant une foule compacte que les résultats ont ensuite été proclamés. L'écharpe de Miss a été remise à la prétendante n°13 (un chiffre qui lui a porté chance), Krystel Defloris. Agée de 25 ans, la jeune femme est agent de la SNCF et travaille dans la région d'Ivry sur Seine. Ses deux dauphines sont Cécile Defranq, 23 ans, originaire de Lille et Cindy Berry, 18 ans ce jour-là et originaire de Bourgogne.

Les trois gagnantes ont été couvertes de cadeaux, parmi lesquels des entrées pour un parc aquatique du Cap d'Agde, des bons d'achats pour des vêtements et des accessoires, un vol en petit avion avec l'aéroclub de Béziers-Cap d'Agde et un séjour pour 4 personnes dans une résidence.

Fête de La mer au Cap d'Agde



Ultime hommage de l'année aux marins disparus

Le week-end des 28 et 29 juillet

aura été l'occasion de célébrer, dans le respect des traditions, la mer et les marins disparus. Après Agde et le Grau d'Agde, ce fut donc au tour du Cap d'Agde d'être à la fête. Les festivités ont démarré par un tournoi régional de joutes réunissant de nombreux compétiteurs dans la catégorie "Juniors". C'est après une déambulation en fanfare sur le quai d'honneur récemment rénové, que les hostilités ont commencé pour se terminer tard dans la soirée sous le regard curieux de nombreux badauds, venus admirer la dextérité de la jeune génération lors de ce "Challenge" dédié à "Patrice Mathieu".

Les festivités se sont poursuivies le lendemain matin par la traditionnelle messe en l'honneur des marins disparus. En préambule au bénédicité, un cortège dont faisaient partie le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général Sébastien Frey, les Belles Agathoises et les corps constitués s'est rendu sur le quai Beaupré, lieu de cette belle messe en plein air. C'est devant plus de 300 personnes que l'office religieux a été célébré par le Père Yannick Casajus qui a profité de l'occasion pour rappeler notre simple condition d'homme ainsi que notre devoir de respect et de protection envers la nature. S'en est suivie une sortie en mer à laquelle ont participé de nombreux bateaux pour un dernier recueillement qui s'est soldé, après avoir lancé dans l'eau de grandes gerbes de fleurs, par une ultime ronde.





Cox de 1954 avec climatisation mécanique



En ce 9 septembre, Noël Lavoir, fondateur et président de l'association "Cox toujours" depuis 1993, était ravi. Il faut dire qu'il y avait de quoi. Ce sont en effet pas moins de **730 coccinelles** qui sont venues des quatre coins de l'Europe participer, les 8 et 9 septembre, au meeting Cox du Cap d'Agde.



LES COX, 20 ans déjà !

Le meeting Cox est aujourd'hui "devenu le 2^{ème} plus grand rassemblement français du genre. Pour l'anecdote, il s'agissait au départ d'un défi lancé à l'occasion des Jeux Méditerranéens. En 15 jours, nous avons réussi à rassembler 40 VW et en septembre, avait lieu le premier rassemblement avec 80 véhicules". Pour le 20^{ème} anniversaire de cet événement qui met à l'honneur la fameuse "voiture du peuple" conçue par Ferdinand Porsche un peu avant la deuxième Guerre Mondiale, ce fut en tout cas un beau rassemblement avec des voitures d'exception. Comme ce modèle de 1945, équipé d'une carrosserie de Coccinelle mais d'un châssis de "Kübelwagen" (l'équivalent de la jeep en allemand) et de pneumatiques tout-terrain. Ou cet autre modèle de 1954 split (avec un pare-brise non pas bombé mais plat) doté d'une incroyable climatisation extérieure mécanique. Ou encore cette magnifique Cox de plage, avec un intérieur tout en osier, ce modèle Type 14 de 1957 restauré en Californie et celui de

1963 avec pas moins de 180 CV sous le capot ! Le célèbre Combi était lui aussi représenté par un superbe modèle de 1961 double cabines, 6 places, pick-up et galerie pour mettre une planche de surf mais aussi pare-brise split safari, vous savez celui qui s'ouvre par devant pour avoir une aération directe ! Bref, que du beau monde, comme l'a constaté le Maire Gilles D'Ettore, lors de la remise de prix du concours "de beauté" organisé pour l'occasion. Au-delà, les organisateurs avaient prévu animations, concerts, feu d'artifice sans oublier une grosse tombola. Le prix attendu par tous les passionnés était, excusez du peu, un voyage tous frais payés au musée Volkswagen à Wolfsburg (en Allemagne !). Noël a été quant à lui remercié par une belle planche de surf sculptée... Cox pour toujours !



Combi avec pare-brise safari

Brescoudos Bike Week 2012

Dernier tour de roue le 2 septembre...



Comme chaque année à la même période, le bruit si reconnaissable des moteurs de Harley-Davidson et autres Goldwing a retenti sur les routes de la région agathoise à l'occasion



du 24^{ème} rassemblement des Brescoudos. Un rassemblement qui a de plus en plus d'adeptes. Comme l'a fait remarquer Paul-Eric Laurès, participant de la première heure et animateur officiel de cette "Bike Week", "la famille des motos présentes s'est considérablement agrandie". Après avoir parcouru près de 1 000 km, au fil des balades et des animations proposées (et qui restent le point fort de cette manifestation car elles permettent de découvrir les merveilles de notre région), tous les bikers se sont retrouvés le dimanche matin sur l'île des Loisirs pour l'incontournable bénédiction. En effet, si ce sont 1 500 personnes qui s'étaient inscrites pour participer à cette semaine, ce sont près de 5 000 accompagnants qui se sont pressés en ce matin du 2 septembre au pied de la tribune, sur laquelle ont officié le Père Gilbert et le Père Yannick Casajus. Mais avant que le Père Gilbert ne bénisse la foule, le Sous-Préfet Nicolas de Maistre a déclaré, pour sa première participation, son satisfecit face à la "droiture de l'organisation des Brescoudos qui n'empêche pas l'esprit festif d'être omniprésent". Ce à quoi, le Maire Gilles D'Ettore a ajouté que "nous sommes tous très vigilants pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles. On le doit à tous ceux qui organisent ce beau rassemblement".

Une Cox primée datant de 1963



Un modèle peace and love de combi



Une Cox de plage avec intérieur en osier



Le plus beau cabriolet de l'édition



Un modèle Type 14 de 1957

RECORD D'AFFLUENCE pour la 5^{ème} Grande Braderie



"De bonnes affaires à faire !", tel était le mot d'ordre en cette fin de saison estivale à l'occasion de la Grande Braderie,

qui s'est tenue lors du week-end des 8 et 9 septembre sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde. Il suffisait d'observer les nombreux sacs roses à l'effigie de la Grande Braderie au bout des bras pour constater le succès de ces deux journées entièrement dédiées au shopping et qui ont été cette année accompagnées d'une nocturne, pour le plus grand plaisir des "serial shopper".

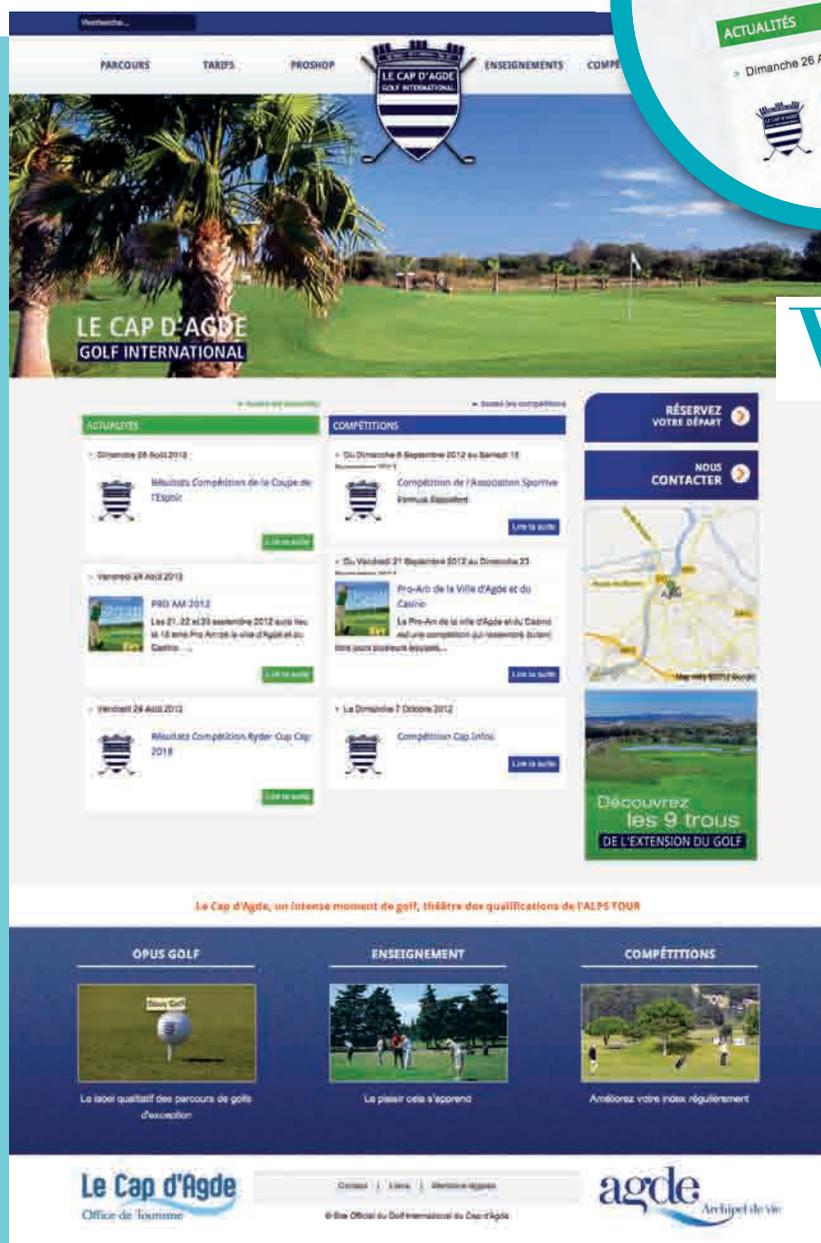
C'est sur la place Gérard Denestèbe qu'a eu lieu, le samedi, le lancement de cette 5^{ème} édition, organisée par l'Association des Commerçants du Centre-Port (ADEC). Pour l'occasion, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de nombreux élus dont les Conseillers Municipaux Gaby Ruiz, délégué aux Festivités et aux Animations et Muriel Bechaux en charge des Relations avec les Administrés du Cap d'Agde, ainsi que la très jolie Miss Littoral 2012, Amandine Azémar, avaient pris place aux côtés de Hugues Brisson, le Président de l'ADEC.



Ce dernier s'est dit "ravi de voir l'ampleur que la Braderie a prise en seulement cinq éditions. De nombreux commerçants sont présents tout au long des quais depuis la rue de la Hune jusqu'à la place du Globe". Il a enfin remercié la Ville ainsi que l'Office de Tourisme pour leur soutien.

Le Maire a pris ensuite la parole pour déclarer "officiellement ouverte cette nouvelle édition de la Grande Braderie qui connaît chaque année un succès grandissant et ce, grâce aux efforts conjugués et à l'organisation hors pair des nombreux acteurs locaux, commerçants et institutionnels".

Le site internet DU GOLF a fait peau neuve



Www.golfcapdagde.com, c'est désormais l'adresse du site internet du Golf du Cap d'Agde, qui a été mis en ligne le 1^{er} juillet dernier. Faisant la part belle à de superbes photos en page d'accueil, il se décompose en 6 onglets qui sont : les parcours, les tarifs, le proshop (autrement dit la boutique), les enseignements, les compétitions et les actualités. Vous pourrez, entre autres, apprécier une modélisation en 3D de tous les trous qui composent les deux parcours du Golf, à savoir le 18 trous et le compact. Au niveau des nouveautés, vous avez désormais la possibilité de réserver votre départ en ligne, en choisissant le nombre de personnes prenant le départ et l'horaire auquel vous souhaitez débuter votre partie. Vous pouvez aussi vous inscrire aux différentes compétitions en ligne, et avoir accès à tous les résultats. Et pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un stage, le nouveau site internet permet de se préinscrire aux différentes sessions. A noter enfin qu'il est possible d'y découvrir le futur parcours de 9 trous du Golf, dont les travaux ont été engagés le 15 octobre. Dorénavant, la petite balle blanche se joue donc aussi en ligne, sur : www.golfcapdagde.com

côté statistiques...

Depuis son ouverture le 1^{er} juillet 2012, le site a déjà comptabilisé plus de **5 500 visites**, dont **3 100 visiteurs uniques** et un total de **22 000 pages vues**. A noter également : le nouveau site a attiré **25 % de clientèle étrangère**.

PREMIER CHAMPIONNAT DU MONDE D'OFNI

La famille Galy décroche la Passoire d'Or



////////////////////
"Des **Objets Flottants**
Non Identifiés auraient
été aperçus par
des **milliers** de personnes
évoluant sur le **lagon**
d'Aqualand dimanche
12 août 2012,
vers 18h00"...

////////////////////

Si les premiers OFNI ont été officiellement remarqués le 14 août 1976 au Cap d'Agde, depuis deux ans, un véritable pèlerinage a lieu pour tenter d'apercevoir ces Objets Flottants, qui reviendraient chaque année à la même période sur les lieux de leur première apparition.

Selon les premiers témoignages recueillis, une douzaine de ces Objets singuliers se serait livrée à une course sans pitié orchestrée par un certain Grand Schtroumpf. Une coutume locale semble-t-il, au cours de laquelle œufs, tomates, farine, sardines, bombes à eau et autres noms "d'oiseaux" auraient été échangés par les différents équipages.

Le vainqueur de cette drôle de compétition serait la famille Galy, tractée par une roue à aube. Le deuxième équipage serait un drôle de sous-marin estampillé "Sodéal" et se propulsant à l'aide de bicyclettes.

La Passoire de Bronze aurait été attribuée à l'équipage musclé du Comité des Fêtes tandis qu'une autre équipe, toute de rose vêtue et répondant au nom de "Solex Cap", aurait été élue la plus folklorique. De petits hommes et femmes bleus se prétendant de l'Office de Tourisme auraient gagné quant à eux la Passoire d'Or de l'originalité, alors que le "requin Artaud" aurait remporté le trophée du plus gros tricheur pour avoir volontairement oublié une bouée et que la "Peau Lisse" aurait fait main basse sur la cuillère de bois de la compétition. Enfin les "Cap à Nanas", avec leurs cheveux pailletés d'or, auraient fini à l'eau pour tracter leur objet flottant et décroché le Grand Prix de l'élégance. Une édition 2012 à l'organisation de laquelle s'est attelé, en digne fils de son père, fondateur de la manifestation, Didier Denestèbe, et ce aux côtés de l'Office de Tourisme.



Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations, a remis leur trophée aux "Cap à Nanas".



Le "requin" Artaud ravi de son prix



La "Peau lisse", cuillère de bois de la compétition

Les vainqueurs 2012, la famille Galy, laissent éclater leur joie, aux côtés du Maire Gilles D'Ettore



Les "Schtroumpfs" de l'Office de Tourisme, champions de l'originalité



La plus folklorique, l'équipe de la Solex Cap



L'OFNI du Comité des Fêtes



L'équipage de la famille Galy à l'œuvre



Les "Cap à Nanas" se sont jetées à l'eau



Bataille déclarée entre OFNI

LES arènes

en mode humour

“Les Chevaliers du Fiel” sont vraiment “ouf” !

Le **23 juillet**, les Chevaliers du Fiel sont partis en croisade aux Arènes du Cap d'Agde, où ils ont présenté leur “Best ouf”, autrement dit “fou” en verlan. Au programme, une plongée dans les meilleurs sketches du duo qui, depuis plus de 20 ans maintenant, propage son humour ravageur sur les planches françaises. Alternant chansons parodiques et petites scènes de la vie de tous les jours, mais vues de manière complètement décalée, les Chevaliers du Fiel ont rencontré un fort succès dans des Arènes, qui avaient fait salle comble pour l'occasion.



Vincent Moscato un sacré “chaud man”

Vendredi **27 juillet** dernier, c'est Vincent Moscato qui prenait place sur les planches, pour présenter son “one man chaud”. Ancien rugby-man international, l'ex-pilier s'est reconverti, avec raison et à succès, dans les one man show et dans la radio, puisqu'il anime une émission sportive sur RMC.

Au Cap d'Agde, avec sa verve toute personnelle qui sent bon les troisièmes mi-temps, il a raconté sa vie de joueur de rugby, ses frasques, les ambiances des vestiaires, sans oublier de tirer à boulets rouges sur de nombreux acteurs du sport français. Avec un humour corrosif et un franc-parler qui a fait mouche, Vincent Moscato a conquis ce soir-là le public des Arènes, qui a apprécié le spectacle pour le moins énergique de ce “chaud man”.

d epuis une décennie, les Arènes du Cap d'Agde jouent la carte de la **diversité** et cela marche ! La preuve, chaque soir, le public est nombreux à venir assister aux spectacles proposés au cœur de cet écrin de verdure, où ont pris place les Arènes à la fin des années 70. Que ce soit la carte de la **tradition** avec les toros piscines, la carte du **dépaysement** avec les spectacles équestres, la carte de la **nostalgie** avec des concerts rendant hommage à une époque ou à un talent de la chanson française ou internationale, ou enfin la carte de l'**humour** avec la venue d'artistes prestigieux qu'on ne présente plus ou qui font partie de la génération montante, la programmation a été **éclectique** et **variée**, de quoi satisfaire tous les goûts. Et avec plus de 25 000 entrées rien que pour les toros piscines, on peut dire que cet été encore, les Arènes ont su tirer leur épingle du jeu, en dépit de la multiplicité des animations proposées aux quatre coins de la commune.

Retour sur une belle saison...





Cap sur Marseille avec Patrick **Bosso** !

Non, il ne s'agissait pas de l'OM, quoique... En ce **1^{er} août**, l'humoriste Patrick Bosso a proposé une soirée 100 % marseillaise aux spectateurs venus le voir aux Arènes du Cap d'Agde. De l'OM, il a été bien sûr question, mais pas seulement. Bosso a aussi évoqué tous les travers de la cité phocéenne, depuis l'arrivée des Grecs en passant par l'enrichissement de la ville suite aux émigrations successives, le melting-pot marseillais, la pauvreté, les fainéants, la violence, la mer turquoise, les cités, les clichés, les braves gens, les hommes et femmes politiques, jusqu'à la religion, sans oublier les calanques et les travailleurs.

Autant d'occasions de rire, mais aussi de faire passer des messages de tolérance. Bosso est Marseillais et il en est fier, tout en sachant garder un œil critique humoristique. Et pour commencer le show, il a d'ailleurs levé son verre de boisson anisée* à la santé de sa ville... Tout un symbole...

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

Patrick Sébastien, l'homme aux **mille** et un visages

Star du petit écran, animateur de célèbres émissions de télévision depuis de longues années, le visage et la voix de Patrick Sébastien sont bien inscrits dans la mémoire du public français. Pourtant, le mercredi **8 août**, aux Arènes du Cap d'Agde, l'animateur a décidé de changer plusieurs fois de voix et de visage, lors de son spectacle intitulé "Imitations et Confidences". Lors de ce show, il est revenu à ses premiers amours, à savoir l'imitation, le tout accompagné par un groupe de 5 musiciens. Entre sketches et interludes musicaux, il s'est mis dans la peau de plusieurs personnages, passant allégrement de Fabrice Luchini à Serge Gainsbourg, sans oublier Hugues Aufray ou encore Serge Lama. Grâce à sa vaste galerie de personnages, Patrick Sébastien en a profité pour se livrer sur sa vie, sur le monde du show business, et sur l'actualité, avec un œil à la fois humoristique et critique. Accueilli comme il se doit par le très nombreux public des Arènes, l'artiste a livré un show haut en couleur, qui restera gravé comme l'un des grands moments de cette saison estivale 2012.



Olivier de Benoist, un **humour** à “très haut débit”

Dernier humoriste à se produire cet été sur la scène des Arènes du Cap d'Agde, Olivier de Benoist est venu présenter, samedi **11 août**, son spectacle “Très haut débit”, devant un public nombreux. Il faut dire qu'Olivier de Benoist est célèbre pour avoir participé à l'émission “On ne demande qu'à en rire”, présentée par Laurent Ruquier, qui permet à de jeunes humoristes de se faire un nom. Les passages répétés de celui que l'on surnomme “ODB” ont été fortement remarqués, tout comme celui aux Arènes. L'humoriste en a d'ailleurs profité pour défendre sa cause la plus chère, celle des hommes opprésés par la dictature des femmes. Rapports dans les couples, vie de tous les jours, amour... tous les sujets ont été passés en revue, sous la plume acérée d'Olivier de Benoist. Une belle conclusion pour cette saison humoristique 2012 dans les Arènes capagathoises.



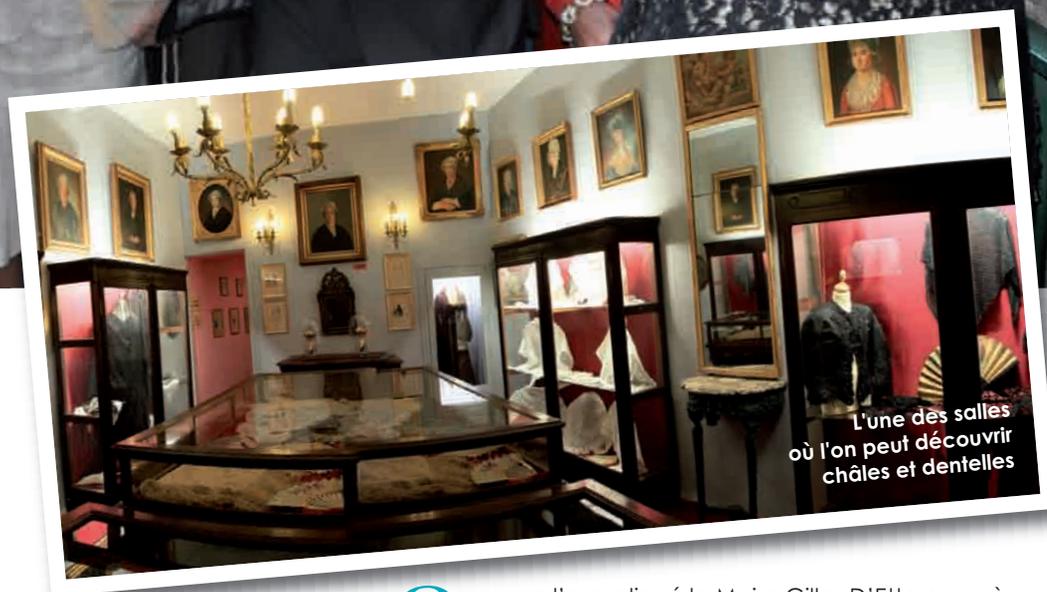
Des spectacles toujours aussi **prisés**...

Au-delà des grands rendez-vous humoristiques, ce qui a fait, cette année encore, le charme et le succès des Arènes, ce sont les **spectacles équestres**, l'occasion d'apprécier la symbiose parfaite entre le cavalier et sa monture, et bien sûr, les traditionnels **toros piscines** et leurs déclinaisons version mousse et or. Des animations prisées des familles et déclinées tous les jours de la semaine ou presque... Ajoutez à cela quelques belles prestations musicales, à l'image de celle de Manau, et vous aurez le cocktail gagnant de l'été !



Le musée AGATHOIS

a rouvert ses portes



“Caché” depuis près d'un an pour cause de travaux, le Musée Agathois Jules Baudou a rouvert officiellement ses portes au public **le 14 septembre**, à l'occasion du lancement officiel des **29^{èmes} Journées du Patrimoine**.

Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore, après avoir coupé le ruban inaugural en compagnie d'Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Culture, de Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération en charge du Patrimoine, des représentants de l'Escolo dai Sarret et des Belles Agathoises, *“un long travail d'anoxie a été réalisé au cours de l'année écoulée. Il a permis d'éliminer les vrillettes et leurs larves, sauvant ainsi les collections de tissus, maquettes de navires et autre trésor mobilier. Si nous ne l'avions pas fait, nos collections auraient dépéri. En parallèle à ce lourd traitement, puisqu'il a fallu déplacer et parfois stocker les collections, un inventaire très complet a été réalisé par les services. Il a permis de redécouvrir vêtements, robes et vaisselles qui étaient rangés dans les placards et les armoires et de les remettre en vitrine.*



Mue de mite.
Le mètre à droite donne
une idée de la taille
de l'insecte



Vrillettes et mues



Salle consacrée
à la viticulture
avec le célèbre tableau
de "La Galhado"

Un important travail de scénographie a également été effectué. Ainsi, les murs et les peintures de cet ancien Hôtel de la Charité ont été rénovés et embellis avec des couleurs proches des intérieurs de l'époque. Je remercie à ce sujet la Conservatrice en chef du patrimoine et directrice des musées d'Agde, Mme Odile Bérard-Azzouz, ainsi que les services des Musées et Techniques de la Ville qui ont travaillé d'arrache-pied sur ce dossier, pour le travail accompli. C'était d'autant plus important que ce Musée fait la fierté de notre ville et de son cœur historique. Cette réhabilitation participe de la politique plus globale que nous menons en termes de patrimoine. En effet, nous sommes persuadés que la culture peut favoriser l'attractivité touristique. Aujourd'hui, une réflexion est en cours au sujet de la réfection de l'église de l'Agenouillade. Nous souhaitons aussi repenser le Musée de l'Ephèbe afin de mieux mettre en lumière les pièces d'archéologie sous-marine qui en font sa spécificité, en lien avec la DRAC et le Conseil Général".

Pour finir, le Maire a remercié les bénévoles de l'Escolo, "vous êtes les gardiens du temple de la cité agathoise", et annoncé qu'à compter du mois d'octobre, "chaque premier dimanche du mois, les Musées d'Agde et du Cap d'Agde seront gratuits, afin de se mettre au diapason de tous les musées de France et de permettre au plus grand nombre d'aller à leur découverte".

S'en est suivie, par petits groupes, une visite guidée, emmenée par Odile Bérard-Azzouz, des "nouvelles" salles du Musée, lesquelles comportent désormais des cartels et des fiches explicatives afin de permettre aux visiteurs de mieux appréhender les traditions et la vie quotidienne des Agathois autrefois.



Les élus dans la salle
du mobilier du château Laurens





Ci-dessus : découverte de l'une des plus imposantes cheminées en pierre de lave de la ville, des remparts et du site d'Embonne

LE PATRIMOINE "CACHÉ" s'est dévoilé à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

C'est parce qu'il est souvent difficile d'ouvrir certains **lieux historiques** toute l'année que les Journées du Patrimoine sont l'occasion de nouvelles **découvertes** pour le grand public. Ainsi en a-t-il été sur Agde les 15 et 16 septembre puisque, en parallèle de lieux bien connus et accessibles qui avaient organisé, comme chaque année des rendez-vous spécifiques, certains plus **secrets**, voire même "cachés", conformément au thème de cette édition 2012, avaient ouvert leurs portes au public. Ainsi, à côté des **Musées**, de la **cathédrale St-Etienne**, de la **Maison des Savoirs** et de l'**Espace Molière**, les Agathois ont pu se plonger dans l'atmosphère des années 1900 dans le **parc du château Laurens**, où un déjeuner sur l'herbe était organisé, admirer l'une des plus belles et des plus imposantes cheminées en pierre de lave de la vieille ville chez la peintre Elvira Overmars, installée place de la Marine, ou encore (re)découvrir les remparts, désormais accessibles par le tout nouvel Espace Molière. Remis au jour lui aussi, le **site d'Embonne** au Cap d'Agde, l'un des lieux les plus anciens de la commune, a été l'occasion d'une visite pédagogique avec les explications précises d'un guide sur ce lieu de fabrication de meules de basalte. Côté patrimoine "vert" enfin, il y a eu foule pour découvrir, au fil de l'Hérault, les **richesses du fleuve**, tout comme au fil de la côte, avec les sites classés "Natura 2000" autour du **Fort Brescou** ou en haut du **Mont Saint-Loup**.

Il était donc logique que le public se presse un peu partout en ce week-end de la mi-septembre, d'autant plus que le soleil invitait à la flânerie et à la découverte historique.



Panoramique d'une salle dédiée à l'Evêché



Déjeuner "1900" dans le parc du château Laurens



Le BONHEUR est DANS LE JARDIN

“Il faut cultiver notre jardin” disait, métaphoriquement, Candide, le personnage créé par Voltaire. C'est désormais chose possible à Agde, grâce à la création de **jardins familiaux**. En partenariat avec l'Association éponyme, ce sont ainsi **45 parcelles**, 30 d'une superficie de 100 m² et 15 d'une superficie de 150 m², qui ont été mises à la disposition des Agathois fin mai-début juin, de l'autre côté du parc du château Laurens.

Pour tous ces amoureux du jardinage, c'était là une occasion à ne surtout pas rater afin de pouvoir disposer, en location, d'“*un petit bout de terrain bien à eux*”, pour y cultiver toutes sortes de légumes et de fruits. Rencontre avec quatre de ces familles qui ont trouvé, grâce aux jardins familiaux, leur “**petit coin de paradis**”. Preuve que le bonheur aussi, ça se cultive...



Martine Maupas

**62 ans, parcelle n°44,
100 m²**

“Dès que j'ai lu l'annonce que des jardins familiaux allaient être mis à la location, je me suis précipitée pour être sûre d'en avoir un !” explique **Martine Maupas**, heureuse de disposer aujourd'hui de la parcelle n°44. “Cela fait 34 ans que j'habite à Agde en appartement. Avant, j'étais sur Paris. Et jamais jusqu'ici, je n'ai pu avoir mon propre jardin. Les jardins familiaux sont une occasion unique pour moi, qui aime être à l'extérieur, d'apprendre à travailler la terre.”

Martine, qui loue le joli cadre de son emplacement, situé à proximité du château Laurens, passe environ

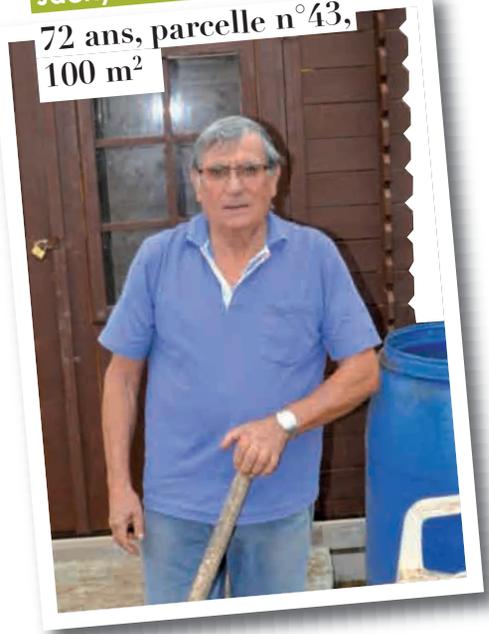
4 heures par jour sur son terrain, de préférence le matin. Cela lui permet de se lancer dans la culture de tomates, de pommes de terre, de choux, mais aussi de plantes aromatiques. Depuis début juillet, c'est donc son jardin, où elle avoue prendre beaucoup de plaisir, qui rythme la vie de cette retraitée désormais comblée. Et pour couronner le tout, elle bénéficie de l'ambiance conviviale et studieuse qui règne entre les différents jardiniers pour se perfectionner. “Ici, il n'y a pas de concurrence, bien au contraire. On s'entraide, on se conseille, et c'est un bonheur de vivre sa passion dans une telle ambiance”

Depuis la fin du mois de mai, **Jacky Gomez** est un homme comblé. Après avoir attendu une longue période sans pouvoir s'adonner à sa passion, il a retrouvé, grâce aux jardins familiaux, une terre à cultiver. **“Tous les matins, je me rends au jardin, et je passe la matinée à m'occuper de mes récoltes. Je suis très investi car c'est quelque chose qui me manquait. Le jardinage, c'est ma passion”** confie-t-il. Sur sa parcelle, qui porte le n°43, Jacky cultive des tomates, des artichauts, des haricots, de la salade, ainsi que des choux-fleurs. Travaillant seul à la bonne tenue de son jardin

potager, il peut néanmoins compter sur ses petits-fils, à qui il se plaît à enseigner son savoir et sa passion. Jamais avare en paroles, Jacky Gomez est toujours prêt à aider ses voisins, à les conseiller et à échanger avec eux des techniques pour embellir leurs parcelles. **“Je me suis déjà occupé de plusieurs jardins, et je connais bien le monde du jardinage. Je suis toujours prêt à donner des conseils, et tous les locataires peuvent venir me voir, ma porte leur est ouverte”** conclut-il, le sourire aux lèvres.

Jacky Gomez

**72 ans, parcelle n°43,
100 m²**



Tayeb Touhami

**80 ans, parcelle n°35,
100 m²**



Quand on a été jardinier toute sa vie, difficile de vivre pleinement sa retraite sans son petit bout de terrain. Tel est le constat fait par **Tayeb Touhami**, qui loue depuis mi-juin la parcelle n°35. **“J'avais vraiment besoin d'un jardin potager, car le jardinage a été au cœur de ma vie professionnelle, et je ressentais un manque de ne pas pouvoir cultiver mes propres légumes. Ce manque est désormais comblé !”**. A 80 ans, Tayeb continue donc à vivre pleinement sa passion, avec comme seul mot d'ordre de prendre du

plaisir, mais aussi d'en donner. En effet, ses cultures de salades, radis, tomates et courgettes ainsi que de menthe et persil, il n'hésite pas à les partager, autant avec sa famille qu'avec ses voisins. Pour se faire, il consacre plus de deux heures par jour à sa parcelle. Déjà tourné vers l'avenir, Tayeb prévoit de planter des fruitiers, pour embellir les fruits de sa récolte. **“Je suis vraiment ravi d'avoir eu l'opportunité de louer ce jardin, et pour l'instant, tout se passe à merveille”** conclut Tayeb avant de se remettre au travail. La passion n'attend pas...

Patrick Andoch et Céline Rumeau

**la quarantaine, parcelle n°39,
100 m²**

Chez **Patrick Andoch** et **Céline Rumeau**, le jardinage est une affaire de famille. Depuis fin juin et l'obtention de leur parcelle, le couple s'adonne corps et âmes à son lopin de terre. **“Nous n'avions jamais eu l'opportunité d'avoir un jardin comme ça. Cela demande beaucoup d'entretien, mais c'est toujours avec plaisir que nous nous occupons, principalement le soir, une fois que Patrick a fini le travail”** avoue Céline. Dans leur jardin, les cultures sont nombreuses. Jugez plutôt : tomates, poivrons, aubergines, haricots verts, poireaux, courgettes, choux-fleurs, courges, radis, fraises, melons et pastèques, rien que ça !

Leurs enfants viennent aussi leur prêter main forte. **“C'est une manière pour nous de leur transmettre notre passion, et de les éduquer sur l'alimentation, en cultivant des produits sains.”** Forcément, un tel nombre de cultures implique beaucoup de travail, et la famille passe plus de 3 heures par jour, outils en main, dans la parcelle. Une chose est sûre, avec Patrick, Céline et leurs enfants, les “jardins familiaux” n'ont jamais aussi bien porté leur nom.



LA VILLE D'AGDE

au service de la jeunesse



“Rien n'est trop difficile pour la **jeunesse**” disait, en son temps, le philosophe Socrate. Cependant, dans notre société contemporaine, la donne a changé, et les jeunes se posent de plus en plus de questions sur leur **avenir**. Ils sont également confrontés à un environnement parfois délicat, et ont besoin d'écoute et d'aide pour franchir cette étape difficile, mais également pour se développer personnellement, que ce soit dans les domaines éducatif, sportif ou encore culturel. Car c'est dans la jeunesse d'aujourd'hui que se trouvent les **citoyens de demain**. Et cela, la Ville d'Agde l'a bien compris.

C'est pourquoi, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, les interlocuteurs traditionnels que sont, pour les jeunes, les parents, les enseignants ou bien encore les services d'aide à la jeunesse se doivent de les aider dans leur quête identitaire. Dans ce but, la Ville

d'Agde propose une offre éducative complète, en partenariat avec des entités publiques et privées.

Le présent dossier rassemble l'ensemble de l'offre éducative mise en place pour les jeunes, à ce jour, sur la commune d'Agde. Il se compose de deux parties, la première portant

sur l'aide qui est apportée aux jeunes en période extrascolaire, c'est-à-dire en dehors du suivi de la scolarité tandis que la seconde regroupe tout ce qui concerne l'aide aux jeunes en période dite périscolaire, c'est-à-dire en relation directe avec la scolarité.

Dispositifs extrascolaires

Un large éventail pour tous les âges



Les services de la Ville et les associations agathoises travaillent main dans la main depuis de nombreuses années afin de proposer à tous les jeunes de la commune des **activités diverses** et variées. De la pratique **sportive**, encadrée par des animateurs confirmés, au domaine **éducatif**, avec le soutien scolaire, en passant par l'aspect **culturel**, afin d'**éveiller l'esprit**, tout est mis en œuvre pour que l'enfant s'épanouisse et trouve les réponses à ses questions, en dehors de son temps scolaire.



Pôle Enfance et Famille

RDC Espace Mirabel
34 300 Agde

Secrétariat
Coordination
04 67 94 66 45

Permanences
tous les jours
de 13h30 à 17h00
et le mardi
de 8h30 à 12h00

Le contrat enfance-jeunesse

Un apprentissage de la vie sociale

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Agde travaille en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Le contrat qui les lie, dénommé le Contrat Enfance-Jeunesse, contribue aux actions mises en place pour le développement de l'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans.

Les deux objectifs des volets Enfance et Jeunesse sont de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil et de rechercher l'épanouissement et l'intégration de l'enfant dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale.

Le contrat côté Enfance, de 0 à 4 ans

A la disposition des parents, quatre structures multi accueil, une crèche familiale, un poste de coordinatrice, un Relais Assistantes Maternelles du territoire d'Agde, une ludothèque, un lieu d'Accueil Enfants Parents et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement Maternel.

Le contrat côté Jeunesse, de 4 à 17 ans

Le volet Jeunesse se décline en trois tranches d'âge avec le champ maternel de 4 à 6 ans, le champ élé-



mentaire de 6 à 11 ans et le champ adolescent de 11 à 17 ans.

C'est là qu'on retrouve l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Saint-Martin qui regroupe les trois tranches d'âge et l'ALSH Littoral, qui regroupe maternel et élémentaire. On y retrouve aussi les ALAE élémentaires (Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles) et les activités proposées tout au long de l'année comme les séjours, les chantiers loisirs, ainsi que les formations BAFA et BAFD.

**L'espace
Jeune AGATHOIS**
Une aide complète à destination des 16/25 ans



L'Espace Jeune Agathois, créé le 1^{er} septembre 2009 à l'initiative de Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse et des Politiques Contractuelles, est un lieu à destination des 14-25 ans à la recherche d'informations sur l'emploi, la formation et la santé. Labellisée "Point Information Jeunesse", "Point Europe" et "Point Cyb", cette structure a pour objectifs de fournir de la documentation et des informations aux jeunes mais aussi de les mettre en relation.

Sa mission première est de repérer, d'accueillir et d'orienter ceux qui en ont besoin. Par la suite, des projets et activités sont mis en place générant ainsi du lien social. Véritable référent des jeunes pour leurs projets individuels, l'Espace Jeune Agathois s'inscrit également dans le programme VIF (Vivons en Forme) qui lutte contre l'obésité infantile en développant des animations d'éducation à l'équilibre alimentaire

et en promouvant l'activité physique. Des animations régulières ciblant les enfants et les ados sont ainsi mises en place. Sur Agde, cela concerne principalement les 1 350 jeunes des écoles élémentaires.





Espace Jeune Agathois

2, quai des Chantiers
F. Palumbo
34 300 Agde

Tél. **04 67 35 30 45**
mail ējaagde@orange.fr

<http://www.facebook.com/pages/Espace-Jeune-Agathois/166736876698269>



Sur la centaine d'enfants qui est suivie aujourd'hui par l'EJA, un réseau de vingt jeunes aînés ambassadeurs des quartiers a été constitué ainsi qu'un groupe de quinze filles participant à un projet collectif d'ouverture sociale et de mieux-être.

L'EJA intervient sur l'ensemble du territoire communal, sur quatre thématiques majeures : le soutien à la recherche d'un emploi, d'une formation, de logement - l'aide au montage de projets individuels - l'accès aux loisirs et séjours et enfin, l'intervention dans le domaine de la santé avec des animations collectives, ateliers et actions de sensibilisation.

Le CUCS

Un contrat en faveur des jeunes et des adultes

Initialement appelé "Contrat de Ville", le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), qui porte sur la période 2011-2014, a été signé avec l'Etat (représenté par l'Agence de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances), le Conseil Général de l'Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM).

Dans le cadre de sa compétence obligatoire "Politique de la Ville", c'est la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui gère et coordonne ce contrat.

Les objectifs de ce partenariat sont de lutter contre l'exclusion sociale et urbaine, de préserver la cohésion sociale, de s'attaquer aux causes de

la pauvreté et de concilier sur le périmètre identité et mobilité.

En faveur des habitants jeunes et adultes du périmètre, et dans un souci de cohérence avec les orientations nationales de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et de l'Egalité des Chances (ACSE), trois thématiques prioritaires ont été dégagées comprenant la Formation/ Emploi/Développement Economique, Prévention de la Délinquance/Citoyenneté/Sécurité et, la dernière thématique concernant les jeunes : la Réussite Educative. Vous trouverez ci-après une liste d'associations agathois qui travaillent avec les services de la Ville par le biais du CUCS.

ACPA (Athlétic Club des Pays d'Agde) //	Martine CARRERE Dagde.Athletic-Des-Pays34@orange.fr	06 87 80 10 91
ASSO CONSEIL 34 //	Laurent VALLON laurent.vallon3@orange.fr	06 09 30 66 28
CLJ (Centre de Loisirs des Jeunes d'Agde) //	Philippe LOCQUENIES elcarphi@aol.com	06 23 48 93 94
COMHA (Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde) //	Martine LEGROS comha@aol.fr	06 70 60 78 31
COMPAGNIE LES CABOTINS //	Laurent VALLON compagnielescabotins@orange.fr	06 09 30 66 28
DIMENSION 34 //	Driss TARGHAOU d34crew@hotmail.fr	06 24 71 73 65
EPISODE //	Mme ESCANDE association@episode34.com	04 67 76 80 72
FACE HERAULT //	Claire HART face.herault@fondationface.org	04 99 23 17 69
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE L'HERAULT //	Corinne CHEVILLON mouvement-rural-herault@orange.fr	06 31 91 56 13
GENERATION MUSIC //	Thierry PATRAC generation-music@voila.fr	04 67 94 41 08
IMAGINEIRE //	Bruno PRIEZ	06 26 79 26 81
LEO LAGRANGE //	Christelle TEXIER leolagrangesocial@voila.fr	04 67 94 39 10
LE THEATRE DE CARTON //	Jean-Pierre DOBREMEZ t.carton@hotmail.fr	06 82 93 66 96
MLI (Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault) //	Jean-Michel BEAUVIRONNET mli.centre.herault@wanadoo.fr	04 67 90 72 42

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter **Didier Laporte** Direction de la Politique de la Ville CAHM - Tél. **04 99 47 48 91**

SPORT LOISIRS ARTISTIQUE MUNICIPAL (SLAM) Une multitude d'activités sur l'Archipel



Direction des Sports
Palais des Sports
Bd des Hellènes
34 300 Agde
Tél. 04 67 94 65 64
Fax 04 67 94 65 69
slam@ville-agde.fr

Le SLAM propose un ensemble d'activités physiques à l'année ou ponctuelles comme des journées de découvertes, des stages en période de vacances ou en week-end. Le public visé est large mais des activités sont spécifiquement mises en place pour les enfants et les adolescents.

Activités annuelles (hors vacances scolaires et été)

Arts du cirque

Pour les 3-8 ans en mode découverte, ainsi que pour les 6-9 ans (moyens) et les + 8 ans (confirmés et avancés). Les séances ont lieu selon les âges et les niveaux le mercredi, le jeudi, le vendredi ou le samedi.

Moyens - 6/9 ans

Vendredi : 17h00-18h00

Samedi : 9h00-11h00

Confirmés - Plus de 8 ans

Mercredi : 9h30-11h00

Avancés - Plus de 8 ans

Mercredi : 11h00-12h30

Jeudi : 17h30-19h00

Découverte 3/8 ans

Stages pendant les vacances scolaires Toussaint, Hiver et Printemps
Information auprès de la Direction des Sports

Sport Nature

Les Petits Explorateurs :
pour les 6/8 ans

Au programme : vélo, initiation au kayak, randonnée et découverte du milieu naturel. Mercredi : 13h45-17h00

Les Aventuriers : pour les 9/12 ans

Sont proposés : du kayak mer et rivière, de l'escalade, de l'orientation et la découverte du milieu naturel. Mercredi : 13h45-17h00

Vélonature : pour les 9/12 ans

Avec parcours trial, mécanique et randonnée. Mercredi : 8h45-12h00

Défi SLAM

"A la croisée des 3 eaux"

Pour les plus de 10 ans

Son but, sensibiliser les jeunes à l'environnement des "3 eaux" qui les entourent : le Canal du Midi, l'Etang de Thau et la mer Méditerranée avec des activités sportives et éducatives (body-board, initiation à la plongée, rando VTT, pêche à la ligne, chasse au trésor, rando photos, visites des écluses, le Malpas, rando péniche...). Mercredi : 13h45-17h00



Activités ponctuelles (soirée, week-end et vacances)

Vacances scolaires hors été

Pour tous, stage de cirque, basket, randonnée pédestre, randonnée rollers, fitness, kayak, multi-activités, escalade, spéléo, via-ferrata, VTT...

Vacances estivales

Animations de vacances en journées ou sous forme de stages. De multiples activités sont proposées outre les

traditionnelles (animations de plage, stages et initiations) : école de mer, kayak famille, cirque, tir à l'arc, gym bien-être, initiation salsa. Tournées d'été sur les plages : beach rugby, beach volley, foot de plage, sand ball, tennis ballon...

L'inscription se fait à l'année ou par période permettant le changement d'activité en cours d'année. Toutes les activités proposées sont encadrées par des éducateurs ayant le Brevet d'Etat.

Le programme des vacances de Toussaint

/ Pour les 3 à 5 ans /

★ Découverte cirque

Mercredi 31 octobre
et vendredi 2 novembre
de 9h30 à 11h30
Palais des Sports
Tarif : 4 euros

/ Pour les 6 à 8 ans /

★ Cirque

Lundi 29 et mardi 30 octobre
de 10h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

/ Pour les 8 ans et plus /

★ Cirque aérien et échasses

Mercredi 31 octobre
et vendredi 2 novembre
de 14h00 à 17h30
Palais des Sports
Tarif : 4 euros

★ Séjour mini camp à la Ferme de Malibert St-Chignan

Découverte des animaux de la ferme
Mardi 30 et mercredi 31 octobre
Départ le mardi à 9h00
et retour le mercredi à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

★ Randonnée au zoo du Lunaret et à la serre amazonienne de Montpellier

Mardi 6 novembre de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 20 euros

/ Pour les 9 ans et plus /

★ Safari photos VTT en Camargue et à l'étang du Bagnas, avec l'ADENA

Lundi 29 et mardi 30 octobre
Lundi, départ à 9h00 pour Saint-Gilles dans le Gard - retour à 17h30
Mardi, départ à 9h00 pour l'étang du Bagnas, recueil des photos sur support informatique à la Maison des Savoies et retour à 17h00
Départs et retours au Palais des Sports
Tarif : 12 euros

★ Randonnée rollers à Sète

Mardi 30 octobre de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

★ VTT à Castelnau-de-Guers

Mercredi 31 octobre de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

★ Spéléo à la Grotte du Sergent

Mardi 6 novembre de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

★ Basket

Lundi 5 novembre de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 4 euros

★ Escalade et rappel de corde, à la Falaise du Landeyran

Mercredi 7 novembre
de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

★ Déval Trot à Roquebrun

Jeudi 8 novembre
de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 8 euros

/ Pour les 7 à 14 ans /

★ Tournoi futsal au Palais des Sports

Jeudi 8 et vendredi 9 novembre
de 9h00 à 17h00
Palais des Sports
Tarif : 12 euros

/ Pour les 10 ans et plus /

★ Initiation au Golf

Mercredi 7 novembre
Rendez-vous à 9h00 au Golf
Golf International du Cap d'Agde
Tarif : 12 euros



Centre Social Louis Vallière Une structure de proximité

Créé le 31 mai 2006, le **Centre Social Louis Vallière** est une structure de proximité située en plein Cœur du centre-ville d'Agde. Elle n'est pas dédiée spécifiquement aux jeunes mais elle les accueille et les intègre dans ses activités et prestations.

Les objectifs du Centre Social à destination des jeunes se déclinent selon trois axes majeurs. Tout d'abord, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement individualisé de jeunes en grande difficulté scolaire en lien avec la famille pour les 14-17 ans. Ensuite, les animations spécifiques pour des groupes de jeunes de 7 à 12 ans. Et enfin, pour la tranche d'âge de 18-25 ans, un accès aux prestations générales du Centre Social à savoir l'accueil, l'accompagnement, le conseil, l'animation et l'intermédiation.



Un directeur, deux travailleurs sociaux et un chargé d'accueil sont présents sur le site et interviennent essentiellement en Cœur de Ville. Ils accueillent l'ensemble de la population de la ville sur des domaines comme l'insertion sociale, l'aide à la parentalité, le retour à la scolarité ou l'animation de quartier.

**Centre Social
Louis Vallière**
8, place de la Glacière
34 300 Agde
Tél. 04 67 76 90 52



Un panel de dispositifs périscolaires

Les temps périscolaires, en lien direct avec les écoles, n'ont pas pour vocation de remplacer l'enseignement dispensé en classe. Ils permettent d'offrir des solutions d'aides **complémentaires**, dans un espace dédié à l'enseignement, où l'enfant est en relation directe avec des **professeurs**. Enfin, pour les parents, ces temps périscolaires peuvent être une **assistance** et une **aide**, dans un but de **réussite** éducative.

Le PROGRAMME De Réussite Educative (PRE)

Un soutien personnalisé pour des enfants fragilisés

Mis en place sur la commune depuis 2006, à l'initiative de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Education, le Programme de Réussite Educative (PRE) est issu de la Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005.

Parmi les premiers dans la région avec Perpignan à être opérationnel, le PRE instauré sur Agde s'adresse aux enfants et aux adolescents qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur réussite. Il vise à accompagner dès la petite enfance des enfants présentant des signes de fragilité en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

Financé à plus de 200 000 euros pour l'année 2012 par différents partenaires que sont l'Etat, la Ville, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Caisse d'Allocations Familiales, le PRE compte un pôle coordination, une secrétaire administrative et comptable et pas moins d'une quinzaine de vacataires issus de différents milieux professionnels (enseignants, éducateurs spécialisés, animateurs...), véritables référents de parcours de cette réussite éducative.

Ainsi, sur un secteur d'intervention établi en Cœur de Ville, plus de 100 enfants sont aujourd'hui pris en charge dans le cadre du PRE, de manière totalement personnalisée et sur des durées variables. Les actions, principalement axées sur les domaines de l'apprentissage, du comportement et de la culture, permettent d'encadrer, d'aider, de soutenir les enfants et les adolescents par le biais de tutorats et d'ateliers mais aussi de soutien à la parentalité.

C'est après avoir étudié les besoins de chaque enfant et les attentes de ses parents que les intervenants mettent en place un parcours qui lui est propre, avec des objectifs à atteindre et un suivi personnalisé.

Le PRE en bref...

Pôle Service à la Population
3^{ème} étage de la Maison des Savoirs

Secrétaire/Comptable : Carole Delapena 04 67 94 67 27

Coordinatrices :
Gaelle Hoareau 04 67 94 67 25 / 07 86 09 85 50
Lise Castan 04 67 94 67 26 / 06 69 13 08 51

Public visé : enfants et jeunes de 2 à 16 ans

Temps d'intervention : en semaine de 16h30 à 18h00,
le mercredi en journée et en fonction des emplois
du temps scolaires

Secteur d'intervention : Cœur de Ville d'Agde ainsi
que les établissements scolaires qui y sont rattachés
(les écoles Marie Curie, Jean Moulin, Anatole France,
Jules Ferry) mais aussi les collèges René Cassin,
Paul-Emile Victor et le lycée Auguste Loubatières.



LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Un environnement favorable à la réussite de l'enfant

Rattaché au Département de l'Education, le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été créé en 2004. Financé par la Ville d'Agde et la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 13061 euros pour l'année scolaire 2011-2012, l'objectif principal de cet accompagnement est de créer un environnement favorable à la réussite scolaire de l'enfant autour de trois axes majeurs que sont le relationnel, la pédagogie et la culture.

Le cœur de cible est ici l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles primaires du centre-ville d'Agde, et plus particulièrement du cycle III, ainsi que leurs parents. Ainsi, des actions collectives par petits groupes sont menées par une équipe composée d'une coordinatrice et de trois animateurs. Un accompagnement des familles est mis en place par le biais d'un espace d'informations, de dialogue, d'écoute et de soutien d'une part, et de la valorisation des compétences parentales et de l'aide à faciliter les relations

avec l'école d'autre part. L'aide aux devoirs, basée sur l'autonomie et la méthodologie, est l'un des axes majeurs de ce Contrat. Articulé autour des savoirs fondamentaux inscrits au programme de l'Education Nationale, il permet d'améliorer la maîtrise de la langue française et des principaux éléments de mathématiques.

Dernier volet du CLAS, et non des moindres, l'ouverture culturelle. Un axe non négligeable qui, par le biais d'initiation aux TICES

(Techniques de l'Information et de la Communication) mais également des outils de la Maison des Savoirs, permet à l'enfant de s'ouvrir à la culture.

Public visé

les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires

Temps et secteur d'intervention

lundi et jeudi de 16h30 à 18h00 (école Anatole France) et le mardi et vendredi de 16h30 à 18h00 (école Jules Ferry)

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Faire ses devoirs avec l'aide d'un enseignant



Sur Agde, les études surveillées sont réalisées par les enseignants des écoles élémentaires pour l'essentiel et se déroulent de 16h30 à 17h30. Après un temps de récréation et de goûter, qui a lieu de 16h30 à 16h50, vient un temps de devoir, de 16h50 à 17h30.

Soixante deux enseignants répartis sur les sept écoles élémentaires de la Ville d'Agde assurent ces études surveillées. Cela représente en moyenne entre six et onze enfants par enseignant. L'occasion pour ceux qui ont du mal avec certaines leçons de se faire aider.

ETABLISSEMENT RÉGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON LÉO LAGRANGE

Un accompagnement à la scolarité

Depuis plus de vingt ans, l'établissement Léo Lagrange œuvre sur la commune d'Agde pour l'accompagnement à la scolarité en primaire et au collège sur le modèle du CLAS (Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité). L'ensemble des actions qui sont menées tout au long de l'année vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont

lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires et à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et lui offrent de meilleures chances de succès à l'école.

Les sources de financement de Léo Lagrange sont la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances) et le Conseil Général

de l'Hérault.

A titre d'exemple, un partenariat avec l'École Jules Verne a été mis en place et des actions dans leurs locaux ont lieu de 16h30 à 18h00 dans le cadre d'une convention avec la Ville.

Etablissement Régional
Languedoc-Roussillon Léo Lagrange
2, place Jean Jaurès - 34 300 Agde
Tél. 04 67 21 32 91 - Fax 04 67 11 91 46

RENCONTRE AVEC JEAN-LUC CHAILLOU

Conseiller Municipal en charge
de la Jeunesse et des Politiques
Contractuelles

Jean-Luc Chaillou,
vous êtes Conseiller Municipal
en charge de la Jeunesse
et des Politiques Contractuelles,
et également principal
du collège Paul-Emile Victor.
Deux fonctions
qui vous mettent au contact
des jeunes Agathois
et vous font appréhender
leurs besoins
et leurs aspirations.
Cette expérience concrète,
comment la mettez-vous
au service de votre mandat ?

Jean-Luc Chaillou : En tant qu'élus en charge de la Jeunesse, ma mission est de rendre cohérente l'action de l'ensemble des structures que sont l'Espace Jeune Agathois, accessible à tous les jeunes comme point d'information, le Centre Social Louis Vallière, indispensable en Cœur de Ville, et la Maison de la Justice, qui rappelle les droits et les devoirs des jeunes citoyens. Je suis également en charge, au sein de la Municipalité, des Politiques Contractuelles du CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale et du PRE, Programme de Réussite Educative. Enfin, avec mon équipe, notre rôle est de se poser une question simple : "que pouvons nous faire pour aider les jeunes ?", et d'y répondre en mettant diverses actions en place avec l'aide des structures dont nous disposons. Faire de l'accompagnement, du conseil et suivre les jeunes, afin de les orienter le mieux possible, tels sont donc nos objectifs.



Quelles ont été les réalisations
majeures depuis le début
de votre mandat
de Conseiller Municipal ?

Jean-Luc Chaillou : Tout d'abord, il y a eu la mise en place du Plan de Réussite Educative initié dès 2006 par Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Education. Il faut savoir que, dans ce domaine, la Ville d'Agde est, dans la région, pionnière avec la Ville de Perpignan. C'était l'une de nos priorités, elle est mise en œuvre depuis six ans et nous sommes très satisfaits de l'efficacité de ce dispositif. Le PRE concerne en effet plus de 150 familles chaque année, en assurant le suivi de jeunes âgés de 2 à 16 ans. Il permet de cibler les besoins de l'enfant et de sa famille, et d'adapter un programme et un suivi personnalisé de chaque jeune, le plus souvent en difficulté au sein du système scolaire. De plus, ce PRE a permis de créer de l'emploi, car il a fallu embaucher du personnel pour le mettre en place durablement.

L'autre grande réalisation a été la création de l'Espace Jeune Agathois, dans les locaux des anciens bains-douches. Il s'agit d'un espace ouvert à tous les jeunes et destiné à les informer et à les accompagner dans les différents domaines qui les intéressent : l'emploi, le logement, la santé ou encore les formations. Mais surtout, avec l'Espace Jeune Agathois, nous possédons enfin une structure qui couvre la tranche d'âge des 17-25 ans, chose que nous n'avions pas auparavant.

De ce fait, avec les services de la Ville et les structures mises en place, nous pouvons proposer aujourd'hui des solutions aux besoins des jeunes de leur naissance jusqu'à l'âge de 25 ans, mais aussi de leurs familles. C'est l'une des forces du service public agathois : être en capacité de trouver des solutions adaptées à chaque jeune, quels que soient son âge et sa situation.



Quels sont les projets à venir sur Agde en ce qui concerne la jeunesse ?

Jean-Luc Chaillou : Tout d'abord, il nous faut continuer d'œuvrer pour le plan de cohésion sociale, qui permet une transversalité, et qui rend cohérent le fonctionnement des services de la Ville, afin de mieux orienter les jeunes. Nous devons les informer de ce qu'ils peuvent avoir, des structures qui existent, et de celles qui peuvent les aider. Nous nous devons de rendre cohérent et lisible l'ensemble du dispositif mis à disposition de notre jeunesse.

Au niveau des actions, nous comptons mettre en place un "club EJA" (Espace Jeune Agathois), destiné aux adolescents de 13 à 17 ans, afin de les aider à construire un projet personnel, qui peut être un séjour, une perspective d'emploi, ou la création d'une association pour ne citer que quelques exemples. Ce club permettra aux jeunes d'être encadrés par des animateurs, avec pour objectif de les rendre autonomes et de les aider à construire les projets qui leur tiennent à cœur. Tout cela dans le but de responsabiliser l'adolescent face à son avenir et de lui permettre de bénéficier également d'un suivi personnalisé. Ce club EJA se fera en partenariat avec "Jeunesse et Sports".

Autre nouveauté de la rentrée, le rappel à l'ordre, mis en place au niveau de la Maison de la Justice. Il s'agit d'un processus qui autorise le Maire à convoquer des familles, dont le jeune adulte a commis des débordements, afin de le rappeler à l'ordre et le prévenir qu'au prochain écart, c'est le tribunal pénal qui se chargera de l'affaire.

Enfin, nous envisageons d'agrandir le Centre Social Louis Vallière, afin de diversifier et d'augmenter les missions qui sont les siennes.

Rentrée SCOLAIRE

C'est parti pour une nouvelle année !



Le 4 septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour les **2020 petits Agathois** inscrits dans l'un des sept établissements publics de la commune, 715 en maternelle (contre 721 à la rentrée 2011) et 1 305 en élémentaire (contre 1 334 l'an passé). L'heure des **retrouvailles** pour les plus grands, l'heure de la **découverte** pour les plus jeunes...



a l'occasion de cette nouvelle année, le Maire Gilles D'Ettore et une large délégation d'élus, au premier rang desquels Sébastien Frey et Martine Vibarel-Carreau, respectivement Premier Adjoint et Adjointe en charge de l'Education, se sont rendus dans les établissements le jour J. Dans un trajet qui les a fait tour à tour se rendre à l'école Anatole France, à Jules Ferry et Marie Curie, à Jean Moulin, à Victor Hugo, au Littoral, à Jules Verne, à Frédéric Bazille, à Jacques Prévert puis à Albert Camus, ils ont pu saluer les enfants et leurs parents, rencontrer les équipes pédagogiques et surtout, se rendre compte de visu des différents travaux réalisés afin de permettre aux petits Agathois d'apprendre dans le meilleur environnement possible.

DE NOMBREUX aménagementS pour entretenir et améliorer le quotidien des enfants

Dans les sept établissements de la ville, de nombreux aménagements ont été réalisés en prévision de la rentrée. Ainsi, dans toutes les écoles, des travaux de peinture ont été effectués, qu'ils concernent les bancs, les panneaux d'affichage, les portails ou encore le marquage de jeux au sol. Plus précisément, une classe entière a été repeinte à l'école Jules Ferry, ainsi que les menuiseries du rez-de-chaussée. Dans les maternelles, à Jules Verne, ce sont la buanderie, les toilettes adultes, le dortoir et les murets de la cour qui ont fait peau neuve, tandis qu'à Victor Hugo, ce sont les passages couverts de la cour qui ont bénéficié d'un coup de pinceau. Enfin, à Marie Curie, les sanitaires de Grande Section ont eux aussi connu une remise en peinture, tout comme le hall d'Albert Camus.

Du côté des écoles élémentaires, le câblage internet de l'ensemble des classes a été réalisé à Jules Ferry, qui a également été doté de 10 nouveaux ordinateurs. A Victor Hugo, deux stores bannes ont été posés, afin de protéger les salles de classe exposées au soleil. Enfin, pour ce qui est de Frédéric Bazille, des stores métalliques ont été rénovés, et une clôture séparative avec portillon a été installée dans la cour.

Du côté des écoles maternelles, les sols souples des cours de Jacques Prévert et Marie Curie ont tous deux été repris, afin d'améliorer les conditions de jeu et de sécurité des enfants. A Jean Moulin, les stores intérieurs du restaurant ont été remplacés, et un



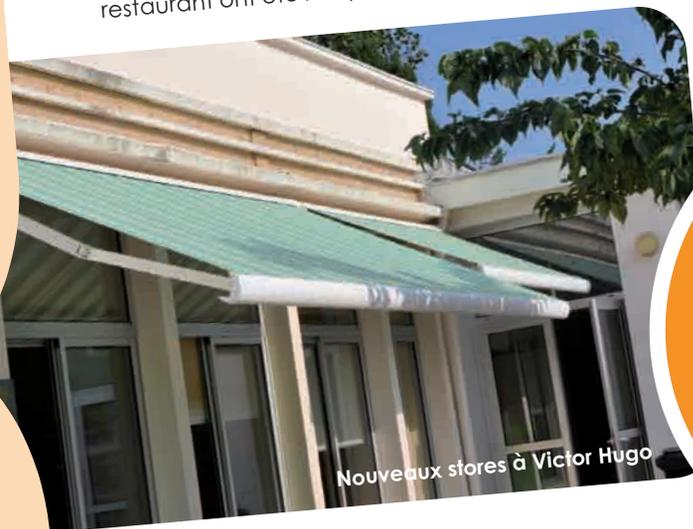
Aménagements
au groupe Albert Camus

placard de rangement a été construit. A Victor Hugo, on a pensé à l'environnement, avec la pose d'un cendrier et d'une poubelle de rue sur le parking réservé aux parents.

Enfin, dans les écoles Marie Curie et Albert Camus, des films opacifiants ont été posés sur les fenêtres d'une classe, et du dortoir, pour plus de confort.

Si la quasi-totalité de ces aménagements a été réalisée avant la date butoir du 3 septembre, certains se feront au cours du 4^{ème} trimestre 2012 ou durant les vacances de Toussaint, ce qui permettra à l'ensemble des structures d'être opérationnelles d'ici la fin de l'année. C'est le cas de Jules Verne où, côté maternelle, sont prévus la remise en peinture de la buanderie, des toilettes adultes, du dortoir, des murets de la cour et des poutres extérieures bois pour les vacances de Toussaint, ainsi que le remplacement du portier vidéo et le renouvellement d'un ordinateur au 4^{ème} trimestre 2012. A Albert Camus, des travaux de remise en peinture sont aussi prévus au cours du 4^{ème} trimestre, au niveau du hall et des wc adultes. Enfin, à Jacques Prévert, c'est le renouvellement de deux unités centrales d'ordinateurs qui a été programmé au 4^{ème} trimestre.

Au niveau des écoles élémentaires, deux opérations ont été listées pour les vacances de Toussaint sur l'école Anatole France ; il s'agit de l'abaissement du mur de clôture côté rue de la République et de la pose de grilles ferronnées. Enfin, la section élémentaire de Jules Verne devrait bénéficier du changement des vantaux de 3 classes, du remplacement du cumulus du restaurant et de l'acquisition d'un ordinateur supplémentaire au cours du 4^{ème} trimestre 2012.



Nouveaux stores à Victor Hugo

NOUVEAU visage

Place au nouveau, ou plutôt à la nouvelle directrice de l'école Anatole France. En effet, Martine Cecchi-Spie, qui a pris sa retraite, a été remplacée par **Caroline Gironis**.

Des tarifs et horaires reconduits en matière de périscolaire



Depuis l'année dernière, les accueils périscolaires maternels et élémentaires bénéficient du label ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École) décerné par la Caisse d'Allocations Familiales. Si ce label implique d'avoir un taux d'animateurs diplômés du BAFA de 80 %, et un taux d'encadrement d'1 animateur pour 10 enfants en maternelle et d'1 animateur pour 14 en élémentaire, il demande également une participation financière des familles, laquelle, sur Agde, reste modérée.

C'est pourquoi, il vous faut désormais déboursier 0,42 euro/jour en maternelle pour l'accueil du matin (7h30-8h20) et la 1^{ère} tranche horaire de l'accueil du soir (16h30-18h00) puis 2,50 euros si votre enfant reste jusqu'à 18h30. En élémentaire, si la plage des

études surveillées (16h30-17h30) est toujours gratuite, en revanche, il vous faut compter 0,42 euro/jour pour l'accueil du matin (7h30-8h20) et autant pour celui du soir (17h30-18h30).

Le paiement s'effectue, comme pour la cantine, sur facture, et à chaque fin de semestre. Attention ! Pour que votre enfant puisse être accueilli sur l'un de ces différents temps, il vous faudra l'avoir préalablement inscrit et avoir fourni, le cas échéant, les documents obligatoires nécessaires (comme la fiche sanitaire de liaison remplie à partir du carnet de santé). Ces documents sont téléchargeables sur Internet à partir du site de la Ville.

une ouverture non-stop pour faciliter vos démarches...

Du 27 août au 7 septembre, les services de la Direction de l'Éducation ont ouvert selon une amplitude horaire élargie. Agents de la Ville et de la Sogeres ont ainsi accueilli, renseigné, reçu et enregistré les dossiers de 8h00 à 17h30 sans interruption, pour la plus grande satisfaction des familles. Certaines se sont même vues relancer par SMS afin de leur rappeler les démarches d'inscription à effectuer pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'extra-scolaire !

TOUTES LES INFOS sur la restauration scolaire

Cette année, les tarifs de la restauration scolaire ont été revalorisés de 2 %. Toutefois, et afin de ne pas pénaliser les familles, le barème du quotient familial a suivi la même évolution.

Quotient familial mensuel	Tarif	Quotient familial mensuel	Tarif
Inférieur à 151,99 euros	0,18 euro	De 502 à 603,99 euros	3,29 euros
De 152 à 220,99 euros	0,83 euro	Supérieur ou égal à 604 euros	3,72 euros
De 221 à 249,99 euros	1,44 euro	Majoration pour repas non prévu	0,50 euro
De 250 à 272,99 euros	2,05 euros	Tarif repas enfant hors commune	3,72 euros
De 273 à 340,99 euros	2,47 euros	Tarif repas enfant occasionnel	5,21 euros
De 341 à 501,99 euros	2,89 euros	Tarif repas enseignant	5,21 euros

À l'exception des horaires particuliers qui avaient été mis en place pour la période de la rentrée, les horaires 2012 de la permanence Sogeres au sein de la Direction de l'Éducation en période scolaire sont les suivants : **les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h20 à 16h30 ; les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00.** Durant les vacances scolaires, la permanence a lieu tous les matins à la Cuisine Centrale, située chemin du Mont Saint-Loup, face à M. Bricolage.

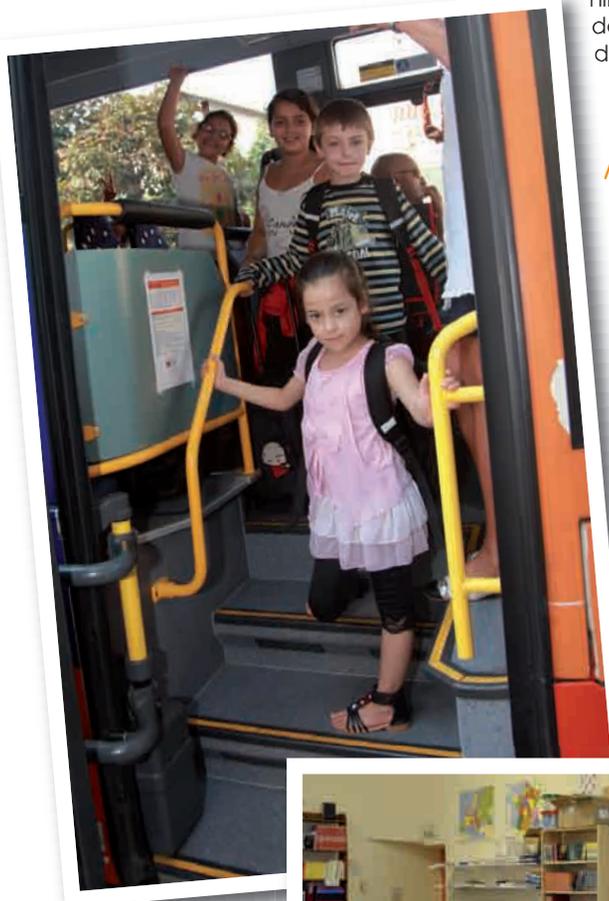
TRANSPORTS SCOLAIRES : un nouveau circuit parmi les 5 lignes disponibles

Cette année, l'un des 5 circuits de ramassage scolaire (le circuit aller "d'Agde centre-Grau d'Agde-Agde centre") a été supprimé et remplacé par un nouveau circuit desservant l'école du Littoral depuis Agde centre au départ du lycée Loubatières.

Les 5 circuits de ramassage qui concernent les écoles de l'enseignement primaire sont dénommés respectivement :

- Florensac - Hôpital - Ibéris
- Florensac - Hôpital - Ibéris / Littoral secteur Agde
- Cap d'Agde
- Florensac - Hôpital Ibéris / La Tamarissière / Littoral secteur Agde
- Littoral secteur Agde pour l'aller / Littoral secteur Grau d'Agde pour le retour

Un plan de chacun de ces circuits, matérialisant les arrêts de bus, est disponible à la Direction de l'Éducation ou consultable sur le site internet de la ville d'Agde. Il en va de même pour les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire.



Petit mémo sur la Caisse des Ecoles

La Caisse des Ecoles est un établissement public communal présidé par le Maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier mais aussi du second degré, dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire). Sur Agde, c'est elle qui prend en charge : **les activités sportives** autres que celles proposées par la Direction des Sports de la ville pendant le temps scolaire, **l'activité transport** pendant le temps scolaire, **les classes transplantées**, les fournitures de **jouets** pour les maternelles, les **fournitures** scolaires, les **consommations** de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, Internet), les petits travaux de **maintenance**, les **spectacles** et **concerts** musicaux proposés pendant le temps scolaire. Elle subventionne aussi des **projets pédagogiques** portés par les directions d'école.



Depuis sa publication, quelques ajustements ont été opérés sur ce calendrier, suite à l'allongement des vacances de Toussaint et à la décision du Recteur de vaquer les cours du **vendredi 10 mai 2013**, lendemain de l'Ascension.

Ainsi, dans le premier et second degrés, les cours du **vendredi 9 novembre 2012** seront rattrapés le **vendredi 5 juillet 2013**.

Dans le **premier** degré uniquement, les cours du **jeudi 8 novembre 2012** seront rattrapés le **mercredi 3 avril 2013** et les cours du **vendredi 10 mai 2013** seront rattrapés le **mercredi 22 mai 2013** toute la journée.

Enfin, dans le seul **second** degré, les cours du **jeudi 8 novembre 2012** seront rattrapés le **mercredi 5 décembre 2012** après-midi ainsi que le **mercredi 6 février 2013** après-midi. Les cours du **vendredi 10 mai 2013** seront quant à eux rattrapés le **mercredi 3 avril 2013** après-midi et le **mercredi 22 mai 2013** après-midi.

LE CALENDRIER des vacances scolaires

Toussaint

du samedi 27 octobre
au lundi 12 novembre 2012

Noël

du samedi 22 décembre 2012
au lundi 7 janvier 2013

Hiver

du samedi 23 février
au lundi 11 mars 2013

Printemps

du samedi 20 avril
au lundi 6 mai 2013

Été

samedi 6 juillet 2013

une rentrée en musique



après des vacances bien méritées, l'Ecole Municipale de Musique Barthélémy Rigal a fait sa rentrée lundi 24 septembre. L'occasion pour les 400 élèves et les 22 musiciens-enseignants de l'établissement de se retrouver pour une nouvelle année musicale. Côté chant, Jean-Pierre Torrent a été remplacé par Marie-Noëlle Kuder-Vincent qui souhaite ouvrir ses cours aux plus jeunes, avec un répertoire adapté.

Pour certains, dont la vocation musicale est déjà affirmée, l'apprentissage se fait au sein des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en partenariat avec l'école élémentaire Jules Ferry. Celles-ci permettent aux élèves réellement motivés, et démontrant de véritables aptitudes, de poursuivre une scolarité traditionnelle dans de bonnes conditions. Dans leur emploi du temps scolaire, on trouve ainsi une demi-journée de cours par semaine au Conservatoire. Ils peuvent en particulier intégrer des classes d'instruments, participer à des ateliers... Ces classes fonctionnent sur la base d'un partenariat entre les professeurs de l'établissement scolaire et ceux du Conservatoire, ce qui garantit une complémentarité entre les deux enseignements.

Pour les autres, comme pour les adultes d'ailleurs, il est possible d'apprendre à chanter ou à jouer d'un instrument parmi le large éventail proposé. Les disciplines enseignées vont de l'éveil musical au piano, en passant par les percussions, le basson, la batterie, le saxophone, la flûte à bec et traversière, la clarinette, la trompette, le trombone, la guitare classique, basse et électrique, le clavier, le violon et le violon alto, le violoncelle et la contrebasse. Mais pas seulement. On y trouve aussi un atelier jazz, un atelier lyrique et un orchestre d'harmonie, sans oublier des chorales, une maîtrise et une chorale de musiques actuelles. Bref, de quoi satisfaire tous les goûts !

Si les bienfaits de la musique ne sont plus à démontrer (elle adoucit en effet les mœurs), son apprentissage, outre d'offrir un enrichissement culturel, permet aussi aux plus jeunes d'apprendre à vivre ensemble et d'acquérir une certaine maturité. "Jouer dans un orchestre ou dans un ensemble fait grandir, explique François Durand, le Directeur de l'établissement. Même les plus turbulents adoptent sur scène une attitude exemplaire et pleine de concentration, pour "mériter" les applaudissements

du public. D'ailleurs, le seul fait de prendre soin de son instrument de musique leur donne déjà le sens des responsabilités". Un travail collectif qui, s'il est gratifiant, exige aussi de "faire des concessions : les enfants doivent avoir la patience d'écouter les autres et d'attendre leur tour. Pour autant, ils sont très vite récompensés car même en ne connaissant que quelques notes, ils peuvent déjà jouer des morceaux qu'ils n'auraient jamais été capables de présenter seuls". Enfin, l'émulation va de pair avec l'entraide. "Les cours collectifs vont à l'encontre de l'esprit de compétition. Les élèves se soutiennent tour à tour ; celui qui maîtrise en premier un point technique l'explique aux autres. Dans un orchestre, on a besoin de tout le monde. Inutile de jouer plus vite, le tempo est le même pour chaque musicien".

Alors, si vous doutiez encore, n'hésitez plus et venez vous aussi participer à cette grande aventure musicale !

Petit scoop

L'apprentissage a été cette année décloisonné. Ainsi, solfège, chorale et pratique instrumentale sont désormais réunis, ce qui rend l'enseignement plus concret pour les enfants.

saison CULTURELLE

Demandez le programme !



© Svend Andersen

Dans "Que ma joie demeure !", Alexandre Astier dresse un portrait sans fausse note de **Johann Sebastian Bach**



La Saison Culturelle
d'Agde nouvelle
version vous donne
rendez-vous
du **4 octobre** 2012
au **12 avril** 2013.

Au programme
de cette **11^{ème} édition**,
10 spectacles, entre
humour, théâtre,
jazz et burlesque.

Et au vu
de la programmation,
mon petit doigt
me dit que vous serez
encore nombreux
à venir assister
aux **représentations**,
au Palais des Congrès...



Décidément, Alexandre Astier a tous les talents ! Il sait nous faire rire, il sait nous émouvoir, il sait chanter et il sait aussi jouer de divers instruments, lui qui a commencé la musique à l'âge de six ans.

Seul en scène durant 1h20, celui qui a interprété avec brio durant de nombreuses années le roi Arthur, dans sa célèbre série Kaamelott, s'est glissé tout aussi facilement dans la peau du "cantor de Leipzig", Johann Sebastian Bach. Lequel est tenu de donner une leçon de musique, dans son appartement de l'école Saint-Thomas, à l'occasion d'une journée "portes-ouvertes" offerte aux habitants de la ville. Après avoir vainement tenté de se soustraire à sa tâche, le Kapellmeister se voit contraint et forcé par son Prince de "supporter" ses élèves d'un jour, et ce, malgré plusieurs tentatives pour les dissuader de rester.

La mise en scène, enlevée et rythmée en diable, est parfaitement en phase avec l'infatigable comédien, dont le débit de parole est parfois surprenant, notamment lorsqu'il se met à évoquer à toute vitesse certains aspects pointus et techniques de la musique,

et dont certaines mimiques ne sont pas sans rappeler un certain... Louis de Funès.

Si le langage usité est quelque peu moderne, notamment dans ses expressions, le portrait de Bach se veut un hommage sérieux au "maître incontesté du contrepoint rigoureux". Au fil des saynètes du spectacle, on s'attache à ce personnage grognant, râlant et vociférant sans cesse contre Dieu, à qui il offre pourtant messes et cantates inouïes de beauté et de dévotion. Un personnage brillant, génie incontesté de la musique baroque, mais qui s'avère non dénué de faiblesses, un être humain comme tous les autres en somme... Au fil de son portrait, on le découvre en effet triste et sensible.

Une fois encore, Alexandre Astier a réussi son pari, se lançant là où on ne l'attendait pas. Son Bach est un petit bijou à découvrir absolument. Le public agathois ne s'y est d'ailleurs pas trompé, lui qui a fait une standing ovation au "maître", au terme de cette représentation, qui a, le 4 octobre, ouvert brillamment cette 11^{ème} édition de la Saison Culturelle.



FAIR-PLAY

Samedi 17 novembre 2012 à 21h00

**SPECTACLE
DÉCOUVERTE**

De **Patrice Thibaud**

Création
septembre 2012

Avec
Patrice Thibaud
et **Philippe Leygnac**

Musique
Philippe Leygnac

Production
Grégoire Furrer
et **Productions Illimitées**

La Comète
Scène nationale
de Châlons-en-Champagne
Grand Théâtre
de Luxembourg
Scène nationale
de l'Oise en préfiguration
Espace Jean Legendre
Théâtre de Compiègne

Patrice Thibaud - et son éternel complice Philippe Leygnac - nous avaient enchantés l'an dernier avec leur incroyable Cocorico. Ils nous reviennent cette année avec une nouvelle création, signée... Patrice Thibaud !

Génial interprète de la famille Deschamps et Makeïeff, Patrice, qui cumule tous les talents (il est à la fois mime, danseur et auteur), a fait se tordre de rire des salles entières (à commencer par celle du Palais des Congrès le 31 janvier dernier) en cavalier ou en coureur du Tour de France. Comédien grave chez Christian Schiaretti, clown lumineux chez les Deschiens,

il signe aussi ses spectacles solos. Après Cocorico et Jungles, il construit avec Fair-play une chorégraphie hilarante du monde de l'exploit à tous crins. En lui, on décèle du Tati... du Chaplin... la grandeur de ces clowns élastiques qui aiment et brocardent leurs semblables... Les musiques de Philippe Leygnac accompagnent les prouesses de notre athlète insolite lors de ses divers matches, records du monde et autres sports d'équipes. Hommage caustique et tableaux tendres des ridicules humains, Fair-play joue de l'iconographie sportive en amoureux virtuose.

Ne ratez pas ce spectacle qui fera à coup sûr ressortir le rire de l'enfant qui sommeille en vous ! Et n'hésitez pas à venir en compagnie de vos enfants !

théâtre

QUADRILLE

vendredi 23 novembre 2012 à 21h00

C'est précisément au moment où Philippe de Morannes, rédacteur d'un grand quotidien, se décide à la demander en mariage, après six ans de vie commune, que Paulette Nanteuil, la célèbre comédienne, tombe dans les bras du sublime acteur vedette d'Hollywood, Carl Erickson. Furieux, Philippe se vengerait volontiers avec Claudine sa ravissante consœur et meilleure amie de Paulette... Mais la demoiselle est méfiante, alors... Le quadrille est lancé et les quatre partenaires de ce chassé-croisé amoureux n'ont plus qu'à entrer dans la danse !

Des comédiens aussi surprenants qu'attachants, une mise en scène qui réussit à merveille ce savant dosage de légèreté et de sagesse, sans oublier l'inimitable écriture de Guitry, qui se révèle être un virtuose amoureux du jeu, voilà trois bonnes raisons de ne pas manquer ce spectacle haut en couleurs !

de **Sacha Guitry**

Mise en scène Bernard Murat
assisté de Léa Moussy

Avec François Berléand,
Pascale Arbillot, Florence Pernel,
François Vincentelli,
Julie Farenc, Michaël Rozen
et Yves Le Moign' (distribution sous réserve)

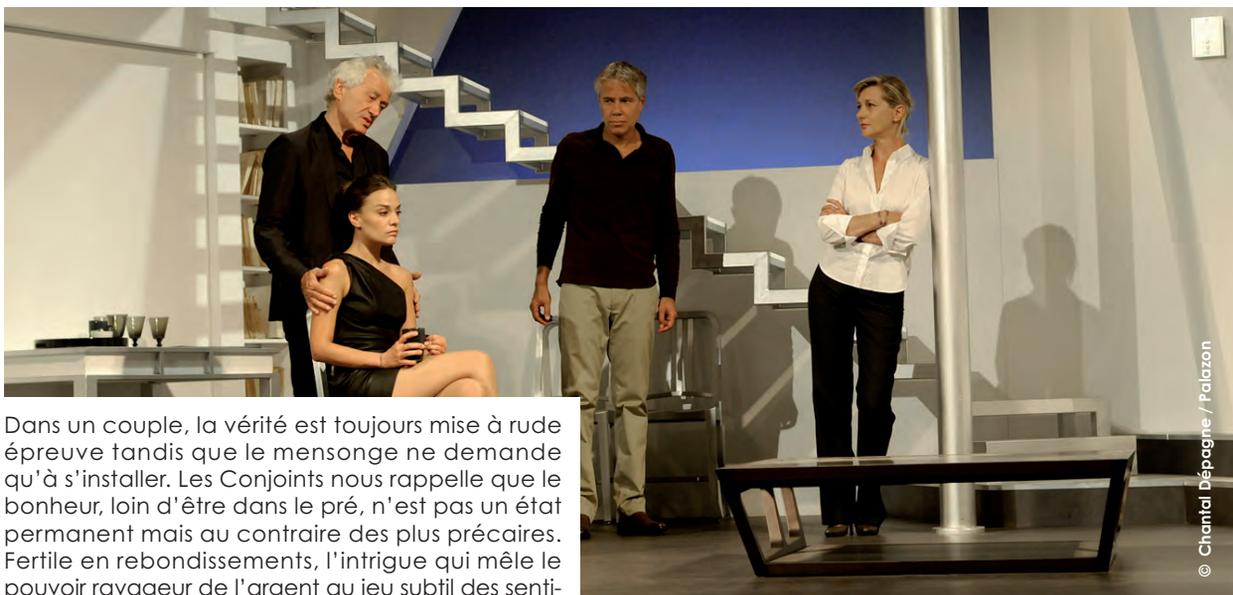
Production Pascal Legros
Productions

© Emmanuel Murat



LES CONJOINTS

Mardi 18 décembre 2012 à 21h00



© Chantal Dépaigne / Palazon

Dans un couple, la vérité est toujours mise à rude épreuve tandis que le mensonge ne demande qu'à s'installer. Les Conjointes nous rappelle que le bonheur, loin d'être dans le pré, n'est pas un état permanent mais au contraire des plus précaires. Fertile en rebondissements, l'intrigue qui mêle le pouvoir ravageur de l'argent au jeu subtil des sentiments, met en scène deux hommes

et deux femmes ballotés entre leur éthique, leurs intérêts et leurs émotions. Tout le monde a quelque chose à revendiquer. Et tout le monde a quelque chose à cacher. Tenté par la transgression mais soucieux du qu'en-dira-t-on, chacun se débat avec ses raisons, bonnes et mauvaises, petites et grandes, morales et obscures.

Une comédie à la fois fine et piquante, en équilibre entre gravité, légèreté et vivacité.

D'Eric Assous

Mise en scène

Jean-Luc Moreau assisté
d'Anne Poirier-Busson

Avec

Jean-Luc Moreau,
Anne Loiret, José Paul
et Anne-Sophie Germanaz

Production

Théâtre Tristan Bernard
Théâtre du Palais-Royal

SPECTACLE DÉCOUVERTE

Cyrano

Dimanche

20 janvier 2013

à 17h00

D'après Edmond Rostand
Mise en scène Anthony Magnier
assisté de Cécile Mathieu

Avec Anthony Magnier,
Magali Genoud, Clôvis Fouin,
Julien Jacob, Mikael Taieb,
Gaspard Fasulo, Xavier Legat
et Blandine Jordan

Nez de Cyrano Valérie Lesort
Production Viva La Commedia

Changement de "cap" pour ce premier spectacle de l'année 2013 avec la présentation d'un indémodable d'Edmond Rostand : l'incontournable Cyrano de Bergerac, héros tragique et attachant dont l'éclat de la verve et de l'épée n'a d'égal que la longueur du nez.

La Compagnie Viva La Commedia revisite ici (tout en y restant fidèle) le chef-d'œuvre du maître, dans la tradition du théâtre romanesque avec la simplicité symbolique, inspirée de la Commedia Dell'Arte.

Sur scène, les sept comédiens signent un véritable exploit : celui d'endosser près de quarante rôles, allant jusqu'à incarner parfois plusieurs personnages dans une même scène, le tout avec un enthousiasme débordant d'énergie et de générosité. Tour à tour, ils passent du burlesque au tragique, en alliant à la poésie du verbe illusion, jonglerie et scènes de batailles dans un décor ingénieux de jeu de construction qui dévoile même... les coulisses ! Bref, un grand et beau Cyrano, très novateur.

© Viva La Commedia



théâtre

Le DÉBUT DE LA FIN

vendredi 8 février 2013 à 21h00

Richard Berry, qui est déjà venu en 2010 se produire sur la scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde dans le cadre de la Saison Culturelle, nous revient cette fois non seulement en tant que comédien mais également en qualité de metteur en scène.

Dans ce huis-clos kafkaïen à souhait mais non dénué d'une bonne dose de vaudeville, signé de l'acteur dramaturge Sébastien Thiéry, il campe un homme (Alain Bauman) qui est persuadé que sa femme Nathalie vieillit sept fois plus vite que lui ! Quand il la regarde, il voit une grand-mère. Du coup, leur vie en commun devient... compliquée et leur sexualité... impossible. Mais Alain est-il vraiment lucide ou est-ce Nathalie qui a changé ?

Cette comédie désopilante sur les dégâts que provoque la routine dans le couple nous offre un Richard Berry impressionnant dans tous les registres (odieux, touchant, fragile, brutal...) qui donne la réplique à un nouveau venu au théâtre (mais qui a fait ses preuves sur le petit écran) : Jonathan Lambert, lequel fait ici une entrée comique des plus réussies ! Un grand moment de théâtre en perspective...

De Sébastien Thiéry

Mise en scène

Richard Berry

Avec Richard Berry, Jonathan Lambert, Raphaëline Goupilleau, Pascale Louange
(suite distribution en cours)

Production Théâtre des Variétés
Théâtre de la Porte Saint-Martin
Scène Indépendante
Contemporaine (SIC)





BURLESQUE

ÇA VA PAS SE FAIRE **TOUT SEUL** !

Mardi 19 février 2013 à 21h00

De et par Les Cousins

Mise en scène

Jean-Claude Cotillard

Avec Julot et René

Production

Les Cousins/Le Channel,
scène nationale de Calais/
Ville de Corbie/Théâtre 71,
scène nationale de Malakoff,
avec le soutien de la DRAC
Ile-de-France et du Ministère
de la Culture
et de la Communication

Que se passe-t-il dans la tête d'un clown ? Il est seul. Mais ils sont deux. Le deuxième est aussi le premier. Ils se sont dédoublés. Le premier est clown. Il répète son numéro. Le deuxième qui n'est qu'un numéro, répète son clown. Mais pour les farces féroces, ni le premier ni le deuxième ne sont le dernier...

Animés par l'envie de renouer avec la tradition tout en la mêlant à une forme contemporaine, Les Cousins revisitent ici en les rénovant - non sans délectation - certains classiques du cirque, "entrées" et "numéros", en hommage aux clowns que furent Les Fratellini ou plus proches de nous, Les Bario.

Entre jonglerie maladroite, récital de verres musicaux, féerie aquatique et autres illusions, on retrouve Les Cousins en duettistes désopilants.

JAZZ

Jacky Terrasson Trio

Vendredi 15 mars 2013 à 21h00

Production

Christophe Deghelt
Productions

Jacky Terrasson est sans conteste l'un des meilleurs pianistes de jazz contemporains. Sa notoriété, il l'a acquise en 1993 en remportant le prix Thelonious Monk. Depuis, Jacky parcourt le monde en solo ou en trio, au gré de ses albums et de ses rencontres avec des musiciens de génie : Léon Parker, Eric Harland, Burnis Earl Travis, Corey Fonville... Jouer en trio reste d'ailleurs son mode de jeu favori, puisqu'il lui permet de prodiguer une lecture flamboyante des standards. Vélocité, lyrisme mélodique, tension harmonique, telles sont les caractéristiques du style de Jacky Terrasson, qui se fonde sur l'expressionnisme propre au be-bop sans pour autant s'y confiner. Ne ratez donc pas la prestation de ce virtuose lors de sa venue au Palais des Congrès !



théâtre

HOLLYWOOD

mercredi 27 mars 2013 à 21h00

Hollywood, 1939. Le tournage d'Autant en emporte le vent est stoppé : en effet, le scénario, beaucoup trop long, doit être réécrit en urgence. Le producteur, David O. Selznick, engage un nouveau scénariste, Ben Hecht, ainsi qu'un nouveau réalisateur, Victor Fleming. Le temps est compté et Ben Hecht n'a pas lu le livre... Une seule solution : lui jouer toutes les scènes en accéléré ! A trois, enfermés dans un bureau pendant cinq jours, sans prendre aucun repos, ils doivent créer ce qui deviendra LE plus grand film d'amour de tous les temps.

Tirée d'un fait réel, cette histoire est autant celle du sujet du film que de l'écriture de son scénario : une épopée aussi délirante que jubilatoire, extrêmement drôle, tendue jusqu'à la folie, à la taille des géants qu'elle met en scène et du contexte exceptionnel dans lequel elle se déroule : Hollywood !

Cette pièce, admirablement adaptée par Martine Dolléans, est un petit bijou d'efficacité et d'inventivité, qui mettra vos zygomatiques à rude épreuve...



© Pat Chino

De Ron Hutchinson

Mise en scène Daniel Colas assisté de Clémence Bensa

Avec Thierry Frémont, Pierre Cassignard, Samuel Le Bihan et Françoise Pinkwasser

Production Maverick Productions

théâtre

Thé à la menthe ou t'es citron ?

vendredi 12 avril 2013 à 21h00



© Laurencine Lot

De Danielle Navarro-Haudecœur et Patrick Haudecœur
Molière 2011 de la pièce comique

Mise en scène Patrick Haudecœur assisté de Véronique Viel

Avec Nathalie Cerda, Jean-Luc Porraz, Isabelle Spade, Patrick Haudecœur, Jean-Pierre Lazzarini, Edouard Pretet et Sandra Biadalla (distribution sous réserve)

Production Théâtre Fontaine / Pascal Legros Productions

Au théâtre, une répétition n'est pas toujours facile, mais avec le fils du producteur qui joue le premier rôle comme un pied, c'est absolument terrible ! Ajoutez à cela une metteuse en scène débordée par la situation, une actrice principale imbue de sa personne, un ringard adepte du gag, un débutant aux idées toujours renouvelées, une costumière constamment dans l'erreur et des techniciens au flegme imperturbable, et vous aurez tous les ingrédients pour réussir une belle succession de catastrophes ! Mais le plus terrible, c'est que nous sommes à seulement quelques jours de la première... C'est la dernière ligne droite... Le trac monte, la mémoire fait encore défaut, les egos sont en émoi... Bref, il y a encore du boulot !!! Quant à la représentation elle-même...

Reposant sur le principe du théâtre dans le théâtre, cette nouvelle comédie de Patrick Haudecœur, qui était déjà venu présenter en 2004 son Frou-Frou les Bains puis en 2008 La Valse des pingouins sur la scène du Palais des Congrès, a reçu le Molière 2011 de la pièce comique. C'est dire si le moment sera particulièrement savoureux ! Une pièce à déguster sans modération...

La Saison côté pratique...

Pour vous **abonner**, il suffit de choisir au minimum 3 spectacles.

L'avantage de l'abonnement ? Il permet de bénéficier d'une réduction importante sur le prix des places d'accès aux spectacles, d'une place numérotée réservée dans les meilleures conditions et d'un tarif réduit billetterie pour les spectacles choisis ensuite hors abonnement.

Où et comment s'abonner ? Durant les périodes d'ouverture de la billetterie et par correspondance, en remplissant et renvoyant votre formulaire d'abonnement dûment rempli accompagné de son règlement.

Guide pratique billetterie

Location billetterie au guichet du secrétariat du service Culturel, en Maison du Cœur de Ville, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, selon le calendrier suivant :

Fair-play

jeudi 15, vendredi 16 novembre

Quadrille

jeudi 22, vendredi 23 novembre

Les Conjointes

lundi 17, mardi 18 décembre

Cyrano

jeudi 17, vendredi 18 janvier

Le Début de la fin

jeudi 7, vendredi 8 février

Ça va pas se faire tout seul !

lundi 18, mardi 19 février

Jacky Terrasson Trio

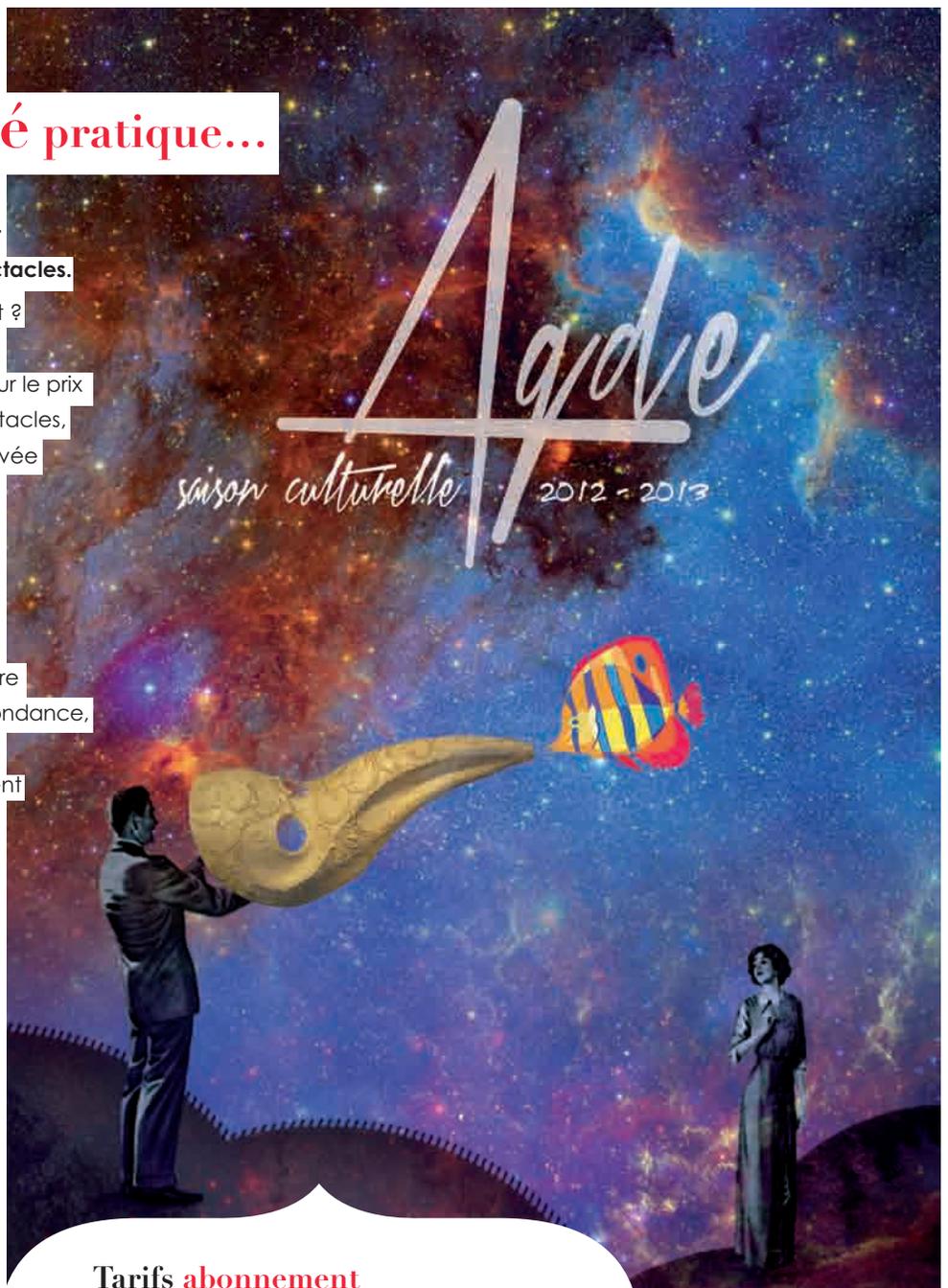
jeudi 14, vendredi 15 mars

Hollywood

mardi 26, mercredi 27 mars

Thé à la menthe ou t'es citron

jeudi 11, vendredi 12 avril



Tarifs abonnement

{ Quadrille, Les Conjointes, Le Début de la fin, Jacky Terrasson Trio, Hollywood, Thé à la menthe ou t'es citron : 23 euros - 21 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise) 19 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 4 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA).

{ Spectacles découverte : Fair-play, Cyrano, Ça va pas se faire tout seul : 18 euros - 15 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise) - 12 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 4 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA).

A noter : Pour tout abonnement d'un enfant ou adolescent à un spectacle découverte, les parents accompagnateurs bénéficient du tarif réduit de 12 euros.

Tarifs billetterie

{ Quadrille, Les Conjointes, Le Début de la fin, Jacky Terrasson Trio, Hollywood, Thé à la menthe ou t'es citron : 29 euros - 26 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise) 24 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA).

{ Spectacles découverte : Fair-play, Cyrano, Ça va pas se faire tout seul : 20 euros - 18 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise) - 15 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA).

A noter : Pour tout achat de billet à un spectacle découverte pour un enfant ou un adolescent, les parents accompagnateurs bénéficient du tarif de 15 euros.

Modes de règlement

Espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (pas de carte bancaire). Les billets ne sont ni échangés ni repris, sauf en cas d'annulation de spectacle.

Découverte

d'une nouvelle glacière
au cœur de la cité



////////////////////
Quand on **cherche** à Agde...
et bien, on trouve ! Le sous-sol
du cœur historique de la **cit**
n'a décidément pas fini de nous
livrer tous ses **secrets**. Pour preuve,
la dernière découverte en date
réalisée il y a quelques mois
par des ouvriers lors de banals travaux
de réhabilitation rue Louis Bages :
une possible nouvelle **glacière**,
qui porterait donc à trois le nombre
d'ouvrages du genre mis au jour
sur la commune...

////////////////////

C'est ainsi que, dans le cadre des travaux d'aménagement de l'immeuble situé 2 rue Louis Bages à Agde, une découverte fortuite a été effectuée il y a quelques mois par les ouvriers de l'entreprise qui œuvraient afin d'installer les tuyaux d'évacuation des eaux usées.

Alertés par ces derniers et mesurant l'enjeu patrimonial de la découverte, les services Techniques de la Ville ont immédiatement informé le Maire Gilles D'Ettore, ainsi que le service Archéologique de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de cette trouvaille.

Après un bref état des lieux, le service Archéologique a prévenu le Service Régional de l'Archéologie, lequel a préconisé une étude ainsi qu'un sondage, dans la mesure du possible, afin de dater la structure et de déterminer la nature de celle-ci. La commune étant propriétaire des lieux, un accord du Maire était nécessaire pour pratiquer cette intervention. Ce dernier, favorable à l'opération, a autorisé sa réalisation, qui s'est déroulée les 24 et 25 avril derniers et a permis de collecter les informations nécessaires mais aussi de conserver les données, par la réalisation d'un sondage dans le sol et de relevés.



L'opercule

L'escalier à vis vu de dessus



L'étude a révélé une salle voûtée, qui possède un sol constitué de remblais datant du XVIII^{ème} siècle et donc probablement contemporain d'une phase de grand remaniement du Palais des Evêques effectué par Monseigneur de Saint-Simon (réf. Michel Adgé - Guide des églises d'Agde). La structure est donc antérieure à cette période. Ce remblai instable n'a cependant pas permis de descendre à plus de 1,20 mètre de profondeur, pour des raisons évidentes de sécurité.

La structure possède un oculus ainsi qu'un accès par une porte de 40 cm de large, avec peut-être le témoignage d'une double porte colmatée. L'escalier qui permet d'y accéder est un escalier à vis, probablement contemporain de la salle. Après son comblement, celle-ci a été utilisée comme cave (ce qu'atteste la présence de billes de charbon) et de nouveaux aménagements y ont été réalisés : deux placards présents dans l'escalier ainsi que trois marches supplémentaires sur la partie haute, posées sur l'escalier à vis.



La glacière lors de sa visite par l'équipe du GRAA



La trappe d'accès actuelle

Des photos, des dessins, un inventaire du mobilier céramique ainsi qu'un rapport ont été effectués par les chercheurs. Le mobilier a été déposé dans les locaux du GRAA, Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, partie prenante de cette opération.

Suite à ces études de terrain, il a été préconisé de laisser un accès à la structure, à la fois pour des raisons de conservation et de sécurité.

Enfin, toute une série de photos a été réalisée dans le but d'effectuer une reconstitution en 3D, qui pourra servir à une présentation ultérieure au public, l'accès au site étant trop exigu pour y faire descendre des visiteurs.

L'hypothèse de travail la plus vraisemblable semble être celle d'une glacière. De nombreux éléments penchent en effet vers ce postulat. Cependant, on ne peut en attester puisqu'aucun tunnel d'évacuation des eaux de fonte n'a été trouvé durant la prospection ; toutefois, rappelons que le sol n'a pu être atteint. Il aurait fallu pour cela entièrement vider la structure pour le vérifier. Or, une telle opération pourrait fragiliser l'ensemble si celle-ci était entreprise. Elle doit donc être considérée avec la plus grande prudence.

Affaire à suivre...



Politique Urbanistique de la ville :

L'apologie du béton

Lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, le Maire a mis en délibération la modification du Plan d'Occupation des Sols de notre ville afin de modifier les règles d'urbanisation sur trois zones de notre commune. Or cette 6^{ème} modification depuis 2001 se résume en un seul mot : Béton !!! Du béton, encore du béton, toujours du béton !!! Que cela soit pour requalifier l'entrée du quartier naturiste (avec l'implantation d'une promotion de résidence hôtelière de plus de 11 000 m² de bâti et d'une hauteur de 25 mètres) ou pour augmenter la hauteur de la construction dans le quartier de Rochelongue, la municipalité encourage la bétonisation sur des milliers de mètre carré de notre commune.

Depuis 11 ans, notre maire a permis l'implantation de plusieurs dizaines de promotions immobilières sur Agde :

- sur la quasi-totalité du quartier des Cayrets,
- sur le quartier du Capiscol,
- sur l'île Saint Martin.

Et dans un avenir proche, des dizaines sont à venir :

- sur le quartier naturiste donc,
- sur la ZAC de l'Îles des Loisirs,
- sur la ZAC de Malfato

Tout cela est, en fait, le résultat d'une politique foncière et urbanistique menée à l'emporte-pièce et fort obligeante avec les promoteurs.

Prenons le cas de l'entrée du quartier Naturiste.

L'objectif annoncé par la municipalité est d'embellir cette entrée et favoriser la montée en gamme de l'offre hôtelière.

Mais après ces belles paroles, les actes sont en totale contradiction : Aucune démarche n'est entreprise en amont pour la rénovation du quartier naturiste dans son ensemble, aucune réflexion globale sur son devenir n'a été initiée.

On commence par bétonner l'entrée à la va vite et de manière excessive, sans se préoccuper des difficultés du quotidien des résidents et des inquiétudes des professionnels du tourisme présent sur la zone naturiste.

Quant à la montée en gamme concernant l'offre hôtelière, les professionnels hôteliers de notre ville apprécieront à sa juste valeur, l'implantation de 240 chambres supplémentaires des résidences hôtelières que cette modification du POS permet, eux qui supportent une fiscalité plus contraignante en rapport à ces résidences.

Tout ceci résume la volonté de la municipalité dont le leitmotiv est de privilégier l'intérêt particulier et privé face à l'intérêt général. Alors qu'une modification du Plan d'Occupation des Sols doit servir avant tout à mettre en œuvre un schéma urbanistique ordonné et harmonieux pour notre ville, on laisse les promoteurs immobiliers décider de l'avenir de quartiers entiers.

Au final, jamais Agde n'aura eu un maire si complaisant avec les promoteurs immobiliers. Mais cette position a d'ores et déjà des incidences graves quant au développement de notre commune. Face à l'apologie du béton, il est temps que la sanction citoyenne tombe.

Groupe des élus "Agde à Venir"

Bétonisation, précarisation et pression fiscale

Les dangers pour Agde de la politique de François Hollande

Depuis l'élection de François Hollande à la présidence de la République, les projets de lois les plus démagogiques se succèdent les uns aux autres sans apporter le moindre solution concrète aux difficultés que rencontrent les Français actuellement. Le dernier en date, qui porte sur une aggravation de la loi SRU, loi déjà peu pertinente dans ses modalités d'application, va faire passer de 20 à 25 % le nombre de logements sociaux imposés dans chaque commune sans tenir compte des spécifications de chacune d'entre elles. Il faut mesurer les conséquences dramatiques que la mise en œuvre d'un tel dispositif aurait pour une ville comme Agde dont les espaces constructibles sont limités et dont la vocation touristique nécessite le maintien d'un véritable équilibre urbain.

1^{ère} conséquence : la bétonisation

La loi nous imposerait la construction de 2850 logements sociaux supplémentaires. Autant dire qu'il ne serait plus possible de construire sur Agde, dans les années à venir, des logements qui ne relèveraient pas de cette catégorie.

2^{ème} conséquence : la précarité

Les demandes de logements sociaux sont actuellement au nombre de 400. Créer 2850 logements sociaux en plus aurait donc pour conséquences de susciter un véritable appel d'air et d'attirer sur Agde une population venue de quartiers difficiles des agglomérations environnantes, avec les conséquences sociales et sécuritaires qui s'en suivraient.

3^{ème} conséquence : la pression fiscale

En multipliant par 5 les amendes dues par les communes (soit 650 000 euros/an sur Agde) en cas de non-respect de leurs obligations, ce sont les contribuables qui seront une nouvelle fois mis à contribution. Ce qui est naturellement inacceptable.

Depuis longtemps déjà, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore milite pour que la spécificité des communes touristiques soit prise en compte dans le calcul des quotas de logements sociaux qui leur sont appliqués. Il a par ailleurs proposé, lors de la précédente législature, que soit intégrée dans ces quotas l'accession sociale à la propriété que nous promovons sur Agde, notamment à destination des jeunes ménages.

C'est une politique totalement contraire qui est aujourd'hui menée par le gouvernement avec le soutien d'une opposition municipale, qui semble, dans ce domaine comme dans d'autres, enfermée dans sa logique idéologique.

La majorité municipale

Retour

sur les séances du 2 avril et du 14 mai 2012

Finances PUBLIQUES //

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2012

de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde

En application de l'Article L 2231-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les budgets et les comptes de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal, a rappelé la Conseillère Municipale en charge du Développement du tourisme **Marion Maerten**. Lors de sa réunion du 29 mars 2012, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme a approuvé à l'unanimité le BP 2012. Celui-ci s'équilibre, en dépenses et recettes, à 3 333 850,89 euros en section de fonctionnement et à 103 412,69 euros en section d'investissement. S'agissant du budget annexe "Accueil, Réservation, Développement touristique des territoires, Promotion et Boutique", il s'élève à 138 134,59 euros en dépenses et recettes de fonctionnement". Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (9 ABSTENTIONS : Henri COUQUET, Anne-Marie GARRIGUES, Adrien TERRIBILE, Pascal TROISI, Florence DENESTEBE, Serge JENE, Nathalie DUBOIS, Hélène PASCUAL et Henri GRIMAL)**.

Sodéal, exercice 2011

Rapport des administrateurs représentant la Ville et compte-rendu d'activités des équipements affermés

Comme chaque année et en application du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus de la ville siégeant au Conseil d'Administration de la Sodéal, ont présenté leur rapport à l'Assemblée délibérante. C'est **Sébastien Frey**, Premier Adjoint au Maire, qui a, en sa qualité de Président de la Sodéal, présenté les grandes lignes de ce rapport puis le bilan d'activités des équipements affermés.

Comme il l'a expliqué tout d'abord, "l'exercice 2011 fait apparaître un chiffre d'affaires de la société toutes activités confondues de 11 080 211,82 euros, en progression de 5,73 % par rapport à l'exercice précédent et qui représente une augmentation de 4 074 000 euros en 8 ans. Le total des charges d'exploitation s'élève à 11 408 711,38 euros, soit + 2,92 % par rapport à 2010. Le total des produits d'exploitation est de 11 539 100 euros soit une augmentation de 5,43 %. Le résultat de l'exercice est donc de + 95 095,18 euros contre un bénéfice de 1 947 euros au titre de l'exercice précédent".

Sébastien Frey a ensuite tenu à apporter quelques précisions. Ainsi, s'agissant des dépenses d'investissement, il a souligné que "le développement de la société est traduit aussi par la tendance de son volume d'investissement. En 2004, la Sodéal consacrait 583 933 euros aux dépenses

d'investissement. En 2011, la société a engagé au même titre 1 726 601 euros. Il s'agit là d'un point très important puisqu'il faut souligner que le montant des investissements réalisés par la Sodéal est désormais nettement supérieur au montant des investissements prévus par les Délégations de Service Public. Il était fait obligation au délégataire de la Ville de réaliser pour 853 000 euros de travaux en 2011, il a été réalisé au cours de cette année - comme je l'indiquais - pour 1 726 601 euros de travaux, soit 15,59 % du chiffre d'affaires. Je souhaite que cette tendance puisse être confirmée parce qu'il est capital de répondre au besoin de modernisation de nos équipements".

Pour finir, le Premier Adjoint au Maire d'Agde a annoncé, non sans satisfaction que "eu égard aux bons résultats enregistrés par la Sodéal en 2011, celle-ci a procédé, en plus du versement des redevances fixes, au versement de redevances variables - c'est-à-dire supplémentaires - d'un montant de 55 298 euros pour les Ports et le Centre Nautique, d'un montant de 28 951 euros pour le Camping de la Clape et d'un montant de 30 129 euros pour le Camping de la Tamarisnière... le tout au bénéfice de la Ville d'Agde".

Ce rapport a été approuvé **À LA MAJORITE DES VOTANTS (5 CONTRE :**

Henri COUQUET, Anne-Marie GARRIGUES, Adrien TERRIBILE, Pascal TROISI et Florence DENESTEBE + 4 ABSTENTIONS : Serge JENE, Nathalie DUBOIS, Hélène PASCUAL et Henri GRIMAL).

Sébastien Frey a ensuite présenté les rapports d'activité et les bilans financiers de l'exercice 2011 concernant les sites affermés de la ville d'Agde à la Sodéal.

S'agissant des principaux résultats obtenus en 2011, il a précisé que "d'importants travaux ont été réalisés dans le courant de l'année : rénovation des sanitaires du bassin IV, création de 20 places à flot, réfection du parking ouest de la Zone Technique, dragage de Port Ambonne, rénovation de divers réseaux et remplacement de pontons. Le montant des travaux réalisés dépasse largement le montant des travaux que la Sodéal s'était engagée à réaliser puisque la Délégation de Service Public des Ports prévoyait un investissement d'un montant de 414 000 euros pour l'année 2011 et que la Sodéal a engagé au cours de cette même année des travaux pour un montant de 601 212 euros. Le résultat 2011 s'élève à 661 780 euros. Quant au chiffre d'affaires, il est en augmentation de + 3,15 % par rapport à 2010.

Concernant le **Centre Nautique**, j'avais dit l'année dernière, à l'occasion de ce débat, qu'il avait été

repositionné en tant qu'organisateur de compétitions nationales. Il fait aujourd'hui partie de l'actualité puisqu'il sera la cheville ouvrière du Championnat de France de Voile Légère qui se tient à l'initiative de la Fédération Française de Voile au Cap d'Agde. Certes, le résultat 2011 est de - 151 735 euros mais bien que déficitaire, il est en progression de + 17 % par rapport à 2010. Le chiffre d'affaire de l'exercice clos a lui aussi été amélioré par rapport à l'an dernier de +4,06 %.

Le **Camping de la Clape** enregistre pour sa part un bénéfice de 6 885 euros. Son chiffre d'affaires est en forte progression, à hauteur de + 8,40 % grâce à une très bonne saison 2011, à une optimisation du remplissage journalier du camping et au rajout de 8 chalets Gitotel supplémentaires. Un important effort d'investissement y a en effet été

réalisé en 2011, à hauteur de 619 918 euros alors que le contrat de DSP prévoit un investissement d'un montant de 132 000 euros. Les travaux portent sur la rénovation de la piscine, l'acquisition de nouveaux locaux et la réfection de l'éclairage du camping.

Le **Camping de la Tamarissière** enregistre pour sa part un bénéfice de 7 166 euros. Là encore, le chiffre d'affaires progresse de + 9,12 % en raison également d'importants investissements à hauteur de 172 610 euros : électrification de 28 emplacements nus, acquisition de 15 structures "foiles et bois" supplémentaires, mise en conformité des locaux techniques et engagement d'une procédure de classement en camping 3 étoiles. Il est à noter que les 9,12 % de progression font suite aux 7,62 % de progression qui avaient été enregistrés en 2010.

Enfin, s'agissant des berges de

l'Hérault, elles enregistrent un bénéfice de 49 737 euros, soit un chiffre d'affaires 2011 en hausse de 15,22 % par rapport au budget, soit + 8 447 euros.

De ce fait, les différentes redevances fixes d'affermage dues par la Sodéal à la Ville s'élèvent en 2011 à 1 210 312 euros ainsi répartis : Ports et Centre Nautique : 321 157 euros - Camping La Clape : 554 735 euros - Camping La Tamarissière : 328 249 euros et Berges de l'Hérault : 6 180 euros. Quant aux redevances variables d'affermage, dues par la SODEAL à la Ville, elles s'élèvent en 2011 à 55 298 euros pour les Ports et le Centre Nautique ; 28 951 euros pour le Camping la Clape et 30 129 euros pour le Camping la Tamarissière, soit un total de 114 378 euros".

Le conseil a **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité et des bilans financiers de l'exercice 2011 au titre des sites affermés.

Subvention d'équipement La Criée aux Poissons des Pays d'Agde

Avec 1 600 tonnes de produits débarqués et un chiffre d'affaire de plus de 6 millions d'euros, le port départemental du Grau d'Agde se positionne, en 2011, au 13^{ème} rang national et accueille aujourd'hui une flottille diversifiée au mode de pêche spécifique, a expliqué **Christian Théron**, Conseiller Municipal et représentant de la ville au sein de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde". Activité structurante de notre économie maritime locale, la filière pêche joue un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire. La SAEML souhaite poursuivre l'aménagement de son site d'implantation afin de sécuriser les berges d'accostage, créer et augmenter l'accessibilité des espaces de stockage et renforcer de ce fait sa position de port de débarquement. Les travaux, d'un montant prévisionnel de 532 500 euros HT visent à réaliser des plateformes de stockage au niveau des pontons des petits métiers, afin de répondre à six objectifs : augmenter la surface de stockage ; donner l'accès côté terre par transpalettes et côté fleuve par bateau et au minimum à pied ; limiter l'accès aux véhicules et chariots élévateurs ; adapter le revêtement à la circulation des transpalettes et accoster des bateaux.

Le Plan de financement prévisionnel est le suivant : Département = 30 % ; FEP = 40 % ; Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée = 5 % et Ville d'Agde = 5 % soit 26 625 euros. A ce titre, la SAEML a sollicité la CAHM ainsi que la Ville d'Agde pour participer à hauteur de 5 % chacune au montant de l'investissement plafonné à 532 500 euros HT.

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a décidé d'octroyer une subvention de 26 625 euros à "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde", afin de lui permettre de financer cette opération.

CULTURE ET PATRIMOINE //

CANDIDATURE DE LA VILLE D'AGDE

à la labellisation

"Ville & Pays d'Art et d'Histoire"

Comme l'a expliqué **Christine Antoine**, Conseillère Municipale et Vice-présidente de la CAHM en charge du Patrimoine, "la Ville d'Agde souhaite se lancer dans une reconnaissance, au niveau national, de son patrimoine qu'il soit architectural, archéologique, environnemental ou bien folklorique. Cette démarche vise à enraciner et à dynamiser l'action patrimoniale, mise en place depuis 2004 sur l'ensemble du territoire communal, en travaillant auprès du Ministère de la Culture et de la Communication afin de labelliser la ville d'Agde en "Ville & Pays d'Art et d'Histoire" au titre de "Ville d'Art et d'Histoire". Ce label, est décerné par le Ministère de la Culture aux villes possédant un patrimoine riche, valorisé de façon qualitative et innovante par l'action municipale. Le dossier de candidature à l'obtention du label, porte sur l'identité maritime d'Agde : du port grec d'Agathé Tyché à la station littorale du Cap d'Agde. Ce réseau donne aux villes une meilleure visibilité en termes de patrimoine et de tourisme culturel. Il apporte en outre une aide scientifique pour la conservation du patrimoine, la diffusion, la publication, la formation des agents et le financement de projets patrimoniaux. Il permet aussi de fédérer l'ensemble des services municipaux et intercommunaux concernés par le label (action culturelle, éducative, urbanisme, patrimoine, tourisme, développement durable, services techniques...).

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé cette candidature et décidé de solliciter la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Languedoc-Roussillon à apporter assistance et conseil scientifique à la commune dans la constitution de son dossier de candidature.

Requalification

du Centre Port du Cap d'Agde : demande de financements

Comme l'a expliqué **Sébastien Frey**, Premier Adjoint au Maire, "la première phase des quais, qui s'est achevée, comprenait la réfection des réseaux humides et secs, avec notamment le remplacement des 27 mâts d'éclairage public du quai Miquel, la réfection de la structure en basalte de la totalité du quai avec la création d'une structure métallique attenante en bois. La deuxième phase, prévue dans le courant du mois d'octobre, afin de ne pas perturber la saison estivale, durera 5 mois et demi. Elle va concerner le quai Di Dominico, la place de l'Ancienne Douane ainsi que les coursives du quai Jean Miquel. La voirie, les réseaux et l'éclairage seront entièrement refaits. Enfin, des kiosques modernes seront construits pour accueillir des activités commerciales, ainsi qu'un nouveau sanitaire public, un distributeur de banque et enfin un transformateur électrique".

La présente délibération visait à valider le coût de l'opération ainsi que le montant des aides sollicitées. S'agissant du coût de la requalification complète du Centre-Port, celui-ci est de 7776312 euros HT ainsi répartis : 60709 euros en 2009, 294856 euros en 2010, 1013994 euros en 2011, 2566890 euros cette année et 3839863 euros en 2013. Quant au montant des aides sollicitées, il s'élève à 2066168 euros, dont 1336168 euros pour le Conseil Régional, 650000 euros pour le Conseil Général et 80000 euros pour l'Etat (au titre de travaux divers d'intérêt local), soit un autofinancement de 5710144 euros pour la Ville d'Agde. Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (2 ABSTENTIONS : Henri COUQUET et Serge JENE)**.

DÉCLARATION DE PROJET D'EXTENSION DU GOLF DU CAP D'AGDE

déclaration de l'intérêt général et mise en comptabilité du POS

Comme l'a rappelé **André Tobena**, Adjoint aux Sports, "le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une procédure de déclaration de projet dans le cadre de l'extension du Golf du Cap d'Agde. Cette opération comprend l'extension du Golf existant de 18 trous en un Golf de 27 trous, la construction d'une passerelle pour golfeurs et promeneurs, des aménagements de voirie rendus nécessaires par le projet, la réhabilitation de la décharge du Petit Pioch, le traitement architectural de l'entrée de la station du Cap et les acquisitions de terrains". Le Conseil Municipal en séance du 22 septembre 2011 a adopté l'autorisation de programme de ce projet. Le projet étant situé pour partie sur une zone actuellement classée agricole au POS et en zone paysagère de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), le dossier de déclaration de projet a été étudié par la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) le 13 décembre 2011 puis la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) le 14 décembre 2011, qui ont toutes deux émis un avis favorable. Conformément au Code de l'Environnement, une enquête publique a ensuite eu lieu. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 21 mars dernier et a émis un avis favorable à la fois sur la déclaration de projet d'extension du Golf du Cap d'Agde, l'intérêt général de l'opération, ainsi que sur les nouvelles dispositions du POS.

La question a été adoptée **À LA MAJORITÉ (2 CONTRE : Henri COUQUET et Serge JENE)**.

Comme l'a précisé le **Maire Gilles D'Ettore**, s'agissant du coût de l'opération, "l'extension pure du Golf s'élève à 2325000 euros, la réhabilitation de la décharge à 1 million d'euros et la création de la passerelle + des voiries à 1140000 euros, sachant que nous avons d'ores et déjà obtenu 1 million d'euros de subventionnement".

Déclassement et cession

d'une partie de
la parcelle communale
NW 0030 en vue
de la réalisation
d'un hôtel***

A LA MAJORITE (2 CONTRE : Henri COUQUET et Serge JENE), le Conseil a décidé de déclasser du domaine public communal 1 000 m² à extraire de la parcelle cadastrée section NW n° 0030 et de les céder à la SARL CALIFORNIA PROMOTION moyennant le paiement d'un prix de 320 000 euros net vendeur et sous réserve de réalisation du projet présenté par le candidat à savoir la création d'un hôtel*. Comme l'a précisé Thierry Nadal alors Adjoint au Maire chargé de l'Application du droit des sols, "l'aire de jeux située sur cette parcelle va être déplacée au niveau du parking du Gévaudan, puis modernisée et sécurisée. Le projet d'hôtel*** retenu répond au cahier des charges de l'appel à projet qui avait été lancé par la commune dans le courant de l'année 2011 et dans lequel elle demandait une valorisation du site en y développant un projet architectural et environnemental de qualité. Ce que va faire la société en question, qui est forte d'une expérience significative dans l'hôtellerie de luxe. Il permettra en outre, au-delà de l'aménagement de 35 chambres, de créer 9 emplois dans un premier temps, puis de 3 à 4 emplois supplémentaires dans les années suivantes et contribuera donc à accroître l'activité économique liée au tourisme".**

ACQUISITION DE LOTS sur l'Île des Loisirs

Le 14 mai, le Conseil adoptait **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (2 CONTRE : Henri COUQUET et Serge JENE et 5 ABSTENTIONS : Pascal TROISI, Florence DENESTEBE, Nathalie DUBOIS, Héliène PASCUAL et Henri GRIMAL)** une nouvelle acquisition de lots sur l'Île des Loisirs, suite à celles déjà réalisées par la Commune dans cette copropriété en vue de la constitution d'une réserve foncière devant permettre la mise en œuvre de la requalification profonde de l'île des Loisirs, élément majeur de l'objectif de valorisation de la station touristique du Cap d'Agde affiché dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'agit cette fois des lots n°1, 5 et 6 de la copropriété de l'immeuble cadastré section OC n° 0037 moyennant le paiement de 108 000 euros et la prise en charge des frais notariés.

ACQUISITION rue de la Gabelle

Dans le cadre cette fois du projet de requalification du Centre-Port du Cap d'Agde, "la Commune a pris contact avec les copropriétaires des résidences Port Brescou I, II et III, a expliqué le Premier Adjoint au Maire **Sébastien Frey**. En effet, ces derniers sont propriétaires d'un local, dernièrement utilisé comme conciergerie, qui permettrait l'aménagement des sanitaires pour les usagers de la Sodéal, autrement dit les plaisanciers disposant d'un accès aux pontons. Ce local, à extraire de la parcelle cadastrée OE 0064, situé rue de la Gabelle en zone UA3 du POS, représente une surface au sol d'environ 108 m². Un accord amiable a été obtenu sur un prix d'acquisition de 175 000 euros, les frais d'acte notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune". Une acquisition approuvée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (3 ABSTENTIONS : Henri COUQUET, Anne-Marie GARRIGUES et Adrien TERRIBLE, Florence DENESTEBE ne prenant pas part au vote).**

Aménagement de la route de Rochelongue : acquisition de 14 parcelles

Thierry Nadal, alors Adjoint au Maire en charge de l'Application du Droit des Sols, a présenté au Conseil, qui les a tour à tour adoptées **À L'UNANIMITÉ**, 12 acquisitions de parcelles afin de participer à l'opération n°4b du POS qui consiste à élargir à 22 mètres la route de Rochelongue allant du pont de la voie rapide au rond-point du chemin de Notre-Dame à Saint-Martin. La Commune a pris contact avec l'ensemble des propriétaires concernés pour leur proposer une acquisition amiable.

Il s'agit des parcelles : LS 0117, d'une surface de 263 m², pour 1 578 euros ; NC en cours de numérotation d'une surface de 683 m², pour 4 098 euros ; LS, en cours de numérotation, d'une surface de 204 m², pour 1 224 euros ; NC 0100 d'une surface de 815 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée NC 0045), pour 4 890 euros ; NE en cours de numérotation d'une surface de 429 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée NE 0026), pour 2 574 euros ; NA 0091 d'une surface de 151 m², pour 906 euros ; LR, en cours de numérotation, d'une surface de 81 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée LR 0023), pour 486 euros ; NC en cours de numérotation d'une surface de 583 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée NC 0046), pour 3 498 euros ; LS 0120 d'une surface de 309 m², pour 1 854 euros ; LR en cours de numérotation d'une surface de 211 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée LR 0021), pour 1 266 euros ; NE en cours de numérotation d'une surface de 95 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée NE 0031), pour 570 euros et NA, en cours de numérotation, d'une surface de 39 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée NA 0075), pour 234 euros. A chaque fois, les frais d'acte notariés et/ou de géomètre sont à la charge de la Commune. Le total de ces 12 acquisitions s'élève à 23 178 euros.

Faisant suite aux 12 acquisitions réalisées lors de la séance du 2 avril, le **Conseil** a validé le 14 mai deux nouvelles acquisitions de parcelles route de Rochelongue, toujours en vue de l'opération n°4b du POS, la première **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (2 ABSTENTIONS : Anne-Marie GARRIGUES et Adrien TERRIBLE)** et la seconde **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (2 CONTRE : Henri Couquet et Serge JENE + 1 ABSTENTION : Henri GRIMAL)**. Il s'agit pour la première, de la parcelle cadastrée LS (en cours de numérotation) d'une surface de 265 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée LS 0063), pour 1 590 euros, et pour la seconde, de la parcelle cadastrée NA en cours de numérotation d'une surface de 617 m² (issue de la division de la parcelle cadastrée section NA numéro 0090), moyennant 3 702 euros. Là encore, à chaque fois, les frais d'acte notariés sont à la charge de la Commune

Cession de locaux affectés au Site des Métiers d'Art à la CAHM

"Récemment, a rappelé **Géraldine Kervella**, Conseillère Municipale en charge notamment du Développement des Métiers d'Art, la Commune d'Agde a réhabilité l'ensemble de l'îlot Molière (immeuble cadastré section LD n°0017 et 0018) en vue d'y installer l'Office de Tourisme, des services municipaux et des services relevant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) chargés de la politique "Métiers d'Art". Les locaux occupés par ces derniers, constituant la nouvelle Galerie de la Perte Noire, représentent une surface d'environ 200 m² répartie sur deux niveaux. Bien que l'immeuble en question relève du domaine public communal, en raison de son affectation à un service public, le montage juridique retenu, en accord avec la CAHM, consiste en une vente sans déclassement préalable, comme le permet l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. En effet, ce bien a vocation à intégrer le domaine public de la CAHM. Cette vente sera précédée d'un état descriptif de division volumétrique et assortie d'un règlement organisant les droits et obligations du propriétaire de l'immeuble et de l'acquéreur du volume cédé, et notamment la participation de ce dernier à l'administration, à la gestion, aux travaux et à l'entretien de l'immeuble. A défaut de convention contraire, cette participation sera fixée au prorata de la surface au sol du volume vendu". **À LA MAJORITÉ (1 CONTRE : Serge JENE)**, le Conseil a entériné cette vente pour la somme de 380 000 euros "correspondant à la valeur vénale du lot et au coût des travaux supportés par la Ville".

DEMANDE DE SUBVENTIONS

pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration "Posidonia"

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (2 ABSTENTIONS : Henri COUQUET et Serge JENE), le Conseil a adopté cette délibération relative à la réhabilitation et à l'extension de la STEP "Posidonia". Comme l'a rappelé **Richard Druille**, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, cette opération entre dans le cadre "du schéma directeur, dans sa partie assainissement, et de l'axe 3 du PCDD (Projet Communal de Développement Durable). Cette opération a été intégrée par ilot concessif à la Délégation de Service Public attribuée à Lyonnaise des Eaux en Conseil Municipal en juin 2011. Les objectifs de ces travaux sont quadruples : mettre aux normes la capacité de traitement de 37 000 Equivalents Habitants (EH), augmenter la capacité de traitement de 15 000 EH,

améliorer le rejet de la nouvelle file dans l'optique de préserver voire améliorer la qualité du milieu marin et enfin, réutiliser en fonction de la réglementation les eaux traitées par la nouvelle file pour arroser le Golf du Cap d'Agde et certains espaces verts. Le procédé retenu pour la nouvelle filière de traitement est la biofiltration membranaire qui permet un rejet de qualité "eaux de baignades".

Ce projet prévoit notamment de construire une nouvelle file, qui deviendra donc la filière prioritaire de traitement de la station d'épuration en basse et haute saison. L'idée est aussi de pouvoir répondre instantanément à une pointe de pollution au-delà de la capacité de traitement de la nouvelle file mais aussi d'utiliser

pleinement et instantanément, en cas de besoin d'exploitation (maintenance, désordres, etc.), la modularité entre la nouvelle file et la file existante. Cette modularité renforcera encore la fiabilité de la station d'épuration pour atteindre une conformité de rejet d'au moins 95 %, avec la mise en service de la totalité de la file existante en haute saison en complément de la nouvelle file. Le montant de l'opération est estimé à 12 753 653,64 euros TTC".

À noter... Le 22 mai 2012, la première pierre de cette nouvelle filière de traitement était posée sur le site par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en compagnie de Jany Arnal, Directrice Régionale Pyrénées Méditerranée de Lyonnaise des Eaux.



Accord cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques

Comme l'a ensuite expliqué **Richard Druille**, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, "la Ville d'Agde travaille sur la contractualisation de l'accord cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques. La signature de ce document permettra aux différents partenaires de financer une partie des projets décrits dans la mesure où les objectifs poursuivis par la Ville d'Agde correspondent aux programmes d'actions et politiques des partenaires financiers potentiels.

Plusieurs chantiers d'envergures doivent voir le jour à travers les délégations de service public, à savoir :

1/ Sur la thématique "eau potable"

- mise en place de la télérelève (axes 4 et 5 du PCDD)
- remplacement des branchements en plomb
- sectorisation et écoute permanente du réseau d'adduction d'eau potable (axes 4 et 5 du PCDD)
- réalisation d'audits patrimoniaux et réduction des consommations publiques (axes 4 et 5 du PCDD)
- sensibilisation et mise à disposition d'équipements hydro économes à destination du grand public (axes 4 et 5 du PCDD)

2/ Sur la thématique "assainissement"

- réhabilitation et extension de la station d'épuration (axe 3 du PCDD)

- réhabilitation et renouvellement des réseaux d'eaux usées (axe 3 du PCDD)
- monitoring des réseaux d'eaux usées
- autosurveillance du système d'assainissement
- traitement des sulfures.

Le montant de ces travaux est inclus dans les différentes DSP et à ce titre, les aides potentielles des partenaires sur les différentes opérations sont versées au Maître d'Ouvrage. Les financements obtenus sur ces opérations permettront à la commune de réaliser plus de travaux de renouvellement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement".

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ.**

À noter : la signature de cet accord cadre est intervenue le 9 juillet dernier, au Centre Nautique en présence du Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Gilles D'Ettore, du représentant d'André Vézinhel, Président du Conseil Général de l'Hérault, de Claude Calas, Président du Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Asstien, de Martin Guespereau, Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et de Pierre Guiraud, Conseiller Général de l'Hérault, Président du Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault. Détail dans notre article en p.75

Un plan d'action FISAC

pour le Cœur de Ville et sa proche périphérie

Comme l'a expliqué **Gérard Millat**, Conseiller Municipal en charge du Développement économique, "le commerce, l'artisanat et les services de proximité, assurant aussi bien une fonction économique que sociale, subissent depuis plusieurs années une profonde mutation : multiplication et agrandissement des centres commerciaux périphériques, croissance des "hard discounters", développement des achats en ligne ou par correspondance, etc. De fait, Agde n'échappe pas à l'essoufflement de ses activités de proximité en Cœur de Ville.

Le FISAC, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services qui s'articule autour de 3 objectifs :

1. préserver et développer un tissu commercial et artisanal de proximité ;
2. redynamiser le centre ville et favoriser son attractivité ;
3. améliorer l'environnement commercial et artisanal du périmètre d'intervention.

Lors de sa séance du 9 janvier dernier, le Conseil avait voté à l'unanimité le lancement d'une procédure FISAC pour le Cœur de Ville d'Agde en partenariat avec les Chambres consulaires, les représentants des commerçants et les services de l'Etat, permettant la réactualisation d'une étude de faisabilité étudiant les conditions

de mise en œuvre d'un FISAC communal pour définir un plan d'actions et de financement dont les résultats ont été livrés le 20 mars dernier par le Cabinet BERENICE.

Parallèlement, les services municipaux ont travaillé avec le concours des partenaires pour aboutir à un programme d'actions qui se déroulera en 3 tranches sur une période s'étalant de 2012 à 2018 et sur un périmètre large, incluant non seulement le centre-ville historique mais aussi sa proche périphérie et allant ainsi de la gare à la cave coopérative. S'agissant du diagnostic, qui portait sur l'environnement commercial, l'offre et la demande commerciales ainsi que les conditions de commercialité (accessibilité, stationnement, cheminement, etc.), celui-ci laisse apparaître plusieurs choses : un très fort taux de vacance des cellules commerciales ; l'absence de circuit marchand ; un défaut d'identité marchande affirmée ; une lisibilité et une accessibilité limitées ; une qualité urbaine à améliorer ; enfin, un potentiel touristique sous-exploité. Ce sextuple constat met en évidence la nécessité de renverser l'image du centre-ville, de renforcer son attractivité et de redynamiser le tissu commercial et artisanal afin de différencier l'offre commerciale du centre-ville pour affirmer son identité ; de permettre l'émergence d'un circuit marchand clair ; d'améliorer la commercialité du centre-ville et

enfin de mettre en place et soutenir une animation du commerce en Cœur de Ville.

Un plan d'action a donc été élaboré autour de 4 objectifs opérationnels déclinés en fiches actions : amélioration de l'accessibilité en centre-ville et du circuit marchand ; valorisation du marché non sédentaire et promotion du centre-ville.

En matière d'investissement, tout un ensemble d'objectifs a été défini, qui passe notamment par la réalisation de travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue du 4 Septembre et de la rue Ernest Renan, l'harmonisation des terrasses des commerces de la Promenade (rue du 4 Septembre), l'amélioration de la circulation piétonne et la signalétique, la création de places de stationnement, d'un pôle multimodal et de pontons d'escale à durée limitée pour les bateaux, la requalification du circuit marchand de l'ensemble du quartier, la réfection de l'Ilot Brescou, enfin le déploiement de la vidéosurveillance et le réaménagement des Halles comme du marché non-sédentaire".

À L'UNANIMITÉ, le Conseil s'est prononcé en faveur de ce FISAC Centre-Ville pour la période 2012-2018. Comme l'a précisé pour finir Gérard Millat, "un plan de financement pluriannuel des actions a été défini pour un montant global de 6 285 000 euros HT dont 1 985 000 euros HT pour la période 1".

Développement de chantiers d'insertion sur le parcours de santé de la Clape et le cordon dunaire

Comme l'a expliqué **Marie-Hélène Mattia**, Conseillère Municipale chargée de l'insertion professionnelle, "dans le cadre de sa compétence "Politique de la ville", et grâce au service intercommunal du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Hérault Méditerranée (PLIE), la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée développe depuis plusieurs années des chantiers d'insertion afin de faciliter le retour à l'activité professionnelle de personnes en recherche d'emploi. La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce dispositif, qui alterne formation, travail et accompagnement individuel et souhaite vivement continuer dans cette voie, qui entre pleinement dans l'objectif 14 de son Projet Communal de Développement Durable. Dans ce cadre, il vous est proposé aujourd'hui de participer au Chantier d'insertion Espaces Verts et

Ruraux-Petite Maçonnerie déployé sur les communes de la CAHM à partir du 16 avril 2012 et jusqu'au 15 avril 2013. Sur notre commune, les travaux portent sur la réhabilitation du parcours de La Clape et la pose et/ou le remplacement de ganivelles sur le cordon dunaire. A charge pour la Ville d'apporter un soutien logistique, en mettant à disposition les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces travaux, soit un coût de 18 500 euros, et de prendre en charge la part des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) non remboursée par l'Etat au prorata de leur temps de travail sur ces chantiers, soit environ 4 500 euros. 12 personnes en CAE salariées de l'association Passe-muraille sont concernées par cette opération". Une délibération adoptée **À L'UNANIMITÉ**.

CONVENTION TRIPARTITE POUR L'ACTION

“Animateur... Pourquoi pas moi”

Comme l'a expliqué **Marie-Hélène Mattia**, Conseillère Municipale chargée de l'Insertion professionnelle, "le domaine de l'animation est un secteur d'activité porteur d'emploi. Pour autant, les employeurs ont des difficultés à recruter des animateurs lors des vacances scolaires. La Ville d'Agde est elle-même confrontée à cette problématique. Or, forts de leur expertise de terrain, la Mission Locale d'Insertion et l'Espace Jeune Agathois rencontrent régulièrement des jeunes attirés par les métiers de l'animation, sans pour autant être formés. Un accompagnement et des formations adaptés pourraient donc répondre à la problématique locale.

A ce titre, la MLI du Centre Hérault, en partenariat avec l'Espace Jeune Agathois, propose une action visant à travailler sur les savoirs dans les métiers de l'animation. Cette action dénommée "Animateur... Pourquoi pas moi" a pour finalité l'accès à un emploi et s'articule principalement autour de formations théoriques et pratiques (stages auprès de structures municipales). Au terme de celles-ci, les participants seront aidés dans leur recherche d'emploi en vue d'éventuels recrutements pour la saison estivale. Par la suite, ils seront accompagnés pour accéder à la dernière partie du BAFA (perfectionnement) et ce, durant les vacances de la Toussaint ou de Noël. Ce projet sera financé dans le cadre des actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), ce dernier visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans. En parallèle, et afin d'impliquer les jeunes dans leur projet d'insertion, ceux-ci devront s'acquitter de la somme de 50 euros.

L'action "Animateur... Pourquoi pas moi" fait l'objet d'une convention tripartite conclue entre le Conseil Général de l'Hérault, la Ville d'Agde et la Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault. Ainsi, la Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault sollicite une subvention de 3 400 euros auprès du Fonds local d'Aide aux Jeunes d'Agde, pour un budget prévisionnel global de 3 900 euros, correspondant aux frais des prestataires. A ce titre, le Fonds local d'Aide aux Jeunes d'Agde s'engage à verser une somme maximale de 3 400 euros. Pour sa part, la MLI du Centre Hérault devra produire un bilan au terme de l'action". Après en avoir délibéré, le Conseil a approuvé **À L'UNANIMITÉ (Mme MATTIA ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle)**, la convention tripartite.

VIE ASSOCIATIVE //

Attribution de subventions

pour l'année 2012

C'est une enveloppe globale de 963 832 euros que le Conseil du 2 avril a attribué à la vie associative pour l'année 2012 et ce, **À L'UNANIMITÉ** (MM. et Mmes Agnès LAMBIES, Jean-Luc CHAILLOU, Yves MANGIN, Marie-Hélène MATTIA, Anne-Marie GARRIGUES, Pascal TROISI et Adrien TERRIBILE ne prenant pas part au vote, étant partie prenante de certaines associations). Comme l'a précisé **André Tobena**, Adjoint en charge des Sports, "848 552 euros concernent des subventions ordinaires de fonctionnement, les 115 280 euros restants correspondant à des subventions exceptionnelles. Certaines associations, qui en avaient fait la demande, avaient reçu un premier versement de subvention au moment du Conseil Municipal de janvier. Les montants ici présentés pour ces mêmes associations correspondent donc au solde de leur subvention de fonctionnement pour l'année 2012". Pour finir, André Tobena a précisé que "toutes les associations faisant l'objet de la présente répartition ont produit, à l'appui de leur demande, un budget

prévisionnel, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé".

Au titre des subventions ordinaires annuelles, 368 950 euros ont ainsi été attribués à 50 associations sportives et 77 400 euros à 4 associations du secteur jeunesse. Dans le domaine culturel, 47 250 euros ont été répartis entre 25 associations, tandis que 13 000 euros ont été versés à 3 associations œuvrant pour l'environnement. Dans le secteur scolaire, ce sont 4 850 euros qui ont été débloqués pour 6 associations et autant pour les 7 associations patriotiques concernées. S'agissant du domaine de la sécurité et de la police, 4 associations se partagent 4 300 euros. En matière de festivités, commerce et tourisme, 154 200 euros vont être remis à 8 associations, parmi lesquelles les différents Comités des Fêtes de la ville. Enfin, le Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde se voit remettre une enveloppe de 1 67 252 euros et le Chat Agathois 6 500 euros.

En matière de subventions exceptionnelles, 17 associations sont concernées par la présente répartition : les

Gazelles Agathois, la SNJA, l'association IBIS, le Master Kick, l'AAPIA et le GRAA, Agde Musica et Mélopoïa, la Cie Les Objets trouvés, la Cie des Artistes et la Cie Les Cabotins, l'AMMAC, le GRHISTA et l'Association Philatélique Agathoise, ALTL, Trait d'Union Bindestrich, Jazzinade et enfin l'ADENA.

Une deuxième attribution de subventions pour 2012 a été adoptée ce 14 mai par le Conseil Municipal **À L'UNANIMITÉ**. Il s'agit, comme l'a précisé André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports, "d'associations pour lesquelles les dossiers n'étaient pas complets lors du Conseil Municipal du 2 avril". Au total, cette nouvelle enveloppe se monte à 65 640 euros et concerne 9 associations à titre exceptionnel (Once Upon A Time, Tennis-OUATT, NACL, Association de Sauvetage et Secourisme, Club Gymnique Agathois, SORAC, ADEC, ADENA et Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde) et une association à titre ordinaire (le Cercle des Pêcheurs Agathois pour 500 euros).



Adoption de plusieurs demandes de financement

- Pour le suivi scientifique des récifs artificiels

Pour la troisième année de réalisation de ce suivi, l'opération est estimée à 60 000 euros...

- Pour la réalisation d'un stade urbain sur le plateau sportif Molinié

Il est ainsi proposé de mettre à la disposition des jeunes en difficulté et qui se regroupent sur des sites inappropriés afin de jouer au foot, de profiter, sur le site des 7 Fonts, d'une aire de jeu aménagée, sécurisée et surveillée répondant à leur besoin, et qui serait également utilisée par tous les scolaires agathois. Coût des travaux : 56 000 euros HT.

- Pour l'acquisition de sanitaires

La ville a initié un Schéma Directeur pour la mise en place de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire communal. Cette opération, estimée à 250 000 euros HT pour les trois années, prévoit pour 2012 l'installation d'un équipement sur le secteur de Saint-Vincent.

Attribution

De subventions aux associations dans le cadre du CUCS

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a attribué 35 500 euros de subventions pour 2012, à 14 associations ayant répondu à l'appel à projets lancé dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : 500 euros pour l'ADIL (information sur le logement) et à Génération Musique (action "Culture gitane") ; 1 000 euros à la Fédération Léo Lagrange (Prévention du surendettement), au MFPF (organisation d'un atelier de prévention des risques sexuels), à la Compagnie Les Cabotins (Activité théâtrale jeunesse), au Théâtre de Carton (atelier de création de marionnettes) et à Dimension 34 (projet "Hip Hop") ; 1 500 euros à la Fédération Léo Lagrange (action "Français, langue d'insertion") ; 2 000 euros aux Foyers ruraux ("Les Portes du Temps / Canal du Midi"), à Conseil 34 (action "Prévention des risques liés à Internet") et à Face Hérault (projet "Facenergie Sport") ; 3 000 euros à la Fédération Léo Lagrange (projet Parentalité) et à la MLI Centre Hérault (action "Cap sur l'Avenir") et enfin 13 000 euros au CLJ (accueil de loisirs).

Comme l'a précisé **Jean-Luc Chaillou**, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse et des Politiques contractuelles, en présentant cette question, "ces subventions viennent en supplément de celles accordées par l'ACSE, le Conseil Général, la CAF et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, selon les projets".

RENOUVELLEMENT des conventions d'objectifs et de financement CAF-Ville d'Agde pour les ALSH de St-Martin

Dans le cadre du renouvellement de la labellisation CAF des Accueils de Loisirs Maternel, Primaire et Ados St-Martin, la Caisse d'Allocations Familiales a proposé de reconduire les conventions d'objectifs et de financement passées avec la Ville d'Agde et qui permettent à la com-

mune de bénéficier du versement d'une prestation de service ordinaire pour chaque équipement constituant un accueil de loisirs sans hébergement, déclarés aux services départementaux de la jeunesse et des sports. C'est désormais chose faite.

Demande de subventions pour l'étude de faisabilité relative à la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration d'Agde sur le Golf

Si la Ville d'Agde est adhérente au syndicat intercommunal du Bas Languedoc, pour son approvisionnement en eau potable, elle souhaite ne pas solliciter plus que nécessaire la ressource exploitée (la nappe alluviale de l'Hérault), qui est aujourd'hui considérée en déséquilibre quantitatif, et utiliser à l'avenir pour le Golf non cette nappe mais les eaux traitées de la STEP, conformément au Projet Communal de Développement Durable (axes 4 et 5). Pour autant, une étude est préalable à tout projet et celle-ci est estimée à 15 524,08 euros TTC.

Adoption d'un Accord cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'est engagée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans une démarche d'accord cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques. Ce programme de coopération prévoit de développer une approche globale de la politique de l'eau sur le territoire de l'Agglomération au travers de neuf volets d'interventions dont la mise en œuvre fait l'objet de signature de conventions

spécifiques entre les différents acteurs : Agence de l'Eau, Communauté d'Agglomération, Commune, Associations, Conseil Régional, Conseil Général. La Ville d'Agde est concernée par trois de ces conventions, concernant l'assainissement collectif, la gestion de la ressource et de l'alimentation en eau potable et le milieu marin. Chaque convention définit la liste des actions envisagées pour la période 2012-2013 ainsi que la participation financière des divers partenaires pour leur mise en œuvre.

Agrandissement des Chemins de Baluffe et des Etourneaux : acquisition de plusieurs parcelles

La Ville a obtenu un accord des propriétaires des parcelles cadastrées MC 0461 et 0498, d'une contenance respective de 27 et 55 m², en vue d'acquies ces parcelles dans le cadre de l'agrandissement des chemins de Baluffe et des Etourneaux. Elle s'engage à ce titre à reporter les droits à bâtir attachés à ces 2 parcelles sur la parcelle MC 0497 et à leur verser la somme de 4 300 euros. Les frais de notaire sont également à la charge de la Commune.

De même, et concernant cette fois l'extension du seul chemin de Baluffe, elle a pu acquies 3 parcelles : la première, cadastrée MK 0399 et d'une contenance de 44 m², moyennant la prise en charge de la reconstruction d'une clôture identique à celle existante ; la seconde, cadastrée MK 0392 d'une contenance de 28 m²,

moyennant une participation à la construction d'une nouvelle clôture ; la troisième, cadastrée MK 0403 d'une contenance de 8 m², moyennant la régularisation des branchements en eau potable et le déplacement du portail d'accès. A chaque fois, elle a également pris en charge les frais de notaire.

Enfin, concernant le plan général d'alignement du chemin de Fin de Siècle, elle a obtenu un accord des propriétaires de la parcelle cadastrée MB en cours de numérotation (issue de la division de la parcelle cadastrée MB 110) d'une contenance de 81 m², moyennant le report des droits à bâtir attachés à la parcelle MB en cours de numérotation sur le solde de la parcelle issue de la division en cours et la prise en charge des frais de notaire.

ACQUISITION DE LA PARCELLE OC 37 - LOT 35 en vue de la requalification de l'Île des Loisirs

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie communale de constitution d'une réserve foncière déjà mise en œuvre dans le cadre d'acquisitions réalisées en 2011 au moyen du droit de préemption urbain. Au final, cette réserve doit permettre la mise en œuvre de la requalification profonde de l'Île des Loisirs, élément majeur de l'objectif de valorisation de la station touristique du Cap d'Agde, affiché dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Un accord a été trouvé avec les propriétaires permettant à la Commune d'acquies, après les lots n° 3, 4 et 45 qui leur appartenaient et qui avaient été préemptés en 2011, ce lot n° 35 de la copropriété de l'immeuble cadastré OC 0037 au prix de 19 000 euros, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.

Coopération décentralisée Agde/Tata : subvention à l'Agence des Provinces du Sud du Maroc

Il s'agit, dans le cadre des accords-cadres "Agde et Tata unies pour l'Enfance" signés le 6 mai 2009, et plus particulièrement l'article 2 portant sur les objectifs généraux qui prévoit un engagement à l'"*appui au développement local en soutenant financièrement, matériellement ou humainement les initiatives qui pourront améliorer les conditions et/ou les niveaux de vie de l'ensemble de la population*", de soutenir la scolarisation des filles habitant le quartier d'Agadir Lehna, excentré

du centre urbain et de ses établissements scolaires, par l'achat de bicyclettes. Ce parc de bicyclettes sera géré sur place par des associations qui les mettront à disposition des lycéennes. Pour ce faire, la Ville a signé une convention de partenariat avec l'Agence de Développement des Provinces du Sud (Maroc) qui se chargera de l'achat du matériel sur place, Agde contribuant à cette opération par le versement d'une subvention de 1 500 euros.

Le Conseil a été invité à délibérer.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE en vue de la réalisation d'une piste cyclable chemin de Notre-Dame à Saint-Martin

Il s'agit de la parcelle cadastrée MB 0448 d'une superficie de 310 m², les frais d'acte notarié et de géomètre étant à la charge de la Commune ainsi que les différents travaux inhérents à l'opération pour un coût estimé à 28 000 euros et le report des droits à bâtir sur la parcelle MB 0447 adjacente.

CONVENTION AVEC LE SDIS pour la surveillance des baignades et des activités nautiques

Comme chaque année, afin d'assurer la surveillance des plages depuis les 12 postes de secours répartis sur son littoral, la Ville a souhaité confier au Service Départemental d'Incendie et de Secours le recrutement et la formation de ces agents sur la base d'une convention, laquelle définit les conditions de recrutement et de rémunération de chaque Sapeur Pompier Volontaire ainsi que les dispositions financières pour le remboursement du S.D.I.S. lors du recrutement de ces agents. Cette saison, ce sont 32 agents qui ont été recrutés en qualité d'Equipiers Sauveteurs, 12 en qualité de Chefs de Postes et 1 en qualité de Chef de Plage.

TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL AU GRAU D'AGDE Avis favorable de la commune

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a déposé auprès des Services de l'Etat un dossier relatif aux travaux de protection de la plage du Grau d'Agde par la mise en œuvre de deux ouvrages de protection : un brise-lames et un tenon. En application de l'article R2124-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la commune doit émettre un avis sur la mise en œuvre de ce projet. Elle s'est déclarée favorable à ces travaux de protection qui présentent un intérêt pour la ville en matière de protection environnementale.

en **BREF**

ce qu'il faut retenir de l'actualité



ROA DU STADE et roi de cœur

Ce n'est plus une nouveauté pour tous les supporters du rugby agathois, le ROA, Rugby Olympique Agathois, au vu des résultats d'excellence obtenus la saison dernière, monte cette année en division Fédérale 1, accédant ainsi au niveau d'équipes comme Rodez, Bourgoin-Jailleux, Blagnac ou encore La-Seine-sur-Mer. C'est donc un autre niveau de rugby qui se profile à l'horizon pour nos rugbymen la saison prochaine, ce qui promet des rencontres de haut vol pour les spectateurs et les supporters du ROA.

Une belle évolution donc, qui a été saluée comme il se doit lors d'une cérémonie officielle, laquelle s'est tenue en Mairie Mirabel vendredi 3 août, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, de son Adjoint en charge des Sports André Tobena, du Président du ROA Jean-Luc Fabre, de ses joueurs et d'une partie des équipes de bénévoles assurant la pérennité du club.

Le Maire d'Agde a adressé ses plus vifs compliments au club avant d'évoquer l'avenir.

"Comme vous le savez, a-t-il souligné en préambule, la Ville d'Agde vous a toujours soutenu et va continuer de le faire puisque cette montée en Fédérale 1 suppose des moyens nouveaux.

C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà décidé, avec André Tobena, de vous octroyer un budget supplémentaire - qui n'était pas initialement prévu, je tiens à le préciser - afin de vous permettre d'acquiescer un nouveau barnum, et ainsi pouvoir recevoir les équipes, mais aussi de mettre en place un nouvel éclairage sur le stade, cette installation étant nécessaire pour vous permettre de faire des entraînements plus longs, notamment en hiver.

Monter en Fédérale 1 demande aussi davantage de partenaires et sachez que là aussi, la Municipalité est à pied d'œuvre pour vous aider dans cette recherche. Des partenaires, on en trouvera, soyez en certains, parce que c'est vous qui avez suscité cet engouement et je suis certain que de nouveaux acteurs auront envie de partager cette aventure avec vous, aventure qui va, j'en suis sûr, porter ses fruits. Je souhaite vivement que le club agathois reste en Fédérale 1 et qu'il s'installe dans cette division difficile. Il lui faut pour cela une assise financière un minimum confortable. Sachez que nous y travaillons avec vigueur. Aujourd'hui, nous avons souhaité vous rencontrer pour vous remercier de manière plus officielle de votre implication dans le rayonnement de notre cité. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous remettre ce buste de l'Ephèbe afin de vous remercier de l'excellente saison que vous venez de réaliser".

A l'issue de cette cérémonie, une autre soirée a eu lieu, cette fois au club de rugby, avec pour objectif de rendre public les résultats de la journée du 30 juillet, date à laquelle les rugbymen avaient organisé une grande journée de collecte de fonds en soutien à l'association "La Clé". Une association qui s'est donnée comme crédo de lutter contre les cancers et les leucémies chez l'enfant, et qui s'engage par là-même dans le soutien moral aux enfants et à leurs familles, via l'achat de matériel, l'animation et enfin, la sensibilisation au niveau régional, national et international. Le montant de la collecte réalisée par nos rugbymen a atteint la très belle somme de 7 138 euros. Un record puisque jamais, jusqu'ici, aucune autre association agathoise n'avait récolté autant pour une œuvre caritative. Une autre preuve, si besoin en était, que nos rugbymen agathois ont à cœur de se mobiliser, que ce soit sur le terrain de jeu ou celui du cœur...



Le Maire président d'honneur de l'Association du Tir Agathois

Après Pierre Leroy-Beaulieu, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore est le deuxième premier Magistrat à avoir le privilège de devenir président d'honneur de l'ATA, Association du Tir Agathois. Il faut dire que plus de 350 licenciés s'entraînent régulièrement aux stands de tirs sans compter les agents des Polices Municipale et Nationale d'Agde, de Marseillan et de Servian, ceux de la Gendarmerie, des Douanes et des Affaires Maritimes... C'est pourquoi, lorsque le président de l'ATA, Hélios Canton, a remis cette distinction d'honneur au Maire, dimanche 3 juin, en présence des cofondateurs du club, Louis Bentajou, Carmelo Gonzales, Bernard Juhel et Henri Jourfler, celui-ci s'est dit extrêmement fier de faire partie de cette grande famille. *"Notre économie est principalement basée sur le tourisme. Et à ce titre, la sécurité est une donnée essentielle afin d'assurer la tranquillité et la sérénité des vacanciers comme des Agathois. Votre association a un rôle d'intérêt général et je suis très honoré d'en faire aujourd'hui partie"*.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS du Cœur de Ville a vu le jour

pour la rue J.J. Rousseau. Ils seront chargés de faire remonter les demandes et autres réflexions collectives jusqu'au président, qui, de son côté, les transmettra à la Municipalité.

Les commerçants du Cœur de Ville d'Agde ont décidé d'unir leur force au sein d'une association, qui remplace celle qui existait jusqu'à présent. Le but est de fédérer l'ensemble des commerçants, tout en valorisant les particularités relatives à chaque quartier du centre ancien d'Agde. C'est pourquoi, sous la présidence d'Alexandre Dreuille, quatre vice-présidents, représentant cette dernière, ont été nommés. Il s'agit d'Anne Caillaux, pour le quartier des rues Ernest Renan-Brescou, Agnès Tardy, pour le quartier Quai-rue Jean Roger-rue Honoré Muratet, Valérie Lionti pour le quartier rue de l'Amour-Halles et Muriel Lester

D'ores et déjà, une grande braderie des commerçants du Cœur de Ville a été programmée et la préparation du marché de Noël a également commencé.

Cette première assemblée générale s'est tenue mardi 5 juin, au sein de l'Ilot Molière nouvellement inauguré. Tout un symbole. Le Maire Gilles D'Ettore, qui était présent, en a profité pour déclarer *"que la priorité de la Municipalité est de faire revivre le Cœur de Ville. Mais cela ne peut se faire sans l'aide des commerçants, et je suis sûr qu'avec cette nouvelle association, nous pourrons monter tous ensemble des projets, afin de faire rayonner notre centre-ville"*.

Un concours D'œuvres D'art aux Séniories

Dans le quartier du Capiscol, une résidence pour les seniors a ouvert il y a quelques mois. Outre de nombreux atouts, cette dernière a mis en place une véritable démarche artistique avec des plasticiens locaux qui a abouti à un concours de sculptures dont les résultats ont été dévoilés jeudi 7 juin en présence notamment d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Solidarité Communale et de la Culture et de Hubert Tissot, Responsable Produit de la société Les Séniories. Un concours "d'œuvres d'art en volume" dont le but, comme l'a précisé Hubert Tissot, est de *"devenir un lieu d'exposition où se crée une réelle relation entre les résidents et les artistes locaux, notamment au travers d'expositions, ou de cours en collaboration avec des artistes"*.

Yvonne Keller a quant à elle souligné que *"la Ville d'Agde est très honorée d'avoir été conviée à participer au jury du concours d'Arts Plastiques organisé par les Séniories, nouvel établissement en Agde, destiné à recevoir dans un grand confort et en toute sérénité nos seniors lesquels, je le pense, se plairont dans notre environnement agathois avec ses loisirs et sa vie culturelle. En ma qualité d'Adjointe à la Culture, je remercie Monsieur Tissot, ainsi que toute son équipe pour avoir eu cette belle initiative : organiser un concours d'Arts Plastiques destiné aux artistes de la région afin de les encourager dans leur art et de les récompenser pour leurs œuvres. J'adresse mes sincères félicitations aux lauréats ainsi qu'aux artistes non primés à qui je tiens à dire que leurs œuvres ont été appréciées du jury"*.

Le lauréat de cette édition est l'artiste d'origine iranienne Zendé, qui était ravi de remporter ce concours où les résultats ont été très serrés.





12^{ème} ÉDITION Des Journées du Terroir Tradition et convivialité

Événement incontournable de la pré-saison estivale en Agde, la 12^{ème} édition des Journées du Terroir s'est tenue le week-end des 9 et 10 juin dans le parc du château Laurens. Tout au long de ces deux journées, les très nombreux visiteurs ont pu déambuler dans le parc ombragé du château à la recherche de produits du terroir. Ils ont eu également l'occasion d'assister à de nombreux ateliers de présentation de métiers anciens. En plus des spectacles proposés sur la scène, des animations

taurines et de chiens de troupeaux ont égayé les promenades des amoureux du terroir. Sur l'eau, une régata de rame traditionnelle organisée par la SNAGAT a eu lieu, tandis que la bénédiction des troupeaux, comme à l'accoutumée, s'est déroulée le dimanche en fin de matinée. La veille, à 11h30, le Maire Gilles D'Ettore, accompagné d'une partie de ses élus, est venu inaugurer cette 12^{ème} édition. Comme il l'a souligné, "les Journées du Terroir sont un événement où la convivialité est de mise, et qui



attire chaque année toujours plus de visiteurs". Des visiteurs visiblement ravis, qui ont aussi profité, midi et soir, des bons petits plats préparés par les Corsaires du Rugby Olympique Agathois, et qu'ils ont pu déguster sous le magnifique magnolia qui trône au centre du parc, devant le château Laurens.



Fête Nationale d'une Marianne à l'autre...



C'est au pied de la Marianne, place du 18 Juin 1940, que s'étaient réunis en ce samedi 14 juillet autour du Maire Gilles D'Ettore et du Sous-Préfet de Béziers Nicolas de Maistre, le Conseil Municipal, les représentants des associations patriotiques et leurs portedrapeaux ainsi qu'une foule nombreuse afin de célébrer la République.

La cérémonie s'est ouverte sur le dépôt d'une gerbe de fleurs par le Maire et le Sous-Préfet, avant que ne retentisse la Marseillaise puis que Gilles D'Ettore ne prenne la parole pour rappeler que chaque "14 juillet, le peuple de France se rassemble traditionnellement autour de son drapeau pour célébrer ses valeurs. Ce moment solennel vient chaque année rappeler à notre souvenir que la France est le fruit d'une longue histoire, que son existence même découle d'une volonté, celle des générations qui se sont succédé sur son territoire pour bâtir une nation exemplaire qui trouve dans sa vocation universelle sa propre raison d'être. Oui, la France, simple appendice à l'extrémité d'un continent immense, a su devenir la cinquième puissance économique mondiale. Dans chaque crise internationale, sa voix compte car elle est entendue et respectée au sein du concert des nations. Ces dernières années en Lybie, en Côte d'Ivoire, en Géorgie, face à la crise financière et monétaire, notre pays a su fédérer autour de ses

choix et impulser des initiatives nouvelles, sources de solutions à des problèmes qui ont tous une dimension planétaire. Cette capacité à peser sur l'avenir de l'humanité, la France peut l'exercer quand elle s'appuie sur ses valeurs et affirme son identité. Être Français, c'est en effet se reconnaître dans une histoire, une culture et une mémoire commune. La France, ce n'est pas une société multiculturelle à laquelle l'on s'intègre plus ou moins bien, la France c'est un projet, la République, avec ses principes fondateurs auxquels chaque Français a le devoir et la vocation d'adhérer fraternellement. Car la fraternité est au cœur du projet républicain. La fraternité, c'est ce sentiment qui unit autour d'un combat que l'on mène ensemble pour le bien commun. Plus que jamais, la commémoration du 14 juillet doit nous rappeler que nous devons rester fermes sur nos valeurs qui sont, n'en déplaise à certains, des valeurs de civilisation. Elles ont forgé depuis des siècles notre capacité à vivre ensemble dans le respect des convictions

et des croyances de chacun. Elles ont offert à notre pays le plus bel espace de liberté et de solidarité dont l'on puisse rêver pour son peuple. Ce patrimoine, qui est notre plus grande richesse, nous devons continuer à le défendre sans se laisser impressionner par ceux qui ne trouvent leur épanouissement que dans le reniement de ce que nous sommes. Mes chers amis, soyons fiers d'être Français, soyons fiers de nos valeurs, soyons fiers de ce que les générations qui nous ont précédés ont su bâtir. Alors clamons ensemble : Vive la République ! Vive la France !".

Le cortège s'est ensuite rendu à l'Hôtel de Ville Mirabel où a été dévoilée la nouvelle Marianne, laquelle trône désormais dans le hall d'entrée de la Mairie. Cette très belle œuvre a été exécutée par Agnès Descamps, qui la décrit comme "une inspiration contemporaine de la "Liberté guidant le peuple" de Eugène Delacroix". Dans son discours, Mme Descamps a expliqué l'avoir "voulu en mouvement, dynamique et vivante à l'image d'une République d'aujourd'hui. Je suis très fière qu'elle soit en bonne place dans le hall de votre Mairie, dans cette ville d'Agde que j'affectionne tout particulièrement et je suis très émue d'être parmi vous pour son inauguration". Le Maire Gilles D'Ettore a renchéri en soulignant que "si nous avons choisi le 14 juillet pour dévoiler cette œuvre, ce n'est évidemment pas un hasard. Après avoir inscrit, il y a quelques années, la devise de notre Etat sur le fronton de l'Hôtel de Ville, nous rappelons, avec votre Marianne, une nouvelle fois à nos concitoyens, nos valeurs et notre attachement collectif à ces valeurs qui ont fondé notre pays". C'est entouré d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture et de Rémy Glomot, Conseiller Municipal délégué aux Associations patriotiques, que le Maire et l'artiste ont ensuite dévoilé l'œuvre, laquelle a été très applaudie.



SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE de coopération pour la gestion de l'eau

Lundi 9 juillet, au Centre Nautique du Cap d'Agde, l'accord-cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques a été signé, en présence du Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Gilles D'Ettore, du représentant d'André Vézinhet, Président du Conseil Général de l'Hérault, de Claude Calas, Président du Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Asfien, de Martin Guespereau, Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et de Pierre Guiraud, Conseiller Général de l'Hérault, Président du Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault.

Cet accord-cadre est né de la volonté commune de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et de l'Agence de l'Eau de mettre en place un partenariat financier et de s'assurer de la cohérence d'action de tous les acteurs concernés par la gestion de cette ressource. L'objectif est d'atteindre, en 2015, le bon état écologique et physico-chimique des

masses d'eau, objectifs fixés au niveau européen par la Directive Cadre de l'Eau et nationalement par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

En ce qui concerne directement la Ville d'Agde, la convention sur l'assainissement collectif permet à l'Agence de l'Eau de se positionner et de valoriser ses financements sur la station d'épuration, afin d'améliorer la qualité des rejets. Des financements sont également prévus pour éviter les rejets directs en milieux naturels.

Deuxième convention, celle portant sur la préservation et la restauration des milieux aquatiques, qui va affiner les actions à réaliser sur les sites Natura 2000 du Bagnas et de Notre-Dame-de-l'Agenouillade.

Enfin, la convention sur le milieu marin concerne directement la Ville d'Agde, qui va travailler en partenariat avec l'Adena pour la réalisation d'études et de suivis en vue de la préservation de ce milieu d'une grande richesse écologique.



état CIVIL

NAISSANCES

BOUKERDENNA Zakaria – TBANATE Jihane – LAROCHE Nathan – DA SILVA Inna – RITTER Priam – GAUCHET Océane – LAUTREC Kilys – BOUDOUF Jounaid – DREUILLE Giulyan – BARI Aaron – VIDAL Shanael – AAMRI Adam – COLLIN Elena – HUBERT Lukas – CAUCHY Sophia – ESSADDIKI Dina – COUZY Nélia – ERRERA Delhyan – CALABRO BOYER Axel – HADZOVIC Violetta – GAGLIANO Adèle – PRUVOT Shana – PARDAUX FOUNEAU Lylou – HOSTELART Maëlie – SCHREINER Lilou-Mia – DANY Cassandra – DANY Tyrone – YESILYURT Irem – YESILYURT Hamza – AHFIR Antonin – ZANETTI Nélia – LEFEBRE Mathis – COUSINIER Diamanta – STOICA Clara – FAURO Gil Andréa – SOULIE Zoé – UCETA Linoria – VALERA Mael – LOPEZ CAMBRA Lisa – FRAGALE Elena – KUBLER Sasha – ROULLIER Maëlys – SUTRA Jean-Robin – SIMON OZIEBALA Victor – ROUX Charlie – HACHIR Manel – HEBERT Emrys – FARESS Chahin – ALBACETE Emilio – HOUDOUX Nathan – CHEVET Zoé – AZZIMI Tasnim – DOUZAL Lilou – MASSE Lyse – NITHARD Léa – MEHANI Yanis – TURPIN Cathalyah – THERON Emy – AMAKRANE Réda – RADIGUE Anna-Constance – CEDAT Elëa – BORY Ethan – EL ABDELLAOUI Aya – GARRIGUES MACIA Léanna – BIONDI Alya – ZERBANÉ Manal – FERRIER-LAFARGUE Sara – BONNEFOY Elle – BLAQUIERE Sohan – AMAIDIA Yasmine

MARIAGES

VAN DER SCHOOR Yves et DESPIE Annabelle – HOUSTIN Gervais et BREUIL Isabelle – DECARPENTRIE Xavier et MARTINEZ Guylhaine – MAHUET Johan et LE MAUT Gaëlle – THOMAS Raphaël et MULA Isabelle – NICOLLON Franck et AUBRY Marlène – DECAUMONT Florent et SAUVAGET Elisabeth – ORTIN Nicolas et CASTAGNOLA Astrid – HOUTE Xavier et AVIGNON Héliène – CHALAOUI Mourad et PEREZ Jennifer – NELSON Cédric et NAU Amandine – CHADUC Yannick et KUBEKOVA Nadezda – COURTES Jean-Noël et GUERRIER Ingrid – HERRERA Kevin et MONIER Laure – BENAMARA Samir et KRADCHI Samia

DECES

FERRON Odette veuve SLABIAK, 87 ans – SIROT Jeanne épouse SOLER, 87 ans – DEMANGE Emilienne veuve MOUYSSSET, 84 ans – CERDAN Georges, 76 ans – CARLES Claude, 62 ans – ESCANDE Madeleine veuve GALTIE, 89 ans – TROIT David, 72 ans – FOURCADE Juliette veuve NICODEME, 65 ans – TAIX André, 80 ans – D'ISANTO Marcel, 69 ans – DOMINGUEZ César, 84 ans – PLAUZOLLES Fernand, 93 ans – MANIBAL Clément, 90 ans – LINDER Georgette veuve BERTRAND, 86 ans – PRIZZI Maria veuve GUIDA, 102 ans – D'ISANTO Annie épouse ARNAUD, 49 ans – AVENTIN-MOUYSSSET Christian, 62 ans – DUBRECQ Georgette veuve CARIN, 77 ans – ARTIERES Bernard, 56 ans – BABBI Roger, 71 ans – LARRIEU Raymond, 85 ans – CALIENDO Annunziata veuve ILARIO, 90 ans – GUILLOU Henri, 89 ans – CARTON Claude, 64 ans – MARINO Pierre, 86 ans – POUPINEAU Eric, 53 ans – DEGENEVE Louis, 91 ans – ASSAYAH Albert, 90 ans – PAIN Claude, 91 ans – PARODI Philippe, 57 ans – SIMIANA Gaétane épouse BOUTES, 79 ans – FABRE Denise veuve MOULIN, 80 ans – ROYERE Marie-Ange épouse DELPOUVE, 39 ans – LORAN Huguette, 71 ans – LEPRETRE Yves, 87 ans – GASCOU Fernand, 93 ans – PAGES Josette, 77 ans – CHOURRAU Andrée épouse BIAU, 83 ans – CAMILLERI Jacqueline veuve CODACCIONI, 92 ans – CORPORON Germaine veuve COMBAS, 91 ans – JORDANA Yvonne veuve ROUANET, 92 ans – VIEIRA Jean-Pierre, 63 ans – DUPARQUE Henri, 85 ans – DOBMANN Jean-Baptiste, 68 ans – GONZALEZ LUQUE Juan, 94 ans – CHARPENTIER Georges, 74 ans – KUNTSCHIK Richard, 34 ans – LERICHE Etienne veuve ARFI, 91 ans – MOTHEs Jean, 85 ans – BLANCHARD Luc, 56 ans – FORNAIRON Philippe, 77 ans – DEMICHELIS George, 95 ans

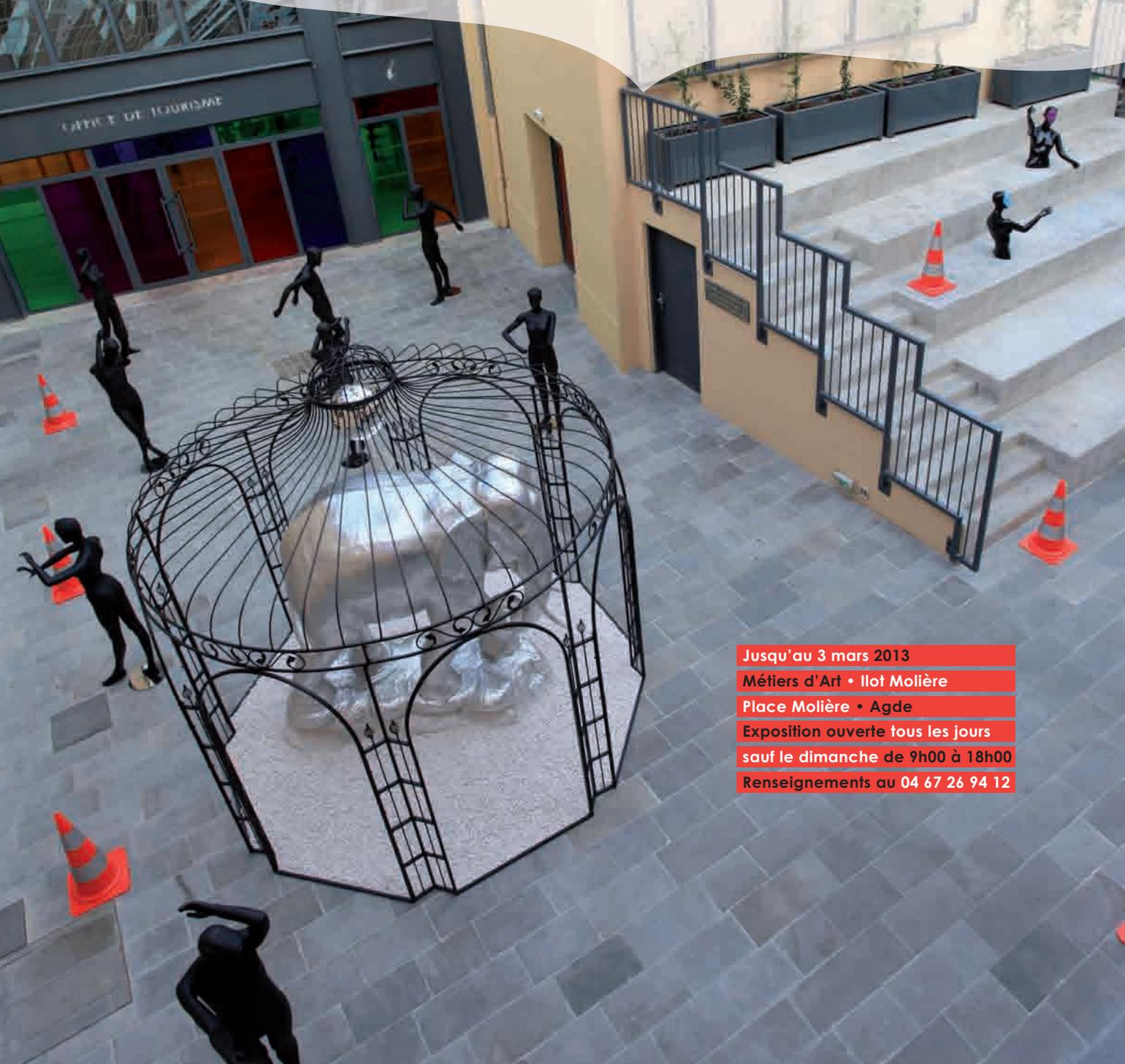
enrique molina met "Le costume dans tous ses éclats"

Après avoir travaillé pour les plus grands metteurs en scène comme Pina Bausch, Patrice Chéreau ou encore Olivier Py, et avoir collaboré en 2007 avec le couturier Christian Lacroix, pour les mémorables et fascinants costumes en calicot et soie des "Noces de Figaro", Enrique Molina, créateur au dé d'or, a rejoint le site des Métiers d'Art d'Agde et créé son propre atelier. Un lieu d'où il a lancé sa collection, baptisée "Enrique Gabriel Coutures", une petite ligne pour hommes assortie de quelques études pour femmes.

Aujourd'hui, ce costumier de théâtre et tailleur de talent se dévoile au public au travers d'une exposition intitulée "Le costume dans tous ses éclats", qui présente le savoir-faire d'excellence des créateurs

de costumes pour l'opéra, à travers le parcours d'Enrique...

Pour l'occasion, la Galerie de la Perle Noire a investi la cour intérieure de l'îlot Molière, où elle a créé un univers à la fois féerique et poétique évoquant les grands opéras, de Salomé à Così fan Tutte en passant par La cantatrice chauve, Les Noces de Figaro ou encore Les Amazones et L'amour des trois oranges. Entre un éléphant taille réelle tout pailleté et argenté, symbolisant les opéras de l'Antiquité et l'Egypte ancienne et un arbre sculptural représentant les opéras wagnériens et Shakespeare, c'est tout un paysage fantastique qu'il vous est proposé de découvrir en Cœur de Ville. Un rendez-vous à ne surtout pas manquer !



Jusqu'au 3 mars 2013

Métiers d'Art • Îlot Molière

Place Molière • Agde

Exposition ouverte tous les jours

sauf le dimanche de 9h00 à 18h00

Renseignements au 04 67 26 94 12